



Traduction du mode d'emploi et des instructions de montage originaux

Pour l'usage professionnel.
Respecter à tout moment les informations de ce mode d'emploi, en particulier les consignes de sécurité et les indications d'avertissement.
Conserver le mode d'emploi.

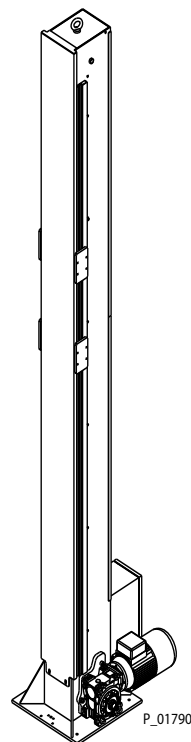
Édition 03/2020

VU 1 / VU 2 / VU 3

Réciprocateur



II 3D IIIB T 135 °C IP54 0 °C ≤ Tamb ≤ +40 °C



Sommaire

1	À PROPOS DE CE MODE D'EMPLOI	6
1.1	Avant-propos	6
1.2	Avertissements, remarques et symboles dans ce mode d'emploi	6
1.3	Langues	7
1.4	Abréviations	7
1.5	Termes utilisés dans le présent mode d'emploi	8
2	UTILISATION CONFORME	9
2.1	Type d'appareil	9
2.2	Type d'utilisation	9
2.3	Utilisation dans la zone à risque d'explosion	9
2.4	Produits de travail usinables	9
2.5	Utilisation non conforme	9
3	MARQUAGE	10
3.1	Marquage de la protection contre les risques d'explosion	10
3.2	Combinaisons d'appareils autorisées	10
4	CONSIGNES DE SÉCURITÉ FONDAMENTALES	11
4.1	Consignes de sécurité pour l'exploitant	11
4.1.1	Appareils et matériels électriques	11
4.1.2	Environnement de travail sûr	12
4.1.3	Qualification du personnel	12
4.2	Consignes de sécurité pour le personnel	13
4.2.1	Équipement de protection individuelle	13
4.2.2	Manipulation sécurisée des appareils de pulvérisation de poudre WAGNER	13
4.2.3	Mise à la terre de l'appareil	14
4.2.4	Tuyaux de produit	14
4.2.5	Câbles de raccordement électriques	15
4.2.6	Nettoyage et rinçage	15
4.2.7	Maintenance et réparation	16
4.2.8	Dispositifs de protection et de surveillance	16
5	DESCRIPTION	17
5.1	Structure du réciprocateur VU 1	17
5.2	Structure du réciprocateur VU 2	18
5.3	Structure du réciprocateur VU 3	19
5.4	Mode de fonctionnement	20
5.5	Différentes versions	20
5.6	Volume de livraison	20
5.7	Données	21
5.7.1	Caractéristiques techniques	21
5.7.2	Dimensions VU 1	22
5.7.3	Dimensions VU 2	23
5.7.4	Dimensions VU 3	24
5.8	Accessoires	24
6	MONTAGE ET MISE EN SERVICE	25
6.1	Qualification du personnel de montage / de mise en service	25
6.2	Conditions de stockage	25
6.3	Conditions de montage	25

6.4	Transport	26
6.5	Montage	27
6.6	Raccordement électrique	29
6.6.1	MCS 1 Stand-alone / PrimaTech	29
6.6.2	Raccordement de 2 réciprocateurs	30
6.6.3	Raccordement de 4 réciprocateurs	31
6.6.4	Raccordement du réciproicateur	32
6.6.5	Réglage du convertisseur de fréquence	34
6.7	Détermination du nombre de pistolets	34
6.8	Nombre correct de contrepoids	35
6.8.1	Réciproicateur VU1	35
6.8.2	Réciproicateur VU2	36
6.8.3	Réciproicateur VU3	36
6.9	Montage des poids auxiliaires	38
6.10	Réglage de la butée supérieure et inférieure	39
6.11	Disposition des pistolets VU 1	40
6.11.1	Disposition des pistolets Course longue 2-4 pistolets	40
6.11.2	Disposition des pistolets Course longue 5-8 pistolets	40
6.11.3	Disposition des pistolets au plusieurs niveaux	41
6.11.4	Dispositions des pistolets Course courte Applications	41
6.12	Disposition des pistolets VU 2	42
6.12.1	Disposition des pistolets Course longue 2-4 pistolets	42
6.12.2	Disposition des pistolets Course longue 5-6 pistolets	42
6.12.3	Dispositions des pistolets Course courte Applications	43
6.13	Mise à la terre	44
6.13.1	Mise à la terre de l'installation de revêtement par pulvérisation	45
6.14	Contrôles de sécurité	45
7	FONCTIONNEMENT	46
7.1	Qualification des opérateurs	46
7.2	Travaux	46
7.3	Activer le réciproicateur	46
7.4	Désactiver le réciproicateur	46
7.4.1	Arrêt en mode normal	46
7.4.2	Arrêt du réciproicateur en cas de dérangements ou d'urgence	46
8	NETTOYAGE ET MAINTENANCE	47
8.1	Nettoyage	47
8.1.1	Personnel de nettoyage	47
8.1.2	Procédures de nettoyage	47
8.2	Maintenance	47
8.2.1	Personnel de maintenance	47
8.2.2	Consignes de maintenance	47
8.2.3	Contrôles de sécurité et intervalles de maintenance	48
8.2.4	Procédures de maintenance	48
8.3	Contrôle et réglage de la tension de la courroie (contrôle visuel)	49
8.3.1	Contrôler la tension de la courroie	49
8.3.2	Régler la tension de la courroie	50
8.4	Contrôle et réglage de la tension de la courroie (instrument de mesure)	55
8.4.1	Contrôler la tension de la courroie	56
8.4.2	Régler la tension de la courroie	56
8.5	Remplacer les guidages à billes	57
8.6	Remplir le récipient d'huile des guidages à billes (seulement VU 1 et VU 2)	58

8.7	Lubrification à la graisse des guidages à billes	58
9	RECHERCHE ET ÉLIMINATION DE PANNES	60
10	CONTRÔLES	61
11	DÉMONTAGE ET ÉLIMINATION	64
11.1	Démontage	64
12	ACCESSOIRES	65
12.1	Support de pistolets de base	65
12.2	Éléments de fixation	66
12.3	Ensembles pour montage des pistolets VU 1 / VU 2	67
12.4	Ensembles pour montage des pistolets VU 3	68
12.5	Accessoires commande (seulement VU 1 / VU 2)	68
12.6	Câble bus CAN	69
12.7	Kit de rouleaux RS 8 (seulement VU 1 et VU 2)	69
12.8	Kit de maintenance lubrification à la graisse	69
13	PIÈCES DE RECHANGE	71
13.1	Comment commander les pièces de rechange ?	71
13.2	Unité d'entraînement VU 1	72
13.3	Unité d'entraînement VU 2	74
13.4	Unité d'entraînement VU 3	76
13.5	Unité de renvoi VU 1	78
13.6	Unité de renvoi VU 2	79
13.7	Unité de renvoi VU 3	80
13.8	Unité de guidage VU 1	82
13.9	Unité de guidage VU 2	84
13.10	Unité de guidage VU 3	86
13.11	Contrepoids VU 1	87
13.12	Contrepoids VU 2	88
13.13	Contrepoids VU 3	89
13.14	Bâti de levage VU 1	90
13.15	Bâti de levage VU 2	92
13.16	Bâti de levage VU 3	93
13.17	Kits de pièces d'usure VU 1	94
14	DÉCLARATION D'INCORPORATION	96
15	SCHÉMAS DE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE VU 1 / VU 2	97
16	SCHÉMAS DE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE VU 3	99
17	EXEMPLE DE MONTAGE SYSTÈME D'AXES SUR VU 3	101
17.1	Structure	101
17.2	Support à U pour unité d'axes Z	102

1 À PROPOS DE CE MODE D'EMPLOI

1.1 AVANT-PROPOS

Le mode d'emploi contient des informations pour le fonctionnement sûr, la maintenance, le nettoyage et la réparation de l'appareil.

Il fait partie de l'appareil et doit être disponible pour les opérateurs et le personnel de service.

Seul un personnel formé est habilité à utiliser l'appareil dans le respect du présent mode d'emploi.

Les opérateurs et le personnel de service doivent être formés selon les consignes de sécurité.

Cette installation peut s'avérer dangereuse si elle n'est pas exploitée selon les instructions du présent mode d'emploi.

1.2 AVERTISSEMENTS, REMARQUES ET SYMBOLES DANS CE MODE D'EMPLOI

Les indications d'avertissement dans ce mode d'emploi attirent l'attention sur des dangers particuliers pour l'opérateur et l'appareil et mentionnent des mesures permettant d'éviter le danger. Les indications d'avertissement comportent les niveaux suivants :

DANGER

Danger imminent.
Le non-respect entraîne la mort ou de graves blessures.

AVERTISSEMENT

Danger potentiel.
Le non-respect peut entraîner la mort ou de graves blessures.

ATTENTION

Situation potentiellement dangereuse.
Le non-respect peut entraîner des blessures légères.

AVIS

Situation potentiellement dangereuse.
Le non-respect peut entraîner des dommages matériels.

Remarque :

Fournit des informations concernant des particularités et l'attitude à adopter.

Explication d'une indication d'avertissement :

DEGRÉ DE DANGER

Ici se trouve l'indication qui vous avertit d'un danger !

Ici sont mentionnées les conséquences possibles d'un non-respect de l'indication d'avertissement.

→ Ici se trouvent les mesures pour éviter le danger et ses conséquences.



1.3 LANGUES

Le mode d'emploi est disponible dans les langues suivantes :

Mode d'emploi original

Langue	N° de comm.
Allemand	2330731

Traduction du mode d'emploi original

Langue	N° de comm.
Anglais	2330732
Français	2330733
Italien	2330734
Espagnol	2330735
Russe	2336466
Chinois	2336467
Néerlandais	2395096
Suédois	2372288
Hongrois	2340335
Norvégien	2413802

Langue	N° de comm.
Danois	2373600
Tchèque	2374441
Bulgare	2392770
Turc	2401087
Roumain	2397438
Slovaque	2400692
Polonais	2406134
Portugais	2392543
Finlandais	2412414

Autres langues sur demande ou sur : www.wagner-group.com

1.4 ABRÉVIATIONS

N° de comm.	Numéro de commande
ET	Pièce de rechange
K	Marquage dans les listes de pièces de rechange
Pos	Position
Stk	Nombre de pièces
Abb.	Figure
HU	Chariot translateur (horizontal unit)
VU	Réciprocateur (vertical unit)
--	Position non disponible comme pièce de rechange
/	Position inexistante

1.5 TERMES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT MODE D'EMPLOI

Nettoyage	
Nettoyer	Nettoyage manuel d'appareils et de pièces d'appareil avec un produit de nettoyage
Rinçage	Rinçage intérieur des pièces conductrices de peinture avec de l'air comprimé
Qualifications du personnel	
Personne formée	Est informée des tâches qui lui ont été confiées, des dangers possibles dus à un comportement inadéquat, ainsi que des dispositifs et des mesures de protection nécessaires.
Personne formée sur le plan électrotechnique	Est informée par un électrotechnicien des tâches qui lui ont été confiées, des dangers possibles dus à un comportement inadéquat, ainsi que des dispositifs et des mesures de protection nécessaires.
Électrotechnicien	Est en mesure, de par sa formation spécialisée, ses connaissances et son expérience, ainsi que sa connaissance des dispositions applicables, de juger des travaux qui lui ont été confiés et d'identifier les dangers possibles.
Personne autorisée au sens de DGUV 209-052	Personne qui, de par sa formation spécialisée, son expérience et ses activités professionnelles récentes, possède suffisamment de connaissances techniques dans le domaine du revêtement électrostatique, et est familière avec les règles applicables et généralement reconnues de la technique, afin de pouvoir vérifier et juger de l'état de fonctionnement sûr des appareils et des installations de revêtement. → Vous trouverez des exigences supplémentaires concernant les personnes autorisées dans TRBS 1203 (2010 / Amendement 2012) : connaissances spéciales dans les domaines de la protection contre les dangers de pression, les risques électriques et la protection contre les explosions (le cas échéant).

2 UTILISATION CONFORME

2.1 TYPE D'APPAREIL

Réciprocateur pour une utilisation dans des installations automatiques de revêtement par poudre.

2.2 TYPE D'UTILISATION

Le réciprocateur VU1 / VU2 / VU3 sert à déplacer en continu vers le haut et vers le bas les pistolets de pulvérisation de poudre fixés aux logements de pistolets ou à les positionner à une hauteur définie. Vous trouverez les différentes variantes de logements de pistolets, ainsi que les contrepoids et éléments de fixation correspondants dans le chapitre [12](#). La vitesse de levage et de descente, ainsi que la hauteur de levage, peuvent être réglées en continu à l'aide de la commande correspondante.

L'utilisation de l'appareil est exclusivement autorisée dans les conditions suivantes :

- Utiliser l'appareil uniquement pour le traitement de produits recommandés par WAGNER.
- Ne pas mettre les dispositifs de protection hors service.
- Utiliser uniquement des pièces de rechange et des accessoires d'origine WAGNER.
- Les opérateurs doivent auparavant avoir été formés à l'aide de ce mode d'emploi.

- Respecter le mode d'emploi.

2.3 UTILISATION DANS LA ZONE À RISQUE D'EXPLOSION

Le réciprocateur VU 1 / VU 2 / VU 3 peut être utilisé dans une zone à risque d'explosion (zone 22) (voir marquage de la protection contre les risques d'explosion, chapitre [3.1](#)).

Dans des zones à risques d'explosion, utiliser uniquement des appareils électriques admis de type antidéflagrant.



2.4 PRODUITS DE TRAVAIL USINABLES

- types de poudre chargeables de manière électrostatique ;
- poudre métallisée.

Remarque :

En cas de problèmes d'application, adressez-vous au conseiller spécialisé WAGNER ou au fabricant de laque.

2.5 UTILISATION NON CONFORME

Les utilisations non conformes peuvent entraîner des atteintes à la santé et/ou des dommages matériels !

Il s'agit notamment :

- de ne pas utiliser des produits de revêtement liquides, par ex. des laques à base de solvant ou d'eau ;
- de ne pas traiter des aliments, des médicaments ou des produits cosmétiques.

3 MARQUAGE

3.1 MARQUAGE DE LA PROTECTION CONTRE LES RISQUES D'EXPLOSION

Type d'appareil : Réciprocateur VU 1 / VU 2 / VU 3
 Fabricant : J. Wagner GmbH
 88677 Markdorf
 Allemagne



II 3D IIIB T 135 °C IP54 0 °C ≤ Tamb ≤ +40 °C

Ex : Symbole de protection contre les risques d'explosion
 II : Groupe d'appareils II
 3 : Catégorie 3
 D : Atmosphère explosible poussiéreuse
 IIIB : Groupe d'explosion (groupe de poussière)
 T 135 °C : Classe de température (T < 135 °C)
 IP 54 : Degré de protection
 Tamb : Température ambiante admissible

3.2 COMBINAISONS D'APPAREILS AUTORISÉES

AVERTISSEMENT

Utilisation inappropriée !

Risque de blessure et dommages à l'appareil.

→ Raccorder les réciprocateurs uniquement aux appareils d'origine WAGNER.



Les réciprocateurs de la série VU 1, VU 2 et VU 3 peuvent être commandés par les commandes suivantes :

- Module de commande de mouvement MCS 1 (Mode Stand-alone)
- ProfiTech S
- ProfiTech M (pas pour VU 3)
- PrimaTech CCM avec module de commande de mouvement MCS 1

Les réciprocateurs de la série VU 1, VU 2 et VU 3 peuvent être combinés avec les appareils suivants :

- Seulement VU 1 / VU 2 : unités de translation des séries HU 1-xxxx, HU 1-xxxx M, RS 8-xxxx
- Pistolets des séries PEA-C4, PEA-T3
- Seulement VU 1 / VU 3 : axes Z

Observer, à cet effet, les indications relatives à la disposition correcte des pistolets aux chapitres [6.11](#) et [6.12](#) !

- Autres appareils peuvent être combinés en fonction du projet.
 Pour ce faire, vérifier l'autorisation dans le projet.

4 CONSIGNES DE SÉCURITÉ FONDAMENTALES

4.1 CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR L'EXPLOITANT

- Maintenir ce mode d'emploi disponible à tout moment sur le lieu d'utilisation de l'appareil.
- Respecter à tout moment les directives locales de protection du travail et les prescriptions de prévention des accidents.



4.1.1 APPAREILS ET MATÉRIELS ÉLECTRIQUES

Danger de choc électrique !

Danger de mort par électrocution.

- Prévoir l'appareil conformément aux exigences de sécurité locales en ce qui concerne le mode de fonctionnement et les influences environnementales.
- Le faire entretenir ou installer uniquement par des électrotechniciens ou sous leur surveillance. Il existe un risque de tension du secteur avec les boîtiers ouverts.
- Exploiter l'appareil conformément aux prescriptions en matière de sécurité et aux règles de l'électrotechnique.
- Les faire réparer sans retard en cas de manquements.
- Le mettre hors service si l'appareil présente un danger ou s'il est endommagé.
- Le mettre hors tension avant d'entamer le travail. Sécuriser l'appareil contre toute remise en service non autorisée. Informer le personnel des travaux prévus. Respecter les règles de sécurité électriques.
- Mettre tous les appareils à la terre en un point commun.
- N'exploiter l'appareil qu'avec une prise correctement installée et disposant d'un raccord de terre.
- Tenir les liquides à l'écart des appareils électriques.



4.1.2 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SÛR

Danger de développement de poussières !

Blessures graves ou mortelles liées au danger d'explosion ou par inhalation, ingestion ou contact avec la peau ou les yeux.

- Le sol de la zone de travail doit assurer une conductibilité électrostatique (mesure selon EN 1081 et EN 61340-4-1).
- Les dispositifs d'extraction du brouillard de peinture/aérations sont à installer par l'exploitant selon les prescriptions usuelles locales.
- S'assurer que la mise à la terre et la liaison équipotentielle de toutes les pièces de l'installation sont fiables et durables et résistantes aux sollicitations escomptées (par ex. mécanique, corrosion).
- S'assurer que l'équipement de protection individuelle (voir chapitre [4.2.1](#)) est disponible et utilisé.
- Veiller à ce que toutes les personnes à l'intérieur de la zone de travail portent des chaussures dissipatrices antistatiques. Les chaussures doivent correspondre à la norme EN 20344. La résistance d'isolement mesurée ne doit pas dépasser 100 MΩ.
- Les vêtements de protection, y compris les gants, doivent correspondre à la norme EN 1149-5. La résistance d'isolement mesurée ne doit pas dépasser 100 MΩ.
- S'assurer que l'environnement est exempt de sources d'inflammation telles que des flammes nues, des étincelles, des fils incandescents, ou des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
- Prévoir un nombre suffisant de dispositifs d'extinction incendie appropriées et les garder en parfait état d'utilisation.
- La libération de poudre doit être verrouillée électriquement avec le système d'air d'échappement de l'installation de pulvérisation.
- L'excédent de produit de revêtement (overspray) doit être soigneusement recueilli.
- L'exploitant doit s'assurer que la concentration moyenne de laque en poudre dans l'air correspondant à 50% de la limite inférieure d'explosibilité (LIE = concentration poudre / air maximum admise) n'est pas dépassée. Si aucune valeur fiable de la LIE n'est disponible, la concentration moyenne ne doit pas excéder 10 g/m³.
- S'assurer que la maintenance et les contrôles de sécurité sont effectués régulièrement.
- En cas de défaut, mettre immédiatement l'appareil ou l'installation hors tension et le / la faire réparer sans retard.



4.1.3 QUALIFICATION DU PERSONNEL

Danger lié à une utilisation incorrecte de l'appareil !

Danger de mort si le personnel n'est pas formé.

- S'assurer que les opérateurs sont formés conformément au mode d'emploi et aux instructions d'utilisation par l'exploitant. L'appareil ne doit être utilisé, entretenu et réparé que par un personnel formé. Les indications relatives à la qualification nécessaire du personnel figurent dans le mode d'emploi.

4.2 CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LE PERSONNEL

- Respecter à tout moment les informations de ce mode d'emploi, en particulier les consignes de sécurité et les indications d'avertissement.
- Respecter à tout moment les directives locales de protection du travail et les prescriptions de prévention des accidents.
- Pour les applications électrostatiques : Personnes appartenant à un groupe de risque conformément à la directive 2013/35/UE de la FEM (par ex. personnes portant d'implants actifs) ne doivent pas se trouver dans la zone du champ à haute tension !



4.2.1 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Danger de développement de poussières !

Blessures graves ou mortelles par inhalation, ingestion ou contact avec la peau ou les yeux.

- Lors de la préparation et du traitement de la poudre et lors du nettoyage de l'appareil, respecter les consignes de traitement fournies par le fabricant des laques en poudre utilisées.
- Lors de l'élimination de laques en poudre, les consignes du fabricant et les règles en vigueur sur la protection de l'environnement doivent être respectées.
- Prendre les mesures de protection prescrites, en particulier porter des lunettes de sécurité, des vêtements et des gants de protection ainsi que le cas échéant utiliser une crème de protection de la peau.
- Utiliser un masque ou un appareil de protection respiratoire.
- Pour une protection suffisante de la santé et de l'environnement : exploiter l'appareil dans une cabine de pulvérisation de poudre ou devant une paroi anti-projection avec ventilation (extraction) enclenchée.



4.2.2 MANIPULATION SÉCURISÉE DES APPAREILS DE PULVÉRISATION DE POUDRE WAGNER

Danger de développement de poussières !

- Ne jamais diriger les pistolets de pulvérisation de poudre vers des personnes.
- Ne pas soumettre les éléments de l'appareil à l'électrostatique.
- Avant tous les travaux sur l'appareil, lors d'interruptions de travail et des dérangements :
 - Couper l'alimentation en énergie et l'alimentation en air comprimé.
 - Dépressuriser le pistolet de pulvérisation de poudre et l'appareil.
 - Sécuriser le pistolet de pulvérisation de poudre contre toute activation.
 - Mettre l'appareil de commande hors tension.
 - En cas de dérangement, éliminer l'erreur conformément au chapitre « Recherche de pannes ».



4.2.3 MISE À LA TERRE DE L'APPAREIL

Danger par charge électrostatique !

Danger d'explosion et dommages à l'appareil.

En raison de la charge électrostatique, il peut, dans certaines circonstances, survenir des charges électrostatiques à l'appareil. En cas de décharge, la formation des étincelles ou flammes peut survenir.

Une mise à la terre correcte de tout le système de revêtement empêche les charges électrostatiques :

- S'assurer que tous les appareils et récipients sont reliés à la terre lors de chaque opération de revêtement.
- Tous les composants conducteurs de l'installation, tels que planchers, murs, plafonds, grilles de séparation, dispositifs de transport, pièces, récipients de poudre, automates de déplacement, ou les éléments de construction, etc. se trouvant dans la zone de pulvérisation, à l'exception des pièces conductrices de haute tension en fonctionnement normal, doivent être reliés au dispositif de mise à la terre.
Les éléments de la cabine doivent être mis à la terre conformément à la norme EN 12981.
- Veiller à ce que toutes les personnes à l'intérieur de la zone de travail soient reliées à la terre, par ex. par le port de chaussures dissipatrices antistatiques.
- Il convient de vérifier régulièrement le parfait état de fonctionnement des lignes de mise à la terre (voir EN 60204).



4.2.4 TUYAUX DE PRODUIT

Danger dû aux tuyaux de produit endommagés !

Le tuyau de produit peut provoquer des blessures dangereuses.

- Utiliser exclusivement un tuyau de poudre WAGNER original.
- Veiller à ce que les tuyaux soient posés seulement à des endroits adaptés. Ne poser en aucun cas les tuyaux :
 - dans des zones très fréquentées
 - sur des arêtes vives
 - sur des pièces mobiles
 - sur des surfaces chaudes
- Veiller à ce que les véhicules (par ex. chariots élévateurs) n'écrasent jamais les tuyaux ou que des forces ne soient appliquées d'une autre manière de l'extérieur sur les tuyaux.
- S'assurer que les tuyaux ne sont jamais pliés. Respecter le rayon maximum de pliage.
- S'assurer que le travail ne se poursuit jamais avec un tuyau endommagé.
- S'assurer que les tuyaux ne sont jamais utilisés pour tirer ou déplacer l'appareil.



4.2.5 Câbles de raccordement électriques

Danger dû à des câbles posés incorrectement !

Risque de blessure et dommages à l'appareil.

- Poser correctement les câbles de raccordement et les contrôler régulièrement.
- Remplacer immédiatement les câbles de raccordement endommagés.
- S'assurer que le travail ne se poursuit jamais avec un câble de raccordement endommagé.
- Ne jamais poser les câbles de raccordement sur les itinéraires de véhicules ou de moyens de transport ou sur des passages des chariots de manutention, et au travers de portes / portails.
- Ne pas poser les câbles de raccordement à proximité des passages ou chemins fréquentés pour éviter le risque de trébuchement.

4.2.6 NETTOYAGE ET RINÇAGE

Danger lié au nettoyage et au rinçage !

Danger d'explosion et dommages à l'appareil.

- Avant de commencer le nettoyage ou d'autres travaux manuels dans la zone de pulvérisation, la haute tension doit être désactivée et sécurisée contre la réactivation.
- Couper l'alimentation en air comprimé et dépressuriser l'appareil.
- Sécuriser l'appareil contre toute remise en service non autorisée.
- Pour le liquide de nettoyage, utiliser uniquement des récipients à conduction électrique ; ces récipients doivent être reliés à la terre.
- Utiliser de préférence des liquides de nettoyage non inflammables.
- On ne pourra utiliser des liquides de nettoyage inflammables qu'après avoir coupé la haute tension et à condition que toutes les pièces conductrices de haute tension soient déchargées à une énergie de décharge inférieure à 0,24 mJ, avant que ces produits ne puissent les atteindre. La plupart des solvants inflammables ont une énergie d'ignition d'environ 0,24 mJ correspondant à 60 nC.
- Le point d'inflammation des produits de nettoyage doit être au minimum de 15 K supérieur à la température ambiante.
- Observer les informations du fabricant de la laque en poudre.
- Pour retirer les dépôts de poussières, on utilisera exclusivement des aspirateurs industriels mobiles du modèle 1 (voir EN 60335-2).
- Appliquer les mesures de sécurité au travail (voir chapitre [4.1.2](#)).



4.2.7 MAINTENANCE ET RÉPARATION

Danger dû à une maintenance et une réparation inappropriées !

Danger de mort et dommages à l'appareil.

- Les réparations et le remplacement de pièces sont réservés à un point de service après-vente WAGNER ou à un personnel spécialement formé.
- Utiliser uniquement des pièces de rechange et des accessoires d'origine WAGNER.
- Ne pas modifier ou transformer l'appareil, contacter WAGNER en cas de besoin de changement.
- Réparer et remplacer uniquement les pièces qui sont mentionnées aux chapitres [12](#) et [13](#) et affectées à l'appareil.
- Ne pas utiliser des pièces défectueuses.
- Avant tous travaux sur l'appareil et en cas d'interruptions de travail :
 - Couper l'alimentation en énergie et l'alimentation en air comprimé.
 - Dépressuriser le pistolet de pulvérisation de poudre et l'appareil.
 - Sécuriser le pistolet de pulvérisation de poudre contre toute activation.
- Pour tous les travaux, respecter le mode d'emploi et les instructions de service.

4.2.8 DISPOSITIFS DE PROTECTION ET DE SURVEILLANCE

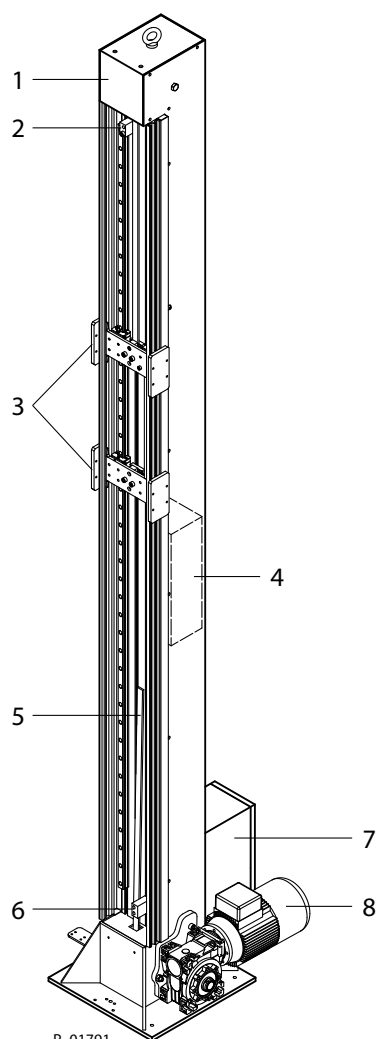
Danger dû au démontage des dispositifs de protection et de surveillance !

Danger de mort et dommages à l'appareil.

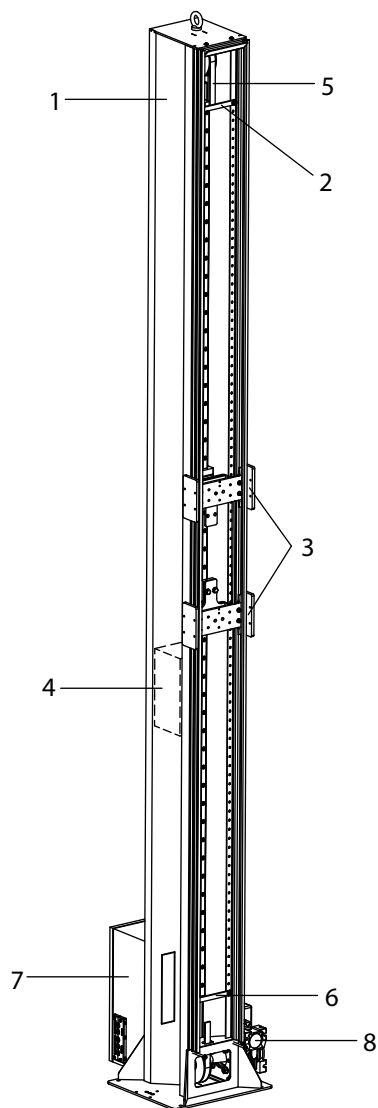
- Les dispositifs de protection et de surveillance ne doivent pas être retirés, modifiés ou rendus inopérants.
- Contrôler régulièrement le bon fonctionnement.
- Si des défauts sont constatés sur les dispositifs de protection et de surveillance, l'installation ne doit pas être mise en service jusqu'à ce que ces défauts soient écartés.

5 DESCRIPTION

5.1 STRUCTURE DU RÉCIPROCEUR VU 1

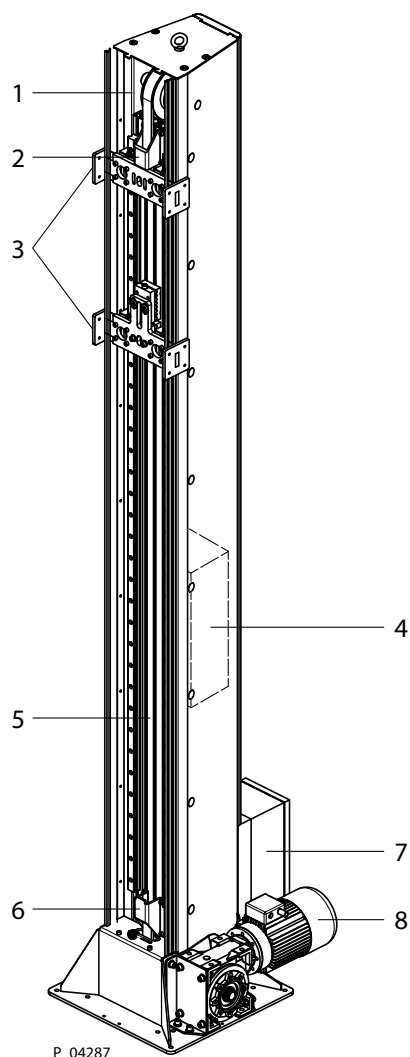


Pos	Désignation
1	Socle
2	Butée supérieure
3	Chariot élévateur pour logements de pistolets
4	Chariot de contrepoids
5	Courroie dentée
6	Butée inférieure
7	Armoire de commande
8	Moto-réducteur

5.2 STRUCTURE DU RÉCIPROCATEUR VU 2

P_02863

Pos	Désignation
1	Socle
2	Butée supérieure
3	Chariot élévateur pour logements de pistolets
4	Chariot de contrepoids
5	Courroie dentée
6	Butée inférieure
7	Armoire de commande
8	Moto-réducteur

5.3 STRUCTURE DU RÉCIPROCEUR VU 3

P_04287

Pos	Désignation
1	Socle
2	Butée supérieure
3	Chariot élévateur pour logements de pistolets
4	Chariot de contrepoids
5	Courroie dentée
6	Butée inférieure
7	Armoire de commande
8	Moto-réducteur

5.4 MODE DE FONCTIONNEMENT

Le porte-appareils du chariot élévateur 3 effectue un mouvement de haut en bas par l'intermédiaire de la courroie dentée 5 et du moto-réducteur 8.

La vitesse de levage, les points d'inversion ou la position sont prédéfinis par la commande centralisée.

La régulation de la position est effectuée par l'intermédiaire d'un convertisseur de fréquence, la mesure de course par l'intermédiaire d'un capteur incrémental.

5.5 DIFFÉRENTES VERSIONS

N° de comm.	Désignation
2327615	Réciprocateur VU 1-1800 (hauteur de levage 1800 mm ; 70,87 inch)
2327616	Réciprocateur VU 1-2400 (hauteur de levage 2400 mm ; 94,49 inch)
2327617	Réciprocateur VU 1-3000 (hauteur de levage 3000 mm ; 118,11 inch)
2363696	Réciprocateur VU 2-1800 (hauteur de levage 1800 mm ; 70,87 inch)
2363695	Réciprocateur VU 2-2400 (hauteur de levage 2400 mm ; 94,49 inch)
2411131	Réciprocateur VU 3-2000 (hauteur de levage 2000 mm ; 78,74 inch)

5.6 VOLUME DE LIVRAISON

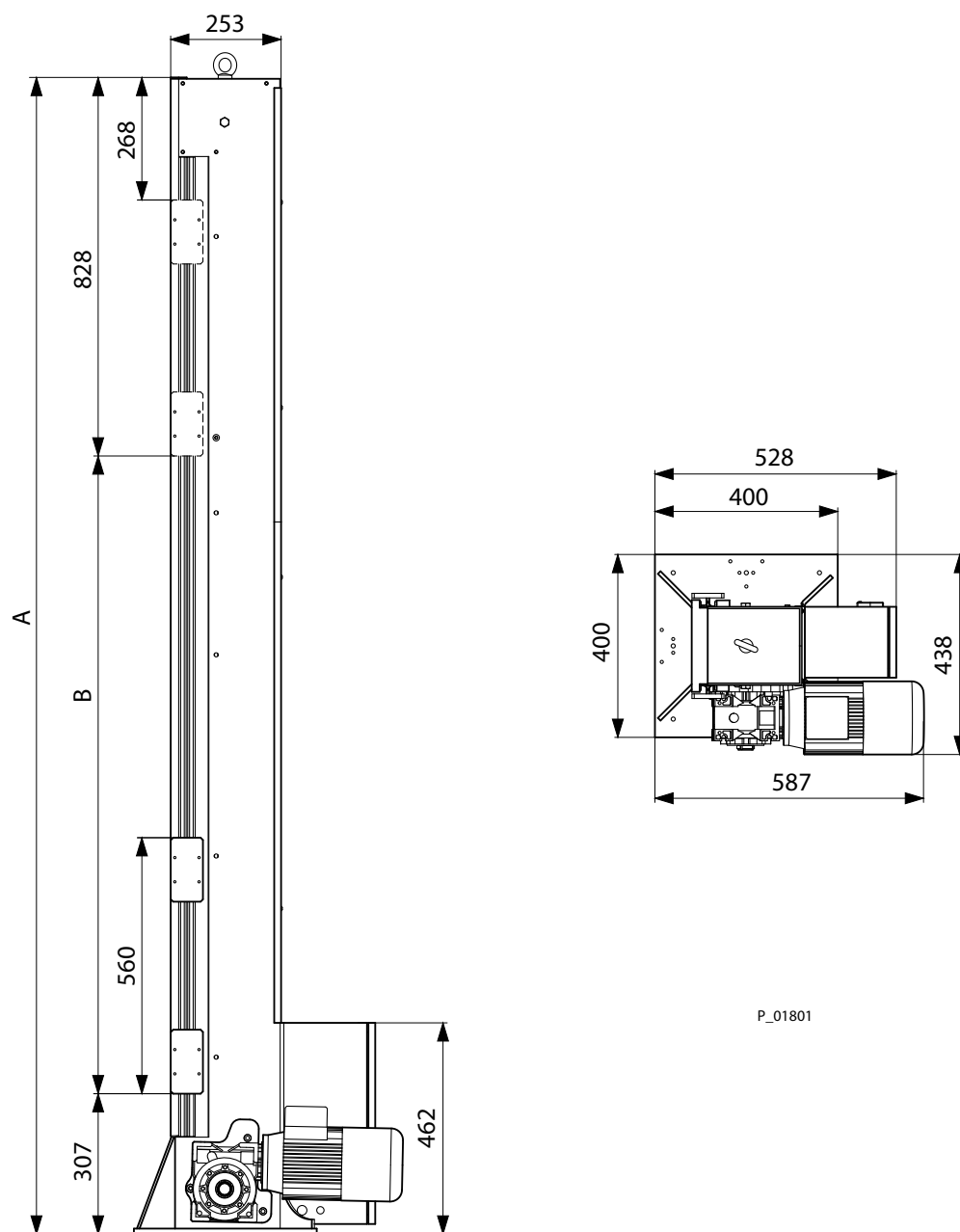
Stk	N° de comm.	Désignation
1	voir chapitre 5.5	Réciprocateur VU 1 / VU 2 / VU 3
font partie de l'équipement standard :		
1	voir chapitre 14	Déclaration d'incorporation
1	2330731	Mode d'emploi et instructions de montage en allemand
1	voir chapitre 1.3	Mode d'emploi et instructions de montage dans la langue du pays d'utilisation

5.7 DONNÉES**5.7.1 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

	VU 1-1800	VU 1-2400	VU 1-3000	VU 2-1800	VU 2-2400	VU 3-2000
Course minimale	100 mm ; 3,94 inch					
Course maximale	1800 mm ; 70,87 inch	2400 mm ; 94,49 inch	3000 mm ; 118,11 inch	1800 mm ; 70,87 inch	2400 mm ; 94,49 inch	2000 mm ; 78,74 inch
Vitesse de levage V minimale	6 m / min					
Vitesse de levage V maximale	30 m / min					
Charge maximale du porte-appareils (à une distance de 1 m du chariot de levage) (à une distance de 2 m du chariot de levage) (à une distance de 3 m du chariot de levage)	79 kg ; 174,17 lbs			33 kg ; 72,75 lbs 17 kg ; 37,48 lbs 11 kg ; 24,25 lbs		160 kg ; 352,74 lbs
Masse de contrepoids maximale	66 kg ; 145,50 lbs			31,5 kg ; 69,44 lbs		145 kg ; 319,67 lbs
Nombre maximal de pistolets ¹ (PEA-C4XL)						
horizontal	8			6		--
vertical	7			7		--
horizontal / vertical	12			7		24
Nombre de pistolets / axes Z maximal						
PEA-C4XL 1.4	4			--		9
PEA-C4XL 1.8	3			--		7
Course utile de l'axe linéaire pour le pistolet						
PEA-C4XL 1.4	800 mm ; 31,49 inch			--		800 mm
PEA-C4XL 1.8	1100 mm ; 43,30 inch			--		1100 mm
Puissance nominale du moteur d'entraînement	0,75 kW			0,55 kW		2,2 kW
Raccordement électrique	1/P/N/PE CA 230/240V 50/60 Hz					3 PH 400V 50/60 Hz
Degré de protection	IP 54					
Classe d'efficacité énergétique	IE1					
Émission sonore	< 70 dB (A)					
Poids	266 kg ; 586 lbs	268 kg ; 590 lbs	280 kg ; 617 lbs	179 kg ; 395 lbs	193 kg ; 425 lbs	450 kg ; 992,08 lbs

- 1.) La distance entre les différents pistolets doit être de 300 mm au minimum afin de garantir un fonctionnement parfait.

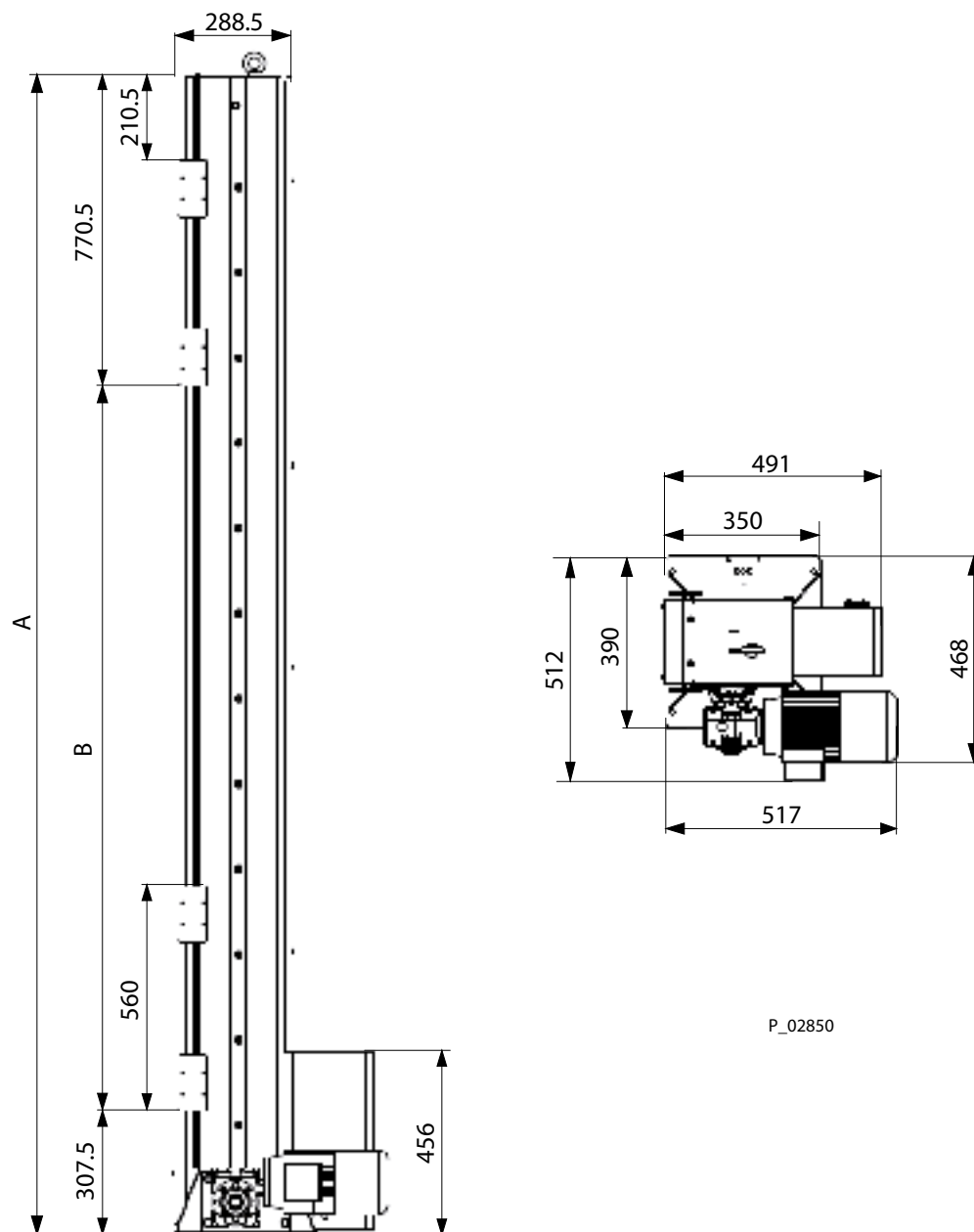
Conditions ambiantes :	
Plage de température de fonctionnement	0-45 °C ; 32-113 °F
Humidité maximale de l'air	80 %

5.7.2 DIMENSIONS VU 1

P_01801

Dimensions en mm

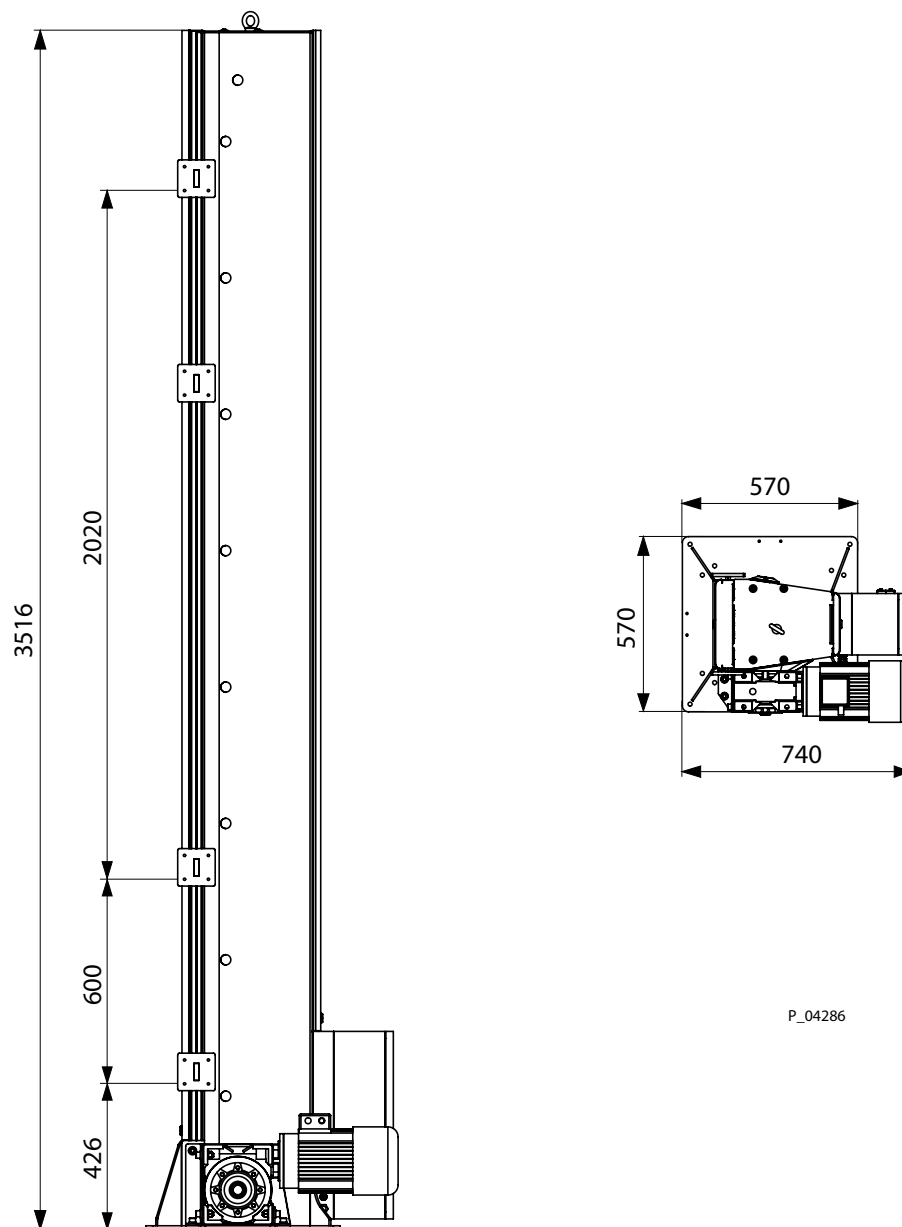
Type	VU 1-1800	VU 1-2400	VU 1-3000
Hauteur totale / Hauteur de construction A	2935 mm ; 115,55 inch	3535 mm ; 139,17 inch	4135 mm ; 162,80 inch
Course / Distance de déplacement B	1800 mm ; 70,87 inch	2400 mm ; 94,49 inch	3000 mm ; 118,11 inch

5.7.3 DIMENSIONS VU 2

P_02850

Dimensions en mm

Type	VU 2-1800	VU 2-2400
Hauteur totale / Hauteur de construction A	2878 mm ; 113,31 inch	3478 mm ; 136,93 inch
Course / Distance de déplacement B	1800 mm ; 70,87 inch	2400 mm ; 94,49 inch

5.7.4 DIMENSIONS VU 3

P_04286

Dimensions en mm

5.8 ACCESSOIRES

Seuls les accessoires indiqués dans le chapitre [12](#) du présent mode d'emploi peuvent être utilisés sur le réciprocateur VU 1, VU 2 ou VU 3.

6 MONTAGE ET MISE EN SERVICE

6.1 QUALIFICATION DU PERSONNEL DE MONTAGE / DE MISE EN SERVICE

- Le personnel de montage et de mise en service doit posséder tous les prérequis techniques pour une exécution sûre de la mise en service.
- Lors du montage et de la mise en service et de tous les travaux, lire et respecter le mode d'emploi et les prescriptions de sécurité des composants du système supplémentaires requis.

Une personne autorisée doit s'assurer que l'état de fonctionnement sûr de l'appareil est vérifié après le montage et la mise en service.

6.2 CONDITIONS DE STOCKAGE

L'appareil doit être stocké jusqu'au montage dans un lieu sans vibration, sec et le moins poussiéreux possible. Il ne doit pas être stocké à l'extérieur de pièces fermées.

La température de l'air sur le lieu de stockage doit être située dans une plage de -20 °C à +60 °C ; -4 °F à +140 °F.

L'humidité relative de l'air dans le lieu de stockage doit être entre 10% et 95% (sans condensation).

6.3 CONDITIONS DE MONTAGE

La température de l'air sur le site de montage doit se situer dans une plage de température de 0 °C à 40 °C ; 32 °F à 104 °F.

L'humidité relative de l'air sur le site de montage doit être située entre 10% et 95% (sans condensation).

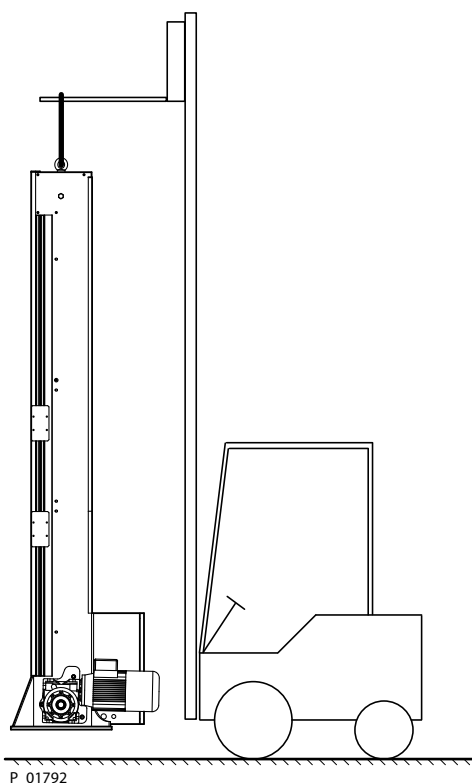
Les fondations doivent présenter les caractéristiques suivantes :

- exempt de vibrations
- plan (inclinaison admissible 1°)
- résistance (2000 kg/m² ; 4409 lbs/m²)

6.4 TRANSPORT**⚠ AVERTISSEMENT****Poids et centre de gravité des pièces élevés !**

Risque de blessure et dommages à l'appareil.

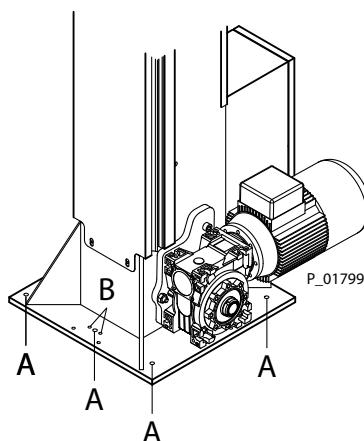
- Pour le montage, utiliser exclusivement des appareils de levage adaptés (chariot élévateur).
- Il est interdit de soulever le réciprocateur sur les pièces mobiles ou sur le moto-réducteur.
- Sécuriser les pièces contre le basculement pendant le transport.
- Sécuriser la zone de montage contre tout accès non autorisé.



P_01792

Étapes de travail :

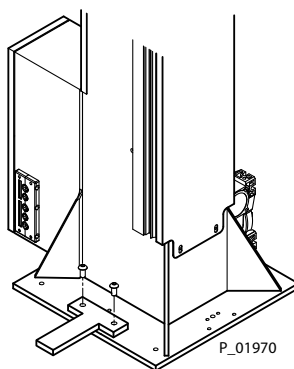
1. Positionner le cordage ou le crochet sur l'œillet.
Veiller à ce que le cordage ne glisse pas.
2. Soulever le réciprocateur et le transporter jusqu'à son lieu de destination.

6.5 MONTAGE

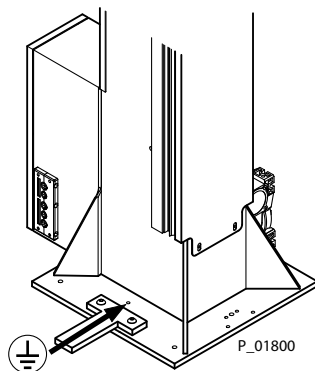
L'automate de déplacement doit être ancré correctement dans la plaque de fondation ou monté sur l'unité de translation.

Étapes de travail :

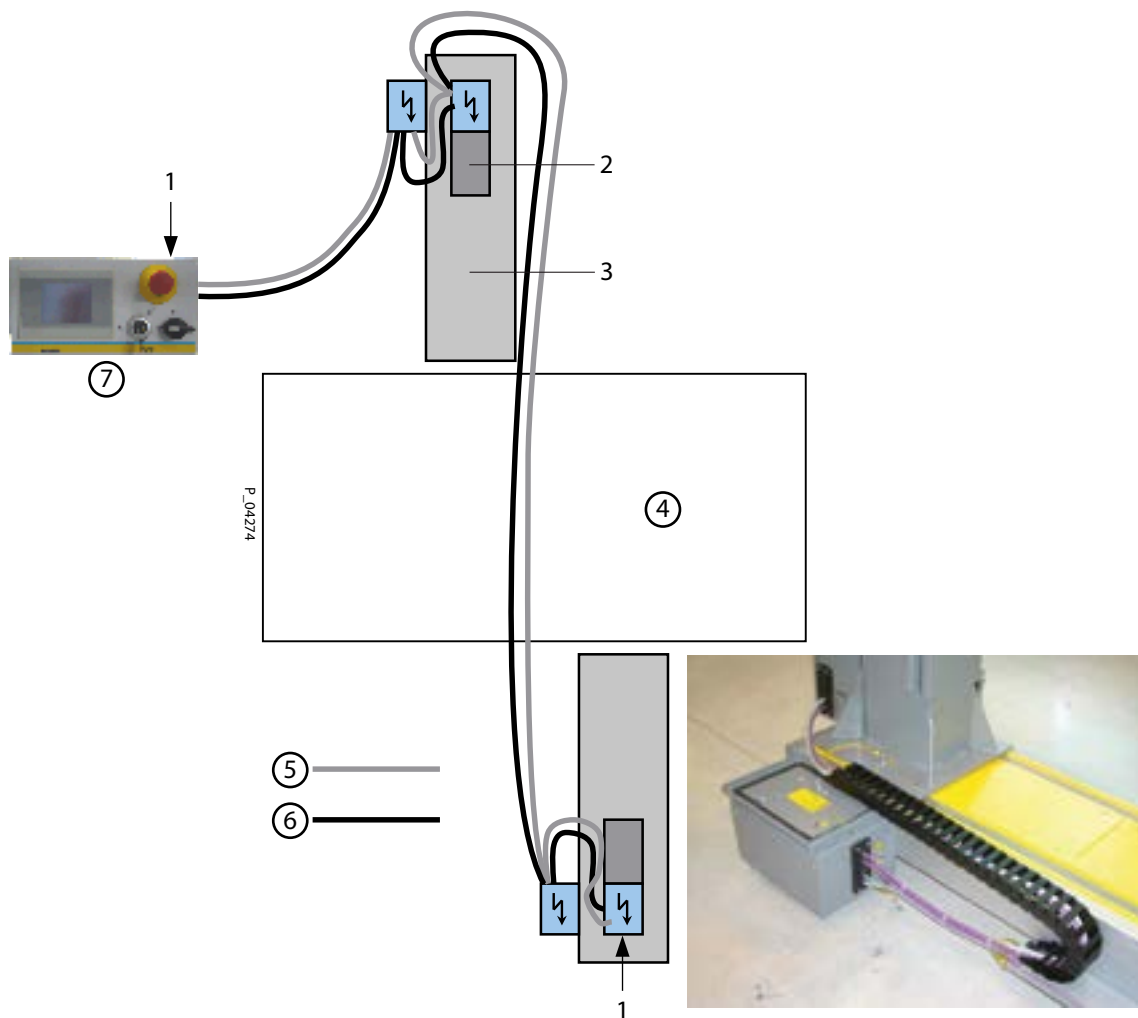
1. Positionner le chariot translateur à l'endroit prévu à cet effet et le monter dans les règles de l'art (voir mode d'emploi HU 1).
2. Mettre à niveau le chariot translateur à l'aide d'un niveau à bulle.
3. Tirer le câble à travers la vis à œillet située sur le réciprocateur et positionner le réciprocateur à la verticale à l'aide d'un gerbeur.
4. Placer le réciprocateur sur les chariots de guidage du chariot translateur et le fixer sur le chariot translateur avec les vis M8 (A) fournies.
5. Aligner les trous B de la plaque de fond du réciprocateur sur ceux de l'entraîneur de la courroie dentée du chariot translateur et les visser les uns aux autres.
6. Régler les butées supérieures et inférieures sur les positions finales provisoires (voir chapitre [6.10](#)).
7. Monter les pistolets dans la disposition souhaitée (voir chapitre [6.11](#) ou [6.12](#)).
8. Monter les contrepoids (voir chapitre [6.9](#)).
9. Régler la butée supérieure et inférieure du réciprocateur de sorte que les pistolets ne puissent pas entrer en contact avec l'enveloppe de la cabine (voir chapitre [6.10](#)).
10. Positionner la chaîne énergétique.



11. Visser l'entraîneur sur la chaîne énergétique avec les deux vis fournies.



12. Mettre à la terre le chariot translateur et le réciprocateur.
13. Raccorder les câbles électriques et de bus (voir chapitre [6.6](#)).
14. L'appareil est prêt à l'emploi et peut être mis en service par la commande.

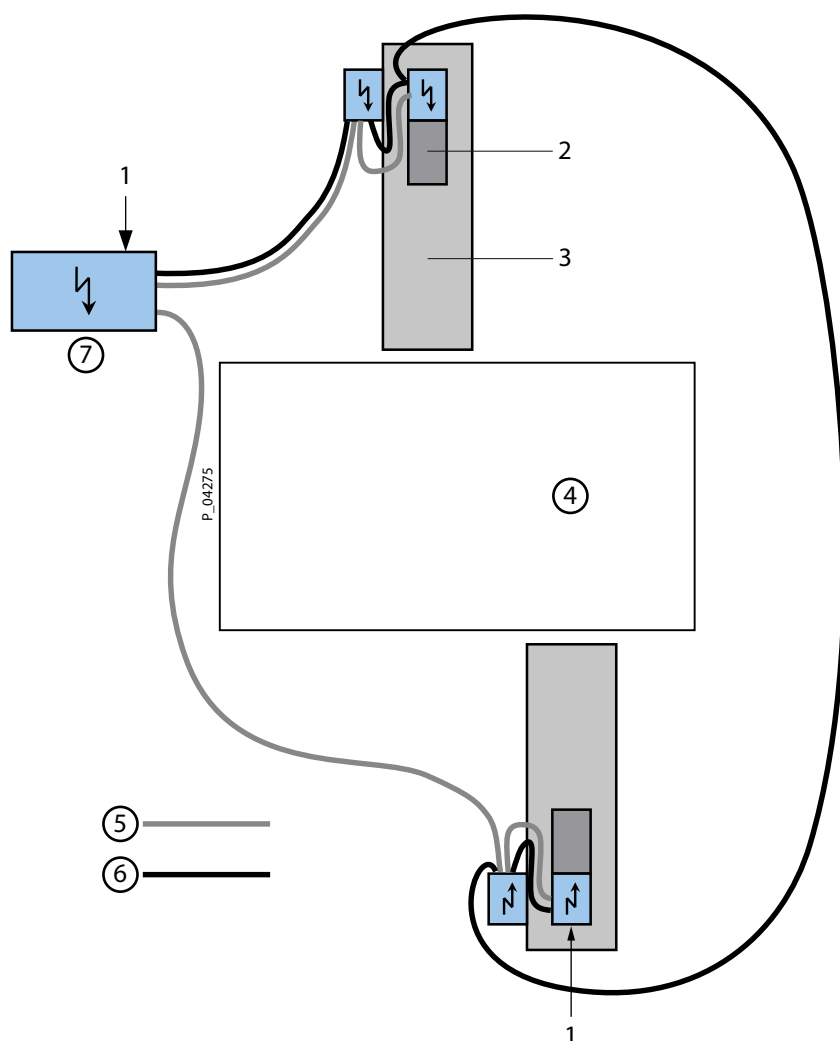
6.6 RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE**6.6.1 MCS 1 STAND-ALONE / PRIMATECH**

Pos	Désignation
1	Terminaison CAN
2	Réciprocateur
3	Chariot translateur
4	Cabine
5	Alimentation en tension
6	Bus CAN
7	MCS 1

6.6.2 RACCORDEMENT DE 2 RÉCIPROCATEURS

La topologie du Bus CAN est le réseau avec une terminaison sur chacune des deux extrémités. Le bus CAN glisse alors de l'armoire de commande via les réciprocateurs et les chariots translateurs jusqu'au dernier réciprocateur ou chariot où se trouve la terminaison CAN.

Pour répartir la charge de courant, un réciprocateur est raccordé à chacune des deux sorties de tension (voir figure).



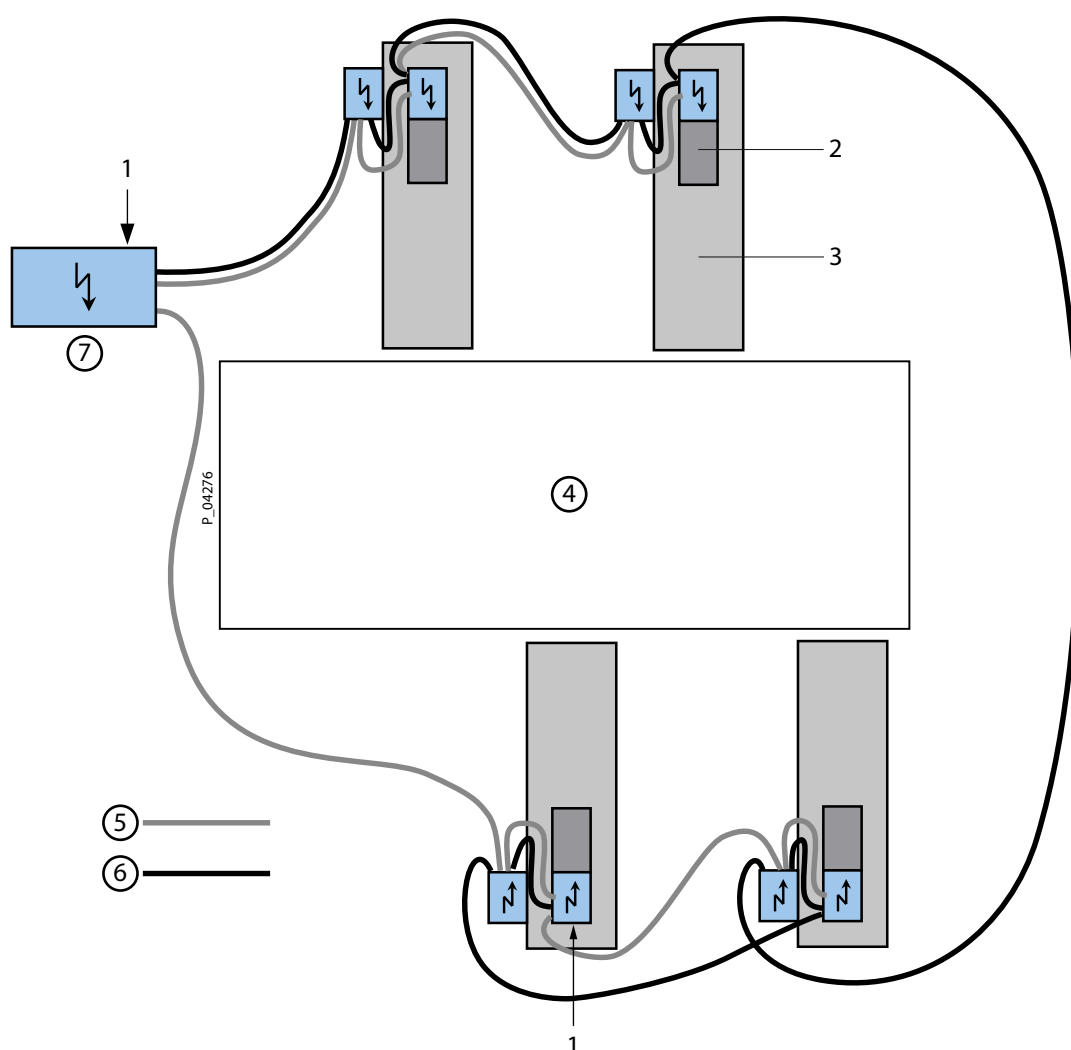
Pos	Désignation
1	Terminaison CAN
2	Réciprocateur
3	Chariot translateur
4	Cabine
5	Alimentation en tension
6	Bus CAN
7	Armoire de commande

6.6.3 RACCORDEMENT DE 4 RÉCIPROCATEURS

La topologie du Bus CAN est le réseau avec une terminaison sur chacune des deux extrémités.

Le bus CAN glisse alors de l'armoire de commande via les appareils locomoteurs jusqu'au dernier appareil locomoteur où se trouve la terminaison CAN.

Pour répartir la charge de tension, deux réciprocateurs sont raccordés à chacune des deux sorties de tension (voir figure).



Pos	Désignation
1	Terminaison CAN
2	Réciprocateur
3	Chariot translateur
4	Cabine
5	Alimentation en tension
6	Bus CAN
7	Armoire de commande

6.6.4 RACCORDEMENT DU RÉCIPROCEUR **AVERTISSEMENT****Danger dû au courant électrique !**

Danger de mort et risque de blessure.

- Avant le raccordement, s'assurer que la commande externe est désactivée et que l'ARRÊT D'URGENCE est actionné.



Ne mettre l'appareil en service que s'il est conforme, une fois le montage terminé, aux exigences fondamentales de la directive 2006/42/CE.

Les exigences des articles correspondants, en particulier, doivent être remplies par l'exploitant :

- 1.1.4 Éclairage
- 1.2.4.1 Arrêt normal
- 1.2.4.3 Arrêt en cas d'urgence
- 1.2.4.4 Total de machines
- 1.2.5 Sélection des modes de commande ou de fonctionnement
- 1.2.6 Débranchement de l'alimentation électrique
- 1.3.7 Risques dûs aux pièces mobiles
- 1.3.8 Sélection des dispositifs de protection contre les risques dûs aux pièces mobiles
- 15.6 Incendie
- 1.5.16 Foudre
- 1.7.1.2 Dispositifs d'avertissement

Le raccordement du réciproceur à une commande et une mise en service ne sont autorisés que si la zone de danger du réciproceur est sécurisée par des mesures de protection appropriées. Il peut par exemple s'agir d'un dispositif de protection séparateur (clôture). Si une clôture de protection avec accès (porte) est utilisée, cette fonction de sécurité de la commande doit être conforme au minimum au degré d'intégrité de sécurité SIL 2 conformément à EN 62061 ou PL d conformément à EN ISO 13849-1. Si une clôture de protection sans accès est utilisée, cette fonction de sécurité de la commande doit être conforme au minimum au degré d'intégrité de sécurité SIL 1 conformément à EN 62061 ou PL c conformément à EN ISO 13849-1.

Un dispositif de protection n'est pas compris dans la livraison du réciproceur. L'utilisateur est responsable de la fourniture et de l'installation du dispositif de protection.



P_01976

Étapes de travail :

1. Mettre hors tension.
2. Sécuriser contre une remise en marche.
3. Constater l'absence de tension.
4. Sécuriser / fixer le chariot de levage contre un mouvement.
5. Couper l'alimentation électrique.
6. Dévisser les vis (1) de l'armoire de commande du réciprocateur et enlever le couvercle.
7. Dévisser les vis (2) et retirer le passe-câble de l'armoire de commande.
8. Dévisser les vis (3) et tirer le passe-câble.
9. Tirer le câble de raccordement du réciprocateur par le passe-câble et le raccorder dans l'armoire de commande (voir chapitre [15](#) ou [16](#)).
10. Assembler le passe-câble et le visser avec les vis (3).
11. Visser le passe-câble avec les vis (2) à l'armoire de commande.
12. Poser le couvercle sur l'armoire de commande et le fixer avec les vis (1).
13. Tirer le câble de raccordement par la chaîne énergétique du chariot translateur et le raccorder dans l'armoire de commande de ce dernier.

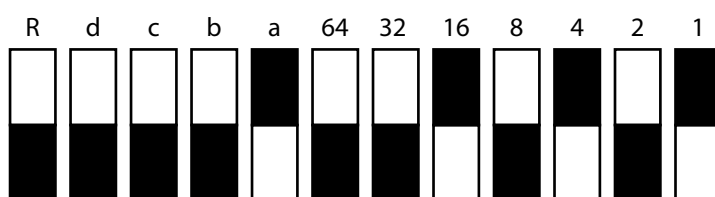
6.6.5 RÉGLAGE DU CONVERTISSEUR DE FRÉQUENCE

Le numéro de nœud CAN doit être réglé sur le convertisseur de fréquence du réciprocauteur.
Le réglage se fait par les interrupteurs DIP 1 à 64.

Réglage réciprocauteur 1 : adresse 21 (interrupteur DIP 1, 3, 5 ON)

Réglage réciprocauteur 2 : adresse 22 (interrupteur DIP 2, 3, 5 ON)

Autres réciprocauteurs seront numérotés de façon consécutive (23, 24; ...).



P_01990

Adresse: 21

Débit en bauds : 250

Résistance de fermeture : OFF

Le débit en bauds peut être réglé avec les interrupteurs a à d.

La valeur est réglée en usine à 250 KB (interrupteur a ON).

Sur le dernier appareil de la boucle CAN, l'interrupteur R doit être mis à ON.

6.7 DÉTERMINATION DU NOMBRE DE PISTOLETS

Le nombre de pistolets est déterminé en fonction du type de ces derniers.

! AVIS**Charge du porte-appareils !**

Risque d'endommagement des appareils.

- La charge du porte-appareils ne doit en aucun cas dépasser 79 kg ; 174,17 lbs pour VU 1, 33 kg ; 73 lbs pour VU 2 et 160 kg ; 352,74 lbs pour VU 3 (voir chapitre Caractéristiques techniques).
- Si le nombre de pistolets est changé à un moment ultérieur, s'assurer que la charge admissible n'est pas dépassée.

Pistolet de pulvérisation *	Poids du pistolet
Pistolet de pulvérisation Corona PEA-C4-HiCoat	555 g ; 1,22 lbs
Pistolet de pulvérisation Tribo PEA-T3	900 g ; 1,98 lbs
Pistolet de pulvérisation Corona PEA-C4XL-HiCoat 0,85 / 1,1 / 1,4 / 1,8	1230 g / 1450 g / 1720 g / 2000 g ; 2,71 lbs / 3,20 lbs / 3,79 lbs / 4,41 lbs
Pistolet de pulvérisation Tribo PEA-T3XL 0,85 / 1,1 / 1,4 / 1,8	1620 g / 1840 g / 2100 g / 2400 g ; 3,57 lbs / 4,06 lbs / 4,63 lbs / 5,29 lbs

* La distance respective entre les pistolets de pulvérisation montés doit être au moins de 300 mm ; 11,81 inch.

Monter les pistolets conformément aux modes d'emploi correspondants.

6.8 NOMBRE CORRECT DE CONTREPOIDS**6.8.1 RÉCIPROCATEUR VU1**

Charge totale* [kg]	Nombre de contrepois à installer		Charge totale* [kg]	Nombre de contrepois à installer		Charge totale* [kg]	Nombre de contrepois à installer	
	1,1 kg**	15 kg		1,1 kg**	15 kg		1,1 kg**	15 kg
14	0	0	38	22	0	le débit maximal se réduit de 100 mm		
15	1	0	39	23	0	61	16	2
16	2	0	40	24	0	62	17	2
17	3	0	41	25	0	63	18	2
18	4	0	42	26	0	64	19	2
19	5	0	43	27	0	65	20	2
20	6	0	44	28	0	66	20	2
21	7	0	45	29	0	67	21	2
22	8	0	46	16	1	68	22	2
23	9	0	47	17	1	69	23	2
24	10	0	48	18	1	70	24	2
25	10	0	49	19	1	71	25	2
26	11	0	50	20	1	72	26	2
27	12	0	51	20	1	73	27	2
28	13	0	52	21	1	74	28	2
29	14	0	53	22	1	75	29	2
30	15	0	54	23	1	76	30	2
31	16	0	55	24	1	77	30	2
32	17	0	56	25	1	78	31	2
33	18	0	57	26	1	79	32	2
34	19	0	58	27	1			
35	20	0	59	28	1			
36	20	0	60	29	1			
37	21	0						

* charge de traction inclusive par tuyaux / câbles

** 6 contrepois (à 1,1kg) sont déjà montés en état de livraison, les démonter si nécessaire

6.8.2 RÉCIPROCEUR VU2

Charge totale* [kg]	Nombre de contreponds à installer 0,5 kg**	Charge totale* [kg]	Nombre de contreponds à installer 0,5 kg**	Charge totale* [kg]	Nombre de contreponds à installer 0,5 kg**
4	1	14	21	24	41
5	3	15	23	25	43
6	5	16	25	26	45
7	7	17	27	27	47
8	9	18	29	28	49
9	11	19	31	29	51
10	13	20	33	30	53
11	15	21	35	31	55
12	17	22	37	32	57
13	19	23	39	33	59

* charge de traction inclusive par tuyaux / câbles

** 23 contreponds sont déjà montés en état de livraison, les démonter si nécessaire

6.8.3 RÉCIPROCEUR VU3

Charge totale* [kg]	Nombre de contreponds à installer 2,2 kg**	Charge totale* [kg]	Nombre de contreponds à installer 2,2 kg**	Charge totale* [kg]	Nombre de contreponds à installer 2,2 kg**
20	0	67	22	114	43
21	1	68	22	115	44
22	1	69	23	116	44
23	2	70	23	117	45
24	2	71	24	118	45
25	3	72	24	119	45
26	3	73	25	120	46
27	4	74	25	121	46
28	4	75	25	122	47
29	5	76	26	123	47
30	5	77	26	124	48
31	5	78	27	125	48
32	6	79	27	126	49
33	6	80	28	127	49
34	7	81	28	128	50
35	7	82	29	129	50
36	8	83	29	130	50
37	8	84	30	131	51
38	9	85	30	132	51
39	9	86	30	133	52
40	10	87	31	134	52
41	10	88	31	135	53
42	10	89	32	136	53

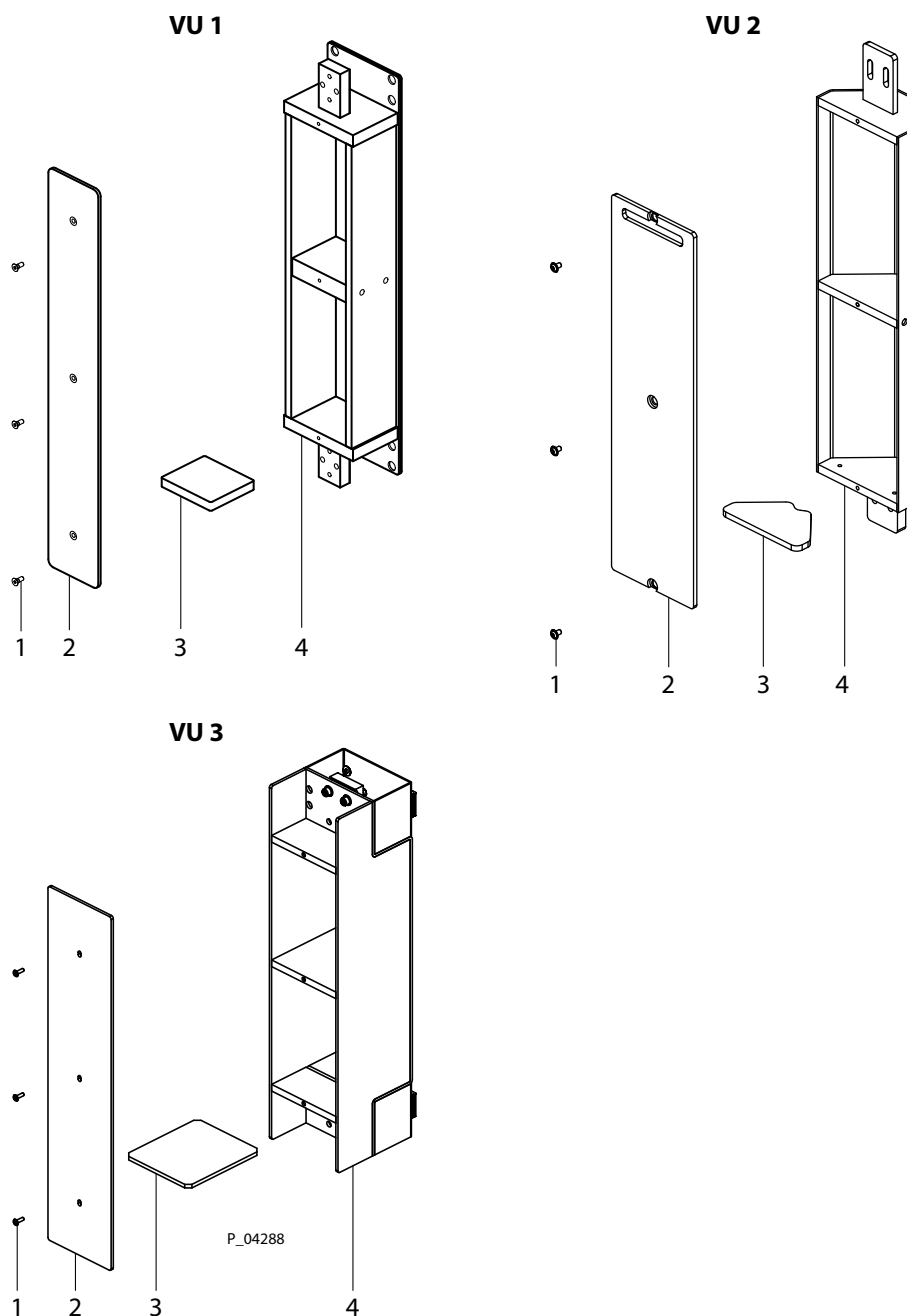
Charge totale* [kg]	Nombre de contrepoids à installer 2,2 kg**	Charge totale* [kg]	Nombre de contrepoids à installer 2,2 kg**	Charge totale* [kg]	Nombre de contrepoids à installer 2,2 kg**
43	11	90	32	137	54
44	11	91	33	138	54
45	12	92	33	139	55
46	12	93	34	140	55
47	13	94	34	141	55
48	13	95	35	142	56
49	14	96	35	143	56
50	14	97	35	144	57
51	15	98	36	145	57
52	15	99	36	146	58
53	15	100	37	147	58
54	16	101	37	148	59
55	16	102	38	149	59
56	17	103	38	150	60
57	17	104	39	151	60
58	18	105	39	152	60
59	18	106	40	153	61
60	19	107	40	154	61
61	19	108	40	155	62
62	20	109	41	156	62
63	20	110	41	157	63
64	20	111	42	158	63
65	21	112	42	159	64
66	21	113	43	160	64

* charge de traction inclusive par tuyaux / câbles

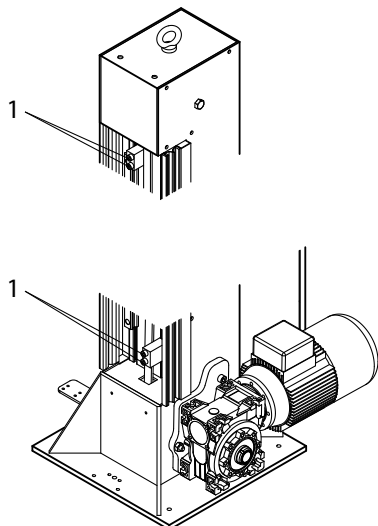
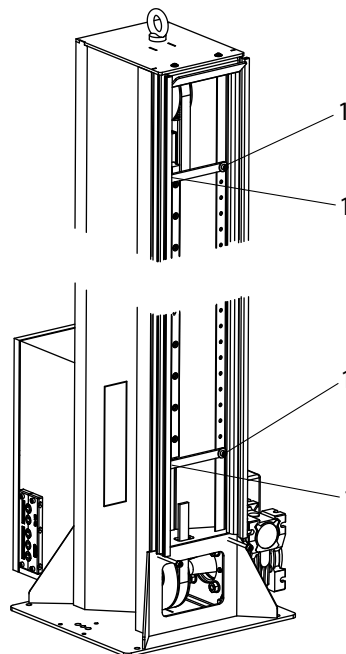
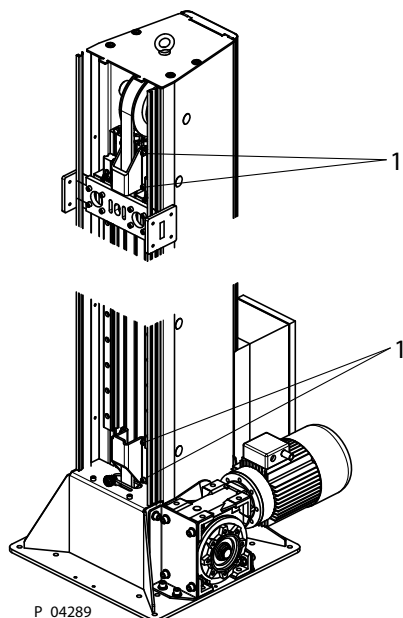
** Aucun contrepoids n'est monté en état de livraison.

6.9 MONTAGE DES POIDS AUXILIAIRES

Des contrepoids doivent être montés sur le réciprocateur en fonction du nombre des pistolets montés (voir chapitres [6.7](#) et [6.8](#)).

**Étapes de travail :**

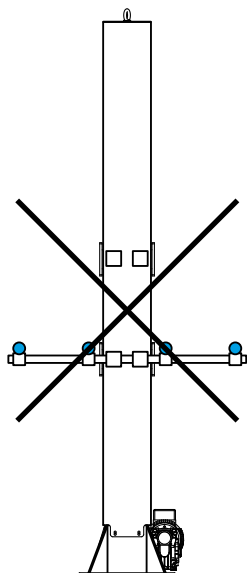
1. Dévisser les vis (1) et retirer la tôle de protection (2) du chariot (4).
2. Introduire le nombre correspondant de contrepoids (3) dans le chariot (4).
3. Placer la tôle de protection (2) sur le chariot (4) et visser à l'aide des vis (1).

6.10 RÉGLAGE DE LA BUTÉE SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE**VU 1****VU 2****VU 3**

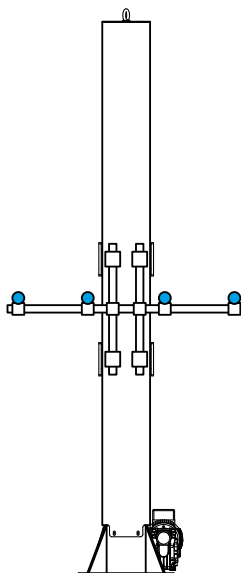
P_04289

Étapes de travail :

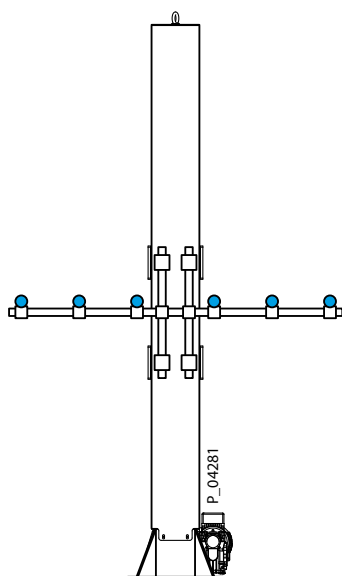
1. Desserrer les vis (1) sur la butée supérieure et inférieure.
2. Régler la butée supérieure et inférieure de sorte que les pistolets ne puissent pas toucher l'enveloppe de la cabine.
3. Serrer les vis (1) sur la butée supérieure et inférieure.

6.11 DISPOSITION DES PISTOLETS VU 1**6.11.1 DISPOSITION DES PISTOLETS COURSE LONGUE 2-4 PISTOLETS**

P_04280



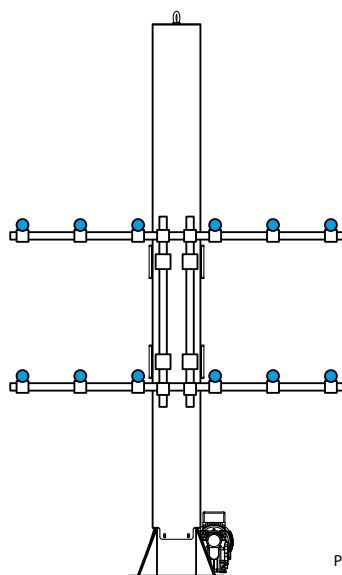
2-4 Pistolets horizontalement

6.11.2 DISPOSITION DES PISTOLETS COURSE LONGUE 5-8 PISTOLETS

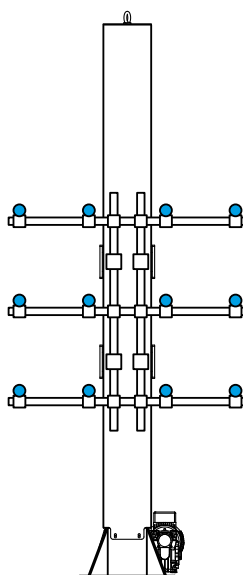
P_04281

5-8 Pistolets horizontalement

- Nombre des pistolets gauche / droite le plus égale possible
- Nombre maximal des pistolets en fonction de la charge maximale et du fléchissement admissible du support
- Recommandation : 8 pistolets au maximum

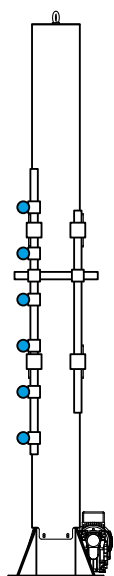
6.11.3 DISPOSITION DES PISTOLETS AU PLUSIEURS NIVEAUX

Pistolets horizontalement, 2 niveaux

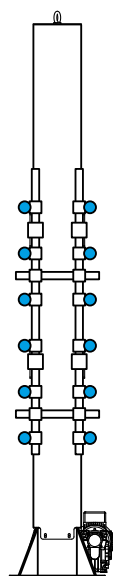


Pistolets horizontalement, 3 niveaux

- Nombre des pistolets gauche / droite le plus égale possible

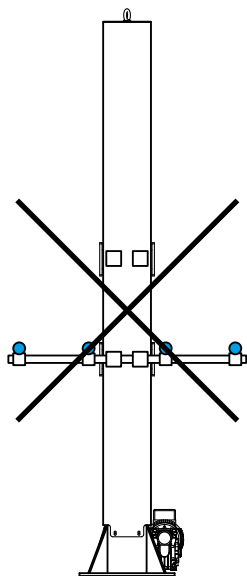
6.11.4 DISPOSITIONS DES PISTOLETS COURSE COURTE APPLICATIONS

Pistolets verticalement, sur un côté

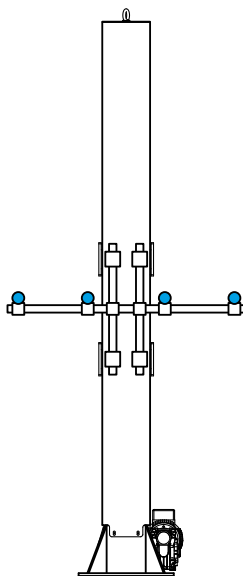


Pistolets verticalement, sur deux côtés

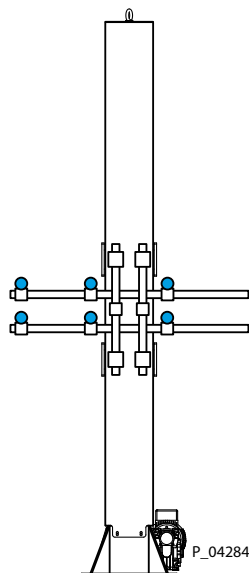
- Pistolets sur le côté gauche ou droit au choix

6.12 DISPOSITION DES PISTOLETS VU 2**6.12.1 DISPOSITION DES PISTOLETS COURSE LONGUE 2-4 PISTOLETS**

P_04280



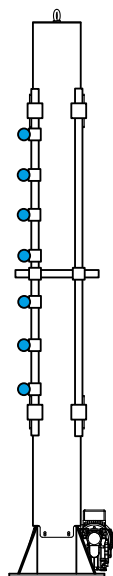
2-4 pistolets

6.12.2 DISPOSITION DES PISTOLETS COURSE LONGUE 5-6 PISTOLETS

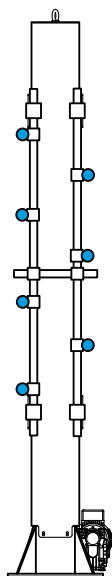
P_04284

5-6 pistolets horizontalement, 2 niveaux

- Nombre maximal des pistolets en fonction de la charge maximale et du fléchissement admissible du support
- 6 pistolets au maximum

6.12.3 DISPOSITIONS DES PISTOLETS COURSE COURTE APPLICATIONS

P_04285



Pistolets verticalement, sur un côté

Pistolets verticalement, sur les deux côtés

- Pistolets sur le côté gauche ou droit au choix
- 7 pistolets au maximum

6.13 MISE À LA TERRE

Pour des raisons de sécurité, le réciproicateur doit être mis à la terre dans les règles de l'art. La mise à la terre a lieu via le raccordement du câble de terre sur le raccord de mise à la terre du réciproicateur (voir chapitre 6.5). WAGNER recommande, à cet effet, l'utilisation d'un câble en cuivre de 4 mm minimum suffisamment résistant.

Afin d'obtenir un revêtement par pulvérisation optimal, la mise à la terre dans les règles de l'art de la pièce est également impérative.

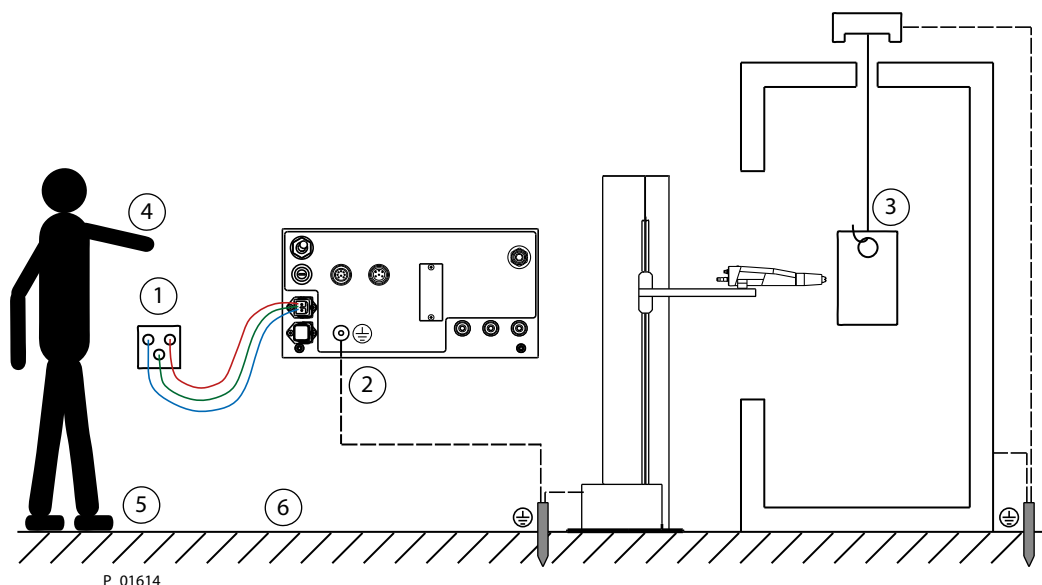
Une mauvaise mise à la terre a les conséquences suivantes :

- Une charge électrique dangereuse de la pièce
- Un très mauvais enveloppement
- Un revêtement non homogène
- Un retour de pulvérisation sur le pistolet, c'est-à-dire de la saleté

Les conditions pour une mise à la terre et un revêtement homogène impeccables d'une pièce sont les suivantes :

- Suspension conductrice pour la pièce à revêtir
- Mise à la terre de la cabine de pulvérisation, du dispositif de transport et de suspension par le client, conformément aux modes d'emploi de ces derniers ou aux indications des fabricants
- Nettoyage régulier de l'appareil de suspension pour éliminer les dépôts de poudre
- La résistance de mise à la terre de la pièce ne doit pas dépasser 1 MΩ.
(Résistance électrique à la mise à terre mesurée sous 500 V ou 1000 V).
- Le câble de terre raccordé vers le module de commande ou dans l'armoire de commande

Il y a risque de formation d'étincelles inflammables entre le convoyeur, les suspensions et la pièce si les points de contact électriques entre le convoyeur, les suspensions et la pièce ne sont pas suffisamment décapés et les pièces ne sont ainsi pas suffisamment mises à la terre ! Ces étincelles peuvent entraîner de fortes perturbations radiofréquences (CEM).

6.13.1 MISE À LA TERRE DE L'INSTALLATION DE REVÊTEMENT PAR PULVÉRISATION

- 1 N'utiliser que le câble de réseau comportant une tresse de masse !**
- 2 Relier le câble de terre à la cabine et à la prise de terre du système !**
- 3 Retirer entièrement la laque sur les crochets et les autres pièces de suspension !**
- 4 Ne pas porter de gants isolants !**
- 5 Porter des chaussures aptes à conduire les charges électrostatiques !**
- 6 Le sol doit impérativement assurer une conductibilité électrostatique !**

6.14 CONTRÔLES DE SÉCURITÉ

Une personne autorisée doit s'assurer que l'état de fonctionnement sûr de l'appareil est vérifié après le montage et la mise en service.

Il s'agit, entre autres :

- Effectuer des contrôles de sécurité conformément au chapitre [8.2.3](#).



7 FONCTIONNEMENT

7.1 QUALIFICATION DES OPÉRATEURS

- Les opérateurs doivent être aptes et qualifiés pour l'utilisation de l'ensemble de l'installation.
- Les opérateurs doivent connaître les dangers possibles dus à un comportement inadéquat, ainsi que les dispositifs et les mesures de protection nécessaires.
- Avant le début de la tâche, les opérateurs doivent être formés d'une façon appropriée sur l'installation.

7.2 TRAVAUX

S'assurer que :

- les contrôles de sécurité réguliers sont effectués conformément au chapitre [8.2.3](#),
- la mise en service est effectuée conformément au chapitre [6](#).

7.3 ACTIVER LE RÉCIPROCEUR

Le réciprocateur est mis en marche via la commande supérieure de l'installation.

7.4 DÉSACTIVER LE RÉCIPROCEUR

7.4.1 ARRÊT EN MODE NORMAL

Le réciprocateur est arrêté via la commande supérieure de l'installation.

7.4.2 ARRÊT DU RÉCIPROCEUR EN CAS DE DÉRANGEMENTS OU D'URGENCE

En cas de dérangements ou d'urgence, le réciprocateur peut être coupé en même temps que l'installation via les dispositifs d'arrêt d'urgence. Simultanément l'alimentation électrique et l'alimentation de produit de revêtement sont mises hors tension.

8 NETTOYAGE ET MAINTENANCE

8.1 NETTOYAGE

8.1.1 PERSONNEL DE NETTOYAGE

Les travaux de nettoyage doivent être réalisés régulièrement et avec soin par du personnel qualifié et formé. Il faut l'informer des dangers spécifiques lors de leur formation.

Pendant les travaux de nettoyage, les dangers suivants peuvent survenir :

- Danger pour la santé par inhalation de la laque en poudre
- Utilisation d'outils de nettoyage et de moyens auxiliaires non adaptés

8.1.2 PROCÉDURES DE NETTOYAGE

Mettre hors tension l'installation conformément au chapitre [7.4.1](#) et la sécuriser contre toute remise en service.

Les intervalles de nettoyage doivent être adaptés par l'exploitant en fonction de l'utilisation et, si nécessaire, du degré d'encrassement.

En cas de doute, nous vous recommandons de contacter le personnel spécialisé de WAGNER.

8.2 MAINTENANCE

8.2.1 PERSONNEL DE MAINTENANCE

Les travaux de maintenance doivent être réalisés régulièrement et avec soin par du personnel qualifié et formé. Il faut l'informer des dangers spécifiques lors de leur formation.

Pendant les travaux de maintenance, les dangers suivants peuvent survenir :

- Danger pour la santé par inhalation de la laque en poudre
- Utilisation d'outils et de moyens auxiliaires non adaptés

Une personne autorisée doit s'assurer que l'état de fonctionnement sûr de l'appareil est vérifié après les travaux de maintenance.

8.2.2 CONSIGNES DE MAINTENANCE

DANGER

Maintenance / réparation inappropriées !

Danger de mort et dommages à l'appareil.

- Les réparations et le remplacement de pièces sont réservés à un point de service après-vente WAGNER ou à un personnel spécialement formé.
- Réparer et remplacer uniquement les pièces qui sont mentionnées au chapitre « Pièces de rechange » et affectées à l'appareil.
- Avant tous travaux sur l'appareil et en cas d'interruptions de travail :
 - Couper l'alimentation en énergie et l'alimentation en air comprimé.
 - Dépressuriser le pistolet de pulvérisation et l'appareil.
 - Sécuriser le pistolet de pulvérisation contre toute activation.
- Pour tous les travaux, respecter le mode d'emploi et les instructions de service.



Avant la maintenance

- Rincer et nettoyer l'installation → chapitre [8.1.2](#).

Après la maintenance

- Effectuer des contrôles de sécurité conformément au chapitre [8.2.3](#).
- Mettre l'installation en service et en contrôler l'étanchéité.
- La vérification de l'état sûr de l'installation doit être effectuée par une personne autorisée.

8.2.3 CONTRÔLES DE SÉCURITÉ ET INTERVALLES DE MAINTENANCE

Chaque jour : avant de commencer à travailler, effectuer un contrôle visuel et s'assurer que l'installation est mise à la terre.

8.2.4 PROCÉDURES DE MAINTENANCE

Les intervalles de maintenance doivent être adaptés par l'exploitant en fonction de l'utilisation et, si nécessaire, du degré d'encrassement.

En cas de doute, nous vous recommandons de contacter le personnel spécialisé de WAGNER.

Remarque :

les kits de pièces d'usure disponibles pour le réciprocateur VU 1 sont indiqués au chapitre « Kits de pièces d'usure ».

Cycle de contrôle	Activité	
Toutes les 500 heures	Nettoyer les rails de guidage	
	Graisser les guidages à billes en cas de lubrification à l'huile, enlever l'huile excédentaire	voir chapitre 8.6
	Vérifier la présence de dommages sur les lèvres d'étanchéité et les remplacer si nécessaire	
	Vérifier la présence d'usure et de jeu sur les guidages à billes	
Toutes les 800 heures	Graisser les guidages à billes en cas de lubrification à la graisse, enlever la graisse excédentaire	voir chapitre 8.7
Toutes les 1000 heures	Nettoyer le réciprocateur à l'extérieur et à l'intérieur	Éliminer les résidus de poudre à l'aide d'un aspirateur
		Éliminer les résidus adhérents de poudre avec de l'alcool éthylique
	Vérifier la tension de la courroie dentée et la courroie dentée	procéder conformément au chapitre 8.3 ou 8.4
Toutes les 2000 heures	Remplacer les guidages à billes	Kit de pièces d'usure 2000 h (pour VU 1 : voir chapitre « Kits de pièces d'usure »)
Toutes les 4000 heures	Remplacer la courroie dentée et les poulies de courroie dentée	Kit de pièces d'usure 4000 h (pour VU 1 : voir chapitre « Kits de pièces d'usure »)
Toutes les 8000 heures	Remplacer les lèvres d'étanchéité	Kit de pièces d'usure 8000 h (pour VU 1 : voir chapitre « Kits de pièces d'usure »)

8.3 CONTRÔLE ET RÉGLAGE DE LA TENSION DE LA COURROIE (CONTRÔLE VISUEL)**⚠ AVERTISSEMENT****Mise en service non autorisée !**

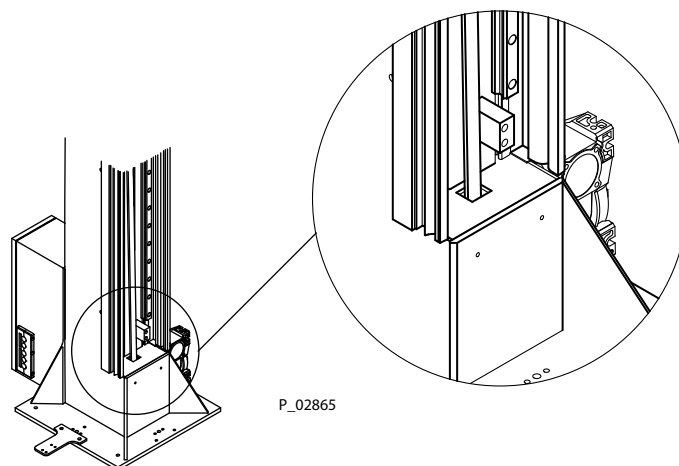
Risque de blessure et dommages à l'appareil.

- Le couvercle de protection doit être retiré pendant les travaux de réglage.
- S'assurer que l'installation ne puisse pas être mise en marche par inadvertance par des personnes non autorisées !

**Remarque :**

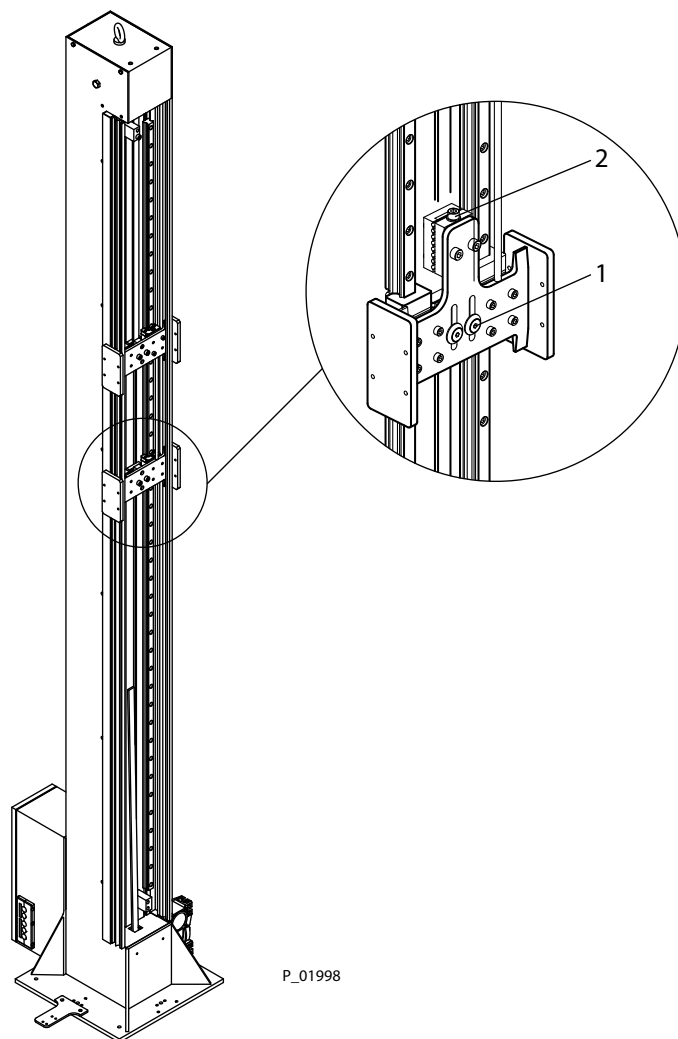
Les instructions ci-après relatives à la tension de la courroie sont valables pour toutes les hauteurs d'appareil.

Il est conseillé de vérifier la tension de la courroie tous les 6 mois.

**8.3.1 CONTRÔLER LA TENSION DE LA COURROIE****Étapes de travail :**

1. Mettre le réciprocateur hors tension.
2. Enlever le couvercle de protection avant du réciprocateur.
3. Remettre le réciprocateur en marche et le laisser tourner à vitesse nominale.
4. Lors du démarrage à partir du point d'inversion inférieur, observer la courroie dentée à l'endroit où elle entre dans le châssis.

La courroie dentée ne doit pas y présenter de débattement visible.

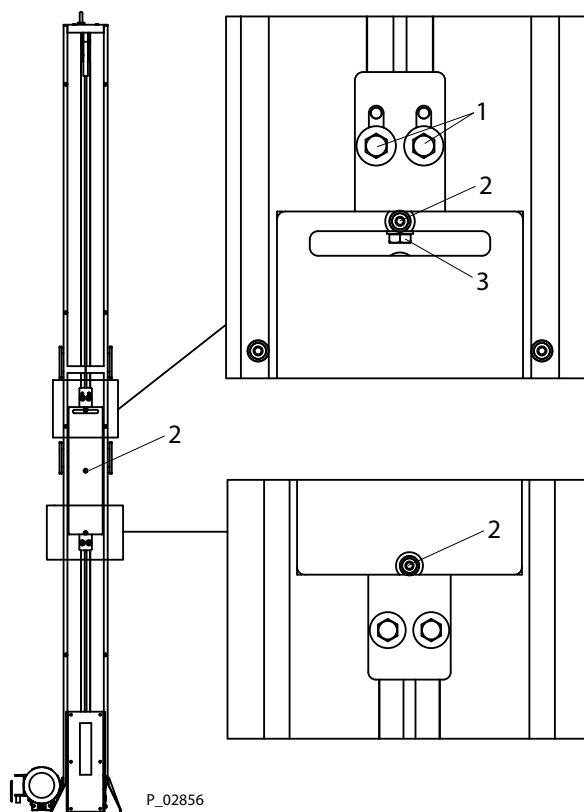
8.3.2 RÉGLER LA TENSION DE LA COURROIE**8.3.2.1 RÉGLER LA TENSION DE LA COURROIE VU 1****Étapes de travail :**

1. Desserrer d'un tour les vis (1) avec une clé à six pans creux.
2. Serrer le vis (2) à l'aide d'une clé dynamométrique avec les couples suivants.
Il est recommandé d'utiliser la clé dynamométrique USAG 824A/2,5.
Réciprocateur VU 1-1800 = 1,6 Nm ; 1,18 lb ft
Réciprocateur VU 1-2400 = 1,7 Nm ; 1,25 lb ft
Réciprocateur VU 1-3000 = 1,8 Nm ; 1,33 lb ft
3. Resserrer les vis (1).
4. Remonter le couvercle de protection avant sur le réciprocateur.

En absence d'une clé dynamométrique, procéder comme suit :

Étapes de travail :

1. Desserrer d'un tour les vis (1) avec une clé à six pans creux.
2. Dans un premier temps tendre la courroie dentée jusqu'à ce qu'elle puisse encore être déviée manuellement avec peu d'effort.
3. Tendre / desserrer progressivement la courroie dentée par des demi-tours de la vis de serrage (2) jusqu'à ce qu'une légère déviation soit visible.
4. Resserrer la vis de serrage (2) d'un quart de tour.
Il ne devrait plus être possible de dévier la courroie dentée, si nécessaire serrer la vis de serrage (2) d'un quart de tour supplémentaire.
5. Resserrer les vis (1).
6. Remonter le couvercle de protection avant sur le réciprocateur.

8.3.2.2 RÉGLER LA TENSION DE LA COURROIE VU 2**Étapes de travail :**

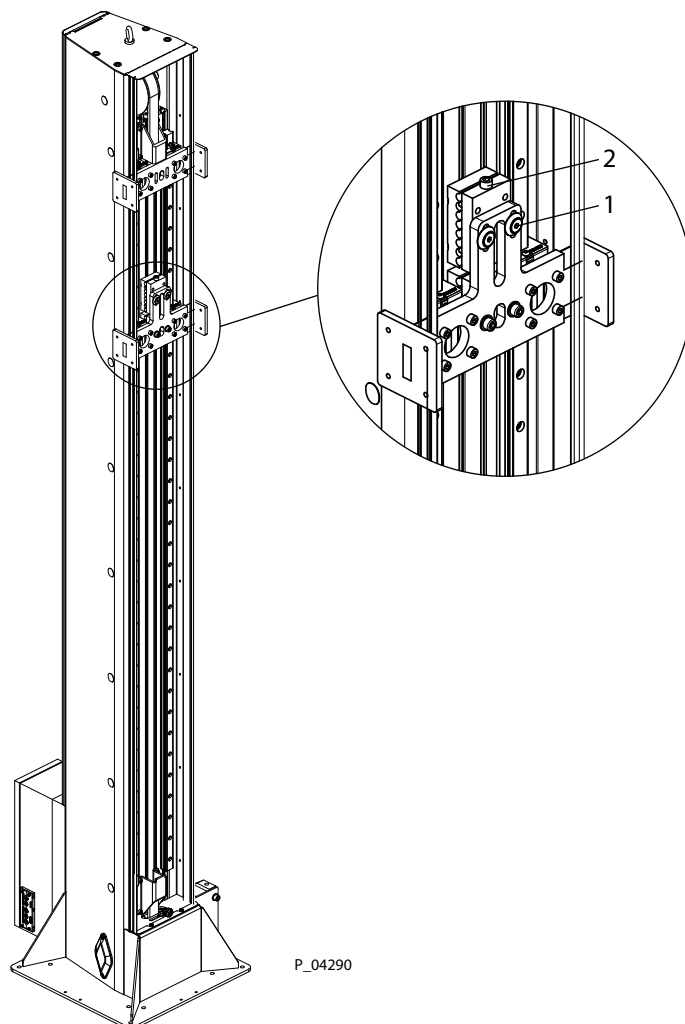
1. Démonter le couvercle de protection inférieur arrière.
2. Déplacer les pistolets entièrement vers le haut.
3. Démonter le couvercle de protection du contrepoids (si nécessaire).
4. Desserrer d'un tour les vis (1).
5. Serrer la vis (3) pour régler la tension de la courroie.
 Dans un premier temps tendre la courroie dentée jusqu'à ce qu'elle puisse encore être déviée manuellement avec peu d'effort.
 Tendre / desserrer progressivement la courroie dentée par des demi-tours de la vis de serrage (3) jusqu'à ce qu'une légère déviation soit visible.
6. Resserrer les vis (1).
7. Il ne devrait plus être possible de dévier la courroie dentée, si nécessaire serrer la vis de serrage (3) d'un quart de tour supplémentaire.
8. Monter le couvercle de protection du contrepoids (si nécessaire).
9. Monter le couvercle de protection inférieur arrière.

Remarque :

en option, la vis de serrage (3) peut également être serrée avec un couple. Pour cela, enlever d'abord les vis (2) et le couvercle de protection du contrepoids. Serrer ensuite la vis de serrage (3) avec les couples suivants :

Réciprocateur VU 2-1800 = 1,8 Nm ; 1,33 lb ft

Réciprocateur VU 2-2400 = 1,8 Nm ; 1,33 lb ft

8.3.2.3 RÉGLER LA TENSION DE LA COURROIE VU 3**Étapes de travail :**

1. Desserrer d'un tour les vis (1) avec une clé à six pans creux.
2. Serrer le vis (2) à l'aide d'une clé dynamométrique avec le couple suivant.
Il est recommandé d'utiliser la clé dynamométrique USAG 824A/2,5.
Réciprocateur VU 3–2000 = 12 Nm ; 8,85 lb ft
3. Resserrer les vis (1).
4. Remonter le couvercle de protection avant sur le réciprocateur.

En absence d'une clé dynamométrique, procéder comme suit :

Étapes de travail :

1. Desserrer d'un tour les vis (1) avec une clé à six pans creux.
2. Dans un premier temps tendre la courroie dentée jusqu'à ce qu'elle puisse encore être déviée manuellement avec peu d'effort.
3. Tendre / desserrer progressivement la courroie dentée par des demi-tours de la vis de serrage (2) jusqu'à ce qu'une légère déviation soit visible.
4. Resserrer la vis de serrage (2) d'un quart de tour.
Il ne devrait plus être possible de dévier la courroie dentée, si nécessaire serrer la vis de serrage (2) d'un quart de tour supplémentaire.
5. Resserrer les vis (1).
6. Remonter le couvercle de protection avant sur le réciprocateur.

8.4 CONTRÔLE ET RÉGLAGE DE LA TENSION DE LA COURROIE (INSTRUMENT DE MESURE)**⚠ AVERTISSEMENT****Mise en service non autorisée !**

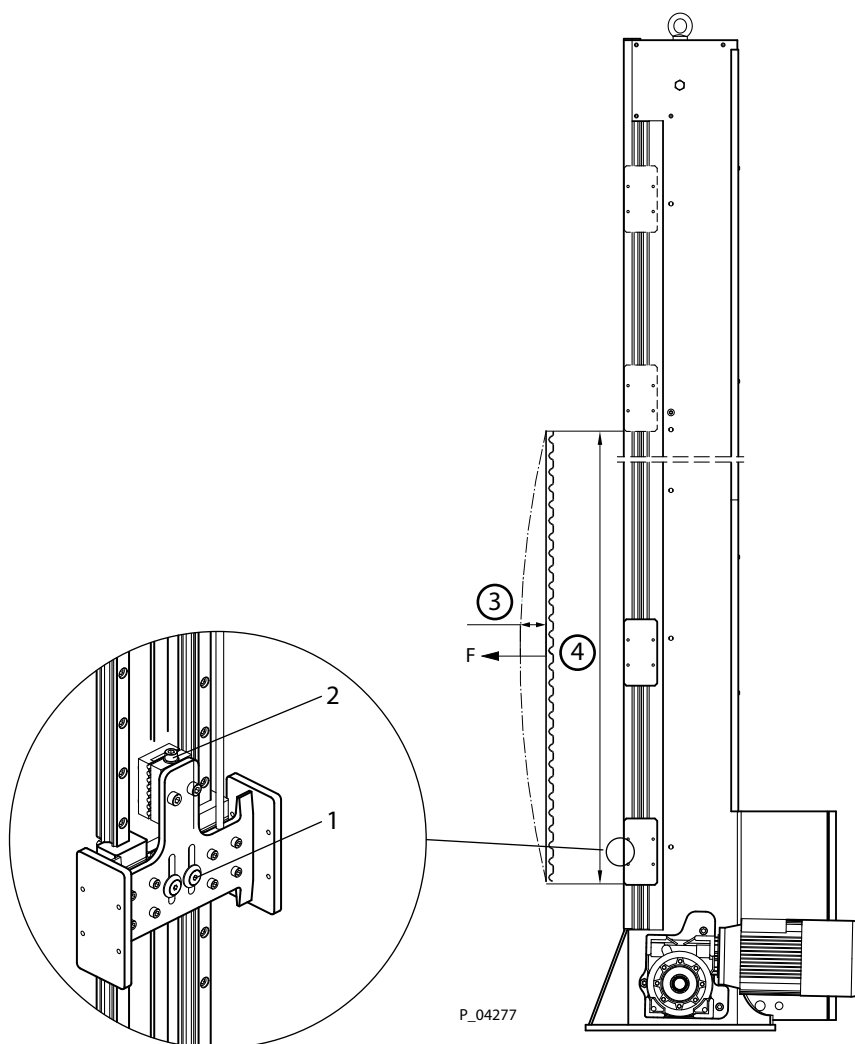
Risque de blessure et dommages à l'appareil.

- Le couvercle de protection doit être retiré pendant les travaux de réglage.
- S'assurer que l'installation ne puisse pas être mise en marche par inadvertance par des personnes non autorisées !

**Remarque :**

Les instructions ci-après relatives à la tension de la courroie sont valables pour toutes les hauteurs d'appareil.

Il est conseillé de vérifier la tension de la courroie tous les 6 mois.



Pos	Désignation
3	Déviation
4	Longueur de courroie libre

8.4.1 CONTRÔLER LA TENSION DE LA COURROIE**Étapes de travail :**

1. Mettre le réciprocateur hors tension.
2. Enlever le couvercle de protection avant du réciprocateur.
3. Déplacer le chariot élévateur en position de façon à ce que la longueur libre de la courroie entre la poulie inférieure et la plaque de serrage du chariot de levage atteigne 1000 mm, 3,28 ft.

Pour le déplacement manuel du chariot élévateur, le réciprocateur doit se trouver en mode « ARRÊT D'URGENCE ».

La fréquence propre d'un brin de courroie inférieur en oscillation peut être mesurée à l'aide de différents instruments de mesure de tension de courroie.

En alternative, la mesure peut être effectuée avec un peson.

Pour la mesure, appliquer une force de 100 N au centre de la longueur de courroie libre.

Mesurer la déviation de la courroie avec une règle.

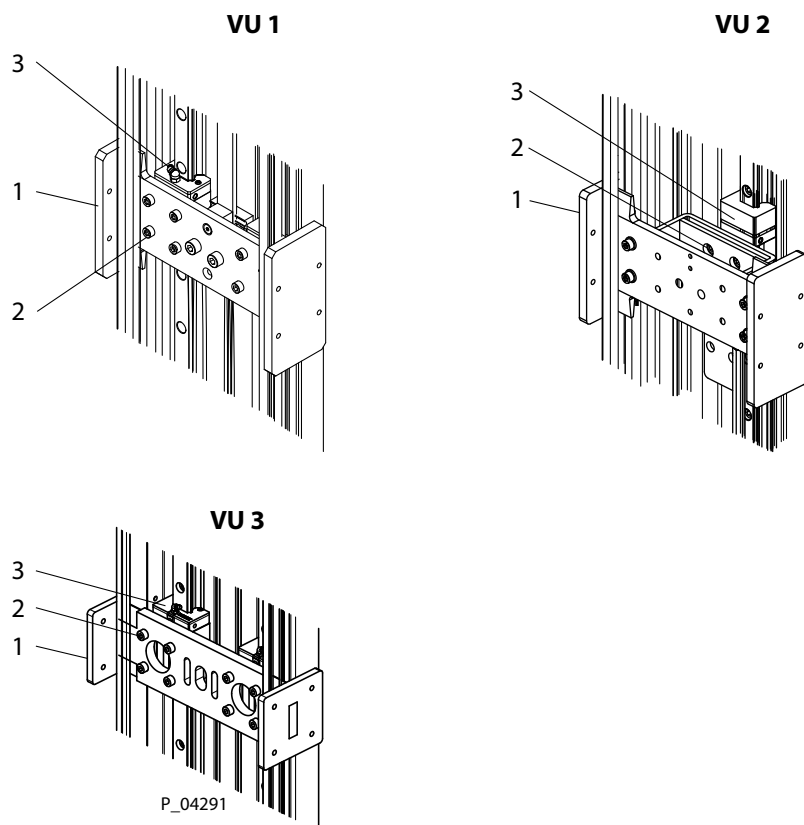
Les valeurs déterminantes pour la tension de la courroie sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Vérifier si une charge de 25 kg ; 55,11 lbs est appliquée au chariot élévateur ou non.

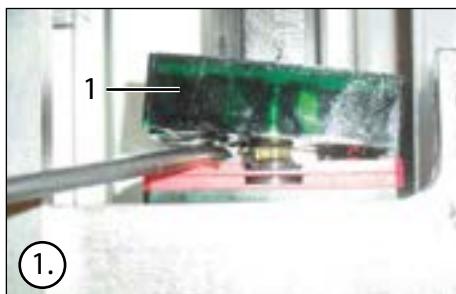
Chariot élévateur	Longueur de courroie libre	Fréquence	Force de traction F	Déviatio
sous charge	1000 mm ; 3,28 ft	30 Hz	100 N	28 mm ; 1,102 inch
sans charge	1000 mm ; 3,28 ft	40 Hz	100 N	20 mm ; 0,787 inch

8.4.2 RÉGLER LA TENSION DE LA COURROIE**Étapes de travail :**

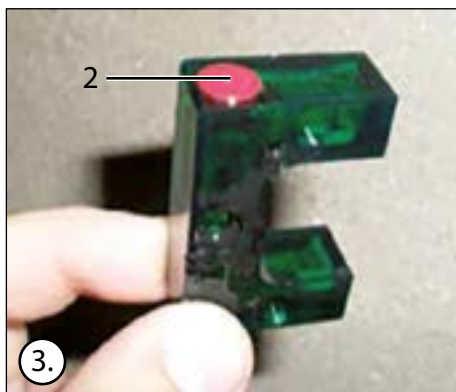
1. Desserrer d'un tour les vis (1) avec une clé à six pans creux.
2. Desserrer ou serrer les vis (2).
3. Resserrer les vis (1).
4. Placer le couvercle de protection avant sur le réciprocateur.
5. Le réciprocateur est opérationnel.

8.5 REMPLACER LES GUIDAGES À BILLES**Étapes de travail :**

1. Couper l'installation avec l'interrupteur d'arrêt d'urgence.
2. Enlever le couvercle de protection avant.
3. Fixer mécaniquement le chariot de levage (1).
4. Desserrer les vis (2).
5. Déplacer le guidage à billes (3) vers le bas ou vers le haut (guidages à billes inférieurs vers le bas, guidages à billes supérieurs vers le haut) et les sortir du rail de guidage.
6. Entrer le nouveau guidage à billes dans le rail de guidage d'en bas ou d'en haut et le déplacer dans la position correspondante.
7. Fixer le guidage à billes avec des vis (2).
8. Remplacer tous les guidages à billes successivement.
9. Nettoyer les rails de guidage avec un produit de nettoyage approprié et le lubrifier à nouveau légèrement.
10. Contrôler la tension de la courroie.
11. Remonter le couvercle de protection avant.

8.6 REMPLIR LE RÉCIPIENT D'HUILE DES GUIDAGES À BILLES (SEULEMENT VU 1 ET VU 2)

P_04279

**Étapes de travail :**

1. Desserrer le récipient d'huile (1) du guidage à billes avec un tournevis.
2. Enlever le récipient d'huile.
3. Enlever le couvercle rouge (2) du récipient d'huile.
4. Remplir le récipient d'huile de 10 cc (10 ml) d'huile.
5. Afin d'éviter des problèmes dus à l'utilisation d'une huile inadaptée, il est recommandé d'utiliser des récipients d'huile neufs et remplis d'huile (voir chapitre « Pièces de rechange »).

Remarque :

utiliser l'huile Mobil® SHC 636 !

8.7 LUBRIFICATION À LA GRAISSE DES GUIDAGES À BILLES

Les guidages à billes peuvent également être lubrifiés à l'aide du graisseur disponible.
Le kit de maintenance correspondant peut être commandé sous le n° de comm. 2384182.

Volume de livraison :

Désignation	N° de comm.
Kit de maintenance lubrification réciprocateur VU 1 / VU 2 / VU 3	2384182
constitué de :	
Pompe de graissage à levier manuel	2383786
Cartouche graisse HIWIN G02	2384180
Lubrifiant adaptateur	2383789

Lubrifiants recommandés :	SKF® LGMT2
	Arexon® GC300
Viscosité :	100 cst à 40 °C
Volume de remplissage de lubrifiant cage à galets	100 - 250 cm
Débit par course de la pompe de graissage	env. 0,8 cm ³
Intervalle de maintenance lubrification cage à galets	Toutes les 800 h
Remplacement des cages à galets	1-2 ans ou 2000 heures de service

9 RECHERCHE ET ÉLIMINATION DE PANNES

DANGER

Mise en état / réparation inappropriées !

Danger de mort et dommages à l'appareil.

- La mise en état / réparation des appareils, systèmes de protection, dispositifs de sécurité, contrôle et régulation de WAGNER, dans le sens de la directive 2014/34/UE (ATEX) ne doit être exécutée que par le personnel formé du service technique de WAGNER ou par une personne autorisée selon le TRBS 1203 ! Respecter les règlements nationaux !
- La remise en état de l'appareil ainsi que sa réparation ou le remplacement de celui-ci ou de ses composants doivent être effectués en dehors de la zone de danger !



Dérangement	Cause	Remède
Inversion saccadée	– Courroie dentée desserrée	– Contrôler la courroie dentée comme indiqué aux chapitres 8.3 et 8.4
Oscillations importantes sur les porte-appareils	– Guidages à billes défectueux	– Remplacer les guidages à billes
	– Rails de guidage encrassés	– Nettoyer les rails de guidage
	– Sol irrégulier, le bâti de levage est incliné	– Mettre à niveau le sol, ajuster le bâti de levage à la verticale
	– Vis du porte-appareils desserrées	– Serrer les vis
Le chariot élévateur va souvent sur les fins de course ou les points d'inversion se décalent	– Le raccordement entre le capteur de déplacement et l'engrenage s'est desserré	– Vérifier le raccordement
	– Capteur de valeur réelle (transmetteur incrémental) défectueux	– Faire appel au point de service après-vente WAGNER.
Décharges électriques entre le réciprocateur et les objets ou personnes à proximité de celui-ci	– Mise à la terre insuffisante	– S'assurer de la mise à la terre, voir chapitre 6.13
Le joint à lèvres grince	– Le joint frotte trop au profilé T du chariot élévateur	– Lubrifier légèrement le joint à lèvres avec du spray PTFE
		– Appliquer le lubrifiant sur la surface de glissement à l'aide d'un chiffon

10 CONTRÔLES

Si l'installation de revêtement électrostatique est mise en place avec des poudres de revêtement inflammables, on procédera à un contrôle selon la DIN EN 50177 : 2010-04, conformément aux tableaux 3 et 4.

Les formes et les intervalles de contrôles sont décrites dans les chapitres suivants.

Section	Type de contrôle	Exigences	Contrôle par	Type de contrôle	Intervalle de contrôle
1	Résistance électrique à la mise à terre du point de réception de la pièce	La résistance électrique à la mise à terre du point de réception de chaque des pièces ne doit pas dépasser 1 MΩ (la tension de mesure doit être de 1000 V). La construction du logement de pièce doit garantir que les pièces restent mises à la terre pendant le revêtement.	BP	ME/SÜ Mesure de la résistance électrique à la mise à terre (logement de pièce - potentiel à la terre) max. 1 MΩ @ 1000 V.	hebdomadaire
2	Verrouillage entre la ventilation technique et la haute tension, l'air comprimé et l'alimentation de poudre.	La ventilation technique doit être verrouillée de façon à ce que l'alimentation de poudre et la haute tension ne puissent être activées tant que la ventilation technique ne fonctionne pas de manière efficace.	BP	FuP Tester si, lors d'un arrêt de la ventilation, l'installation s'arrête de façon sécurisée, et si l'alimentation de poudre, l'air d'alimentation et la haute tension sont coupés.	chaque année
3	Protection contre l'inflammation des produits de nettoyage inflammables	Si des liquides inflammables sont utilisés à des fins de nettoyage, toutes les pièces conductrices de haute tension doivent, une fois la haute tension désactivée, être déchargées à une énergie de décharge inférieure à 0,24 mJ avant que ces produits ne puissent les atteindre.	BP	ME/FuP Contrôle du fonctionnement du dispositif de surveillance de l'énergie résiduelle conformément aux indications du fabricant	conformément aux indications du fabricant
Légende : HE = fabricant AG = employeur BP = personne autorisée BSB = agent de prévention des incendies EFK = électrotechnicien UP = personne instruite FuP = contrôle du fonctionnement ME = mesure OP = vérification de l'ordre SI = contrôle visuel SÜ = surveillance permanente TP = contrôle technique					

MODE D'EMPLOI ET INSTRUCTION DE MONTAGE



Section	Type de contrôle	Exigences	Contrôle par	Type de contrôle	Intervalle de contrôle
4	Efficacité des mesures de mise à la terre	Toutes les pièces conductrices de l'installation, tels que planchers, murs, plafonds, grilles de séparation, dispositifs de transport, pièces à revêtir, récipients de poudre, automates de déplacement, etc. se trouvant dans la zone de pulvérisation – à l'exception des pièces conductrices de haute tension en fonctionnement normal – doivent être reliés au dispositif de mise à la terre. La résistance du plancher ne doit pas dépasser 108 ohms.	BP	SI/ME/SÜ Réalisation d'un contrôle visuel des connexions à la terre, d'un test de fonctionnement des connecteurs de terre, d'une mesure des résistance de mise à la terre.	hebdomadaire
5	Résistance électrique à la mise à terre du point de réception de la pièce	La résistance électrique à la mise à la terre du point de réception de chacune des pièces ne doit pas dépasser 1 mégohm (la tension de mesure doit être de 500 V ou 1000 V). La construction du logement de pièce doit garantir que les pièces restent mises à la terre pendant le revêtement.	BP	ME/SÜ Mesure de la résistance électrique à la mise à la terre (réceptacle de pièce – potentiel à la terre) max. 1 megaohm @ 1000 V	hebdomadaire
6	Autres contrôles	Des contrôles supplémentaires peuvent être nécessaires selon la construction et les fonctions de la cabine (voir EN 12981).	conformément aux indications du fabricant de la cabine	conformément aux indications du fabricant de la cabine	conformément aux indications du fabricant de la cabine
Légende : HE = fabricant AG = employeur BP = personne autorisée BSB = agent de prévention des incendies EFK = électrotechnicien UP = personne instruite FuP = contrôle du fonctionnement ME = mesure OP = vérification de l'ordre SI = contrôle visuel SÜ = surveillance permanente TP = contrôle technique					

11 DÉMONTAGE ET ÉLIMINATION

11.1 DÉMONTAGE

AVERTISSEMENT

Démontage non conforme !

Risque de blessure et dommages à l'appareil.

- Avant le début du démontage :
 - Couper l'alimentation en énergie et l'alimentation en air comprimé.
 - Garantir la mise à la terre de tous les composants de l'installation.
 - Sécuriser l'installation contre toute remise en service non autorisée.
- Respecter le mode d'emploi quelle que soit l'intervention réalisée.



Nous recommandons de faire démonter l'installation par WAGNER ou par une autre entreprise spécialisée dans l'élimination.

Avant de commencer le démontage, toutes les sources d'alimentation (courant électr., air comprimé) doivent être déconnectées des points de raccord. Toutes les conduites de laque en poudre doivent être soigneusement purgées et nettoyées. Les résidus de laque doivent être éliminés conformément aux prescriptions légales.

Avant de commencer le démontage, vérifiez si les conduites d'alimentation ont vraiment été interrompues et, si nécessaire, mises hors pression et hors tension.

Nettoyer soigneusement l'installation vidée, éliminer en particulier les charges d'incendie comme par ex. les laques non utilisées dans les tuyauteries d'évacuation d'air etc., afin de réduire au minimum le risque d'incendie lors du démontage.

Nous recommandons de déclarer l'arrêt d'installations soumises à une autorisation préalable auprès des autorités compétentes.

Séparer, tant que possible, tous les produits résultant du démontage selon leur nature, conformément aux prescriptions légales. Mettez en œuvre les mesures nécessaires pour qu'aucune matière dangereuse ne pénètre dans l'installation lors de son démantèlement. Tous les déchets produits doivent être séparés et éliminés conformément aux prescriptions locales en vigueur.

Les matériaux utilisés sont :

- acier
- plastiques
- câbles ...

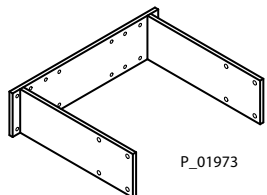
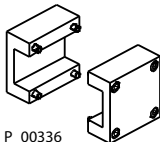
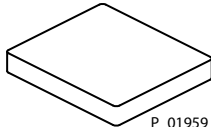
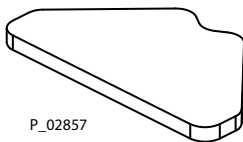
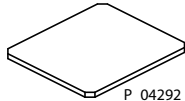
12 ACCESSOIRES

12.1 SUPPORT DE PISTOLETS DE BASE

Les éléments de base suivants sont nécessaires par réciprocaeur.

Remarque :

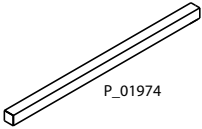
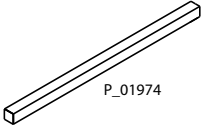
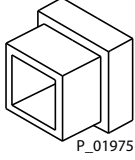
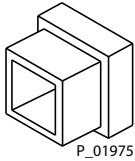
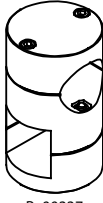
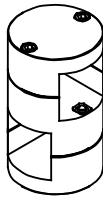
les supports de pistolets et les éléments de fixation ne font pas partie du support de base (voir chapitre [12.2](#)).

N° de comm.	Désignation	Pce	
2334258	Support de base du pistolet (seulement VU 1 et VU 2)	2	 P_01973
9998890	Bride de serrage V40	2	 P_00336
2336261	Contrepoids VU 1, 1,1 kg ; 2,4 lbs		 P_01959
2339412	Contrepoids VU 1, 15 kg ; 33,07 lbs		
2363697	Contrepoids VU 2, 0,5 kg ; 1,1 lbs		 P_02857
2406180	Contrepoids VU 3, 2,2 kg ; 4,85 lbs		 P_04292
9925035	Rondelle rainurée 6 x 10 x 0,7	8	
9906036	Vis cylindrique à six pans creux M6 x 55	8	
9900235	Vis cylindrique à six pans creux M6 x 16	16	
9921502	Bague à ressort A6,0	16	

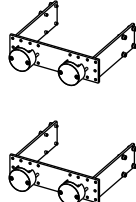
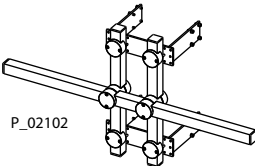
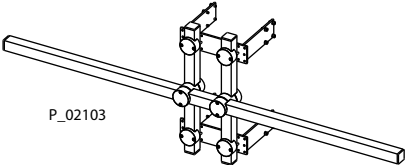
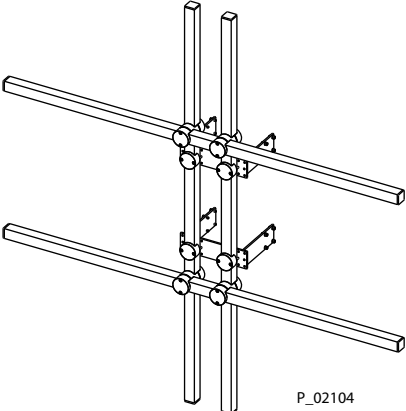
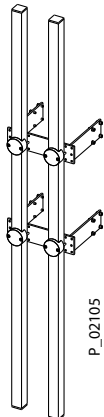
12.2 ÉLÉMENTS DE FIXATION

Les pistolets sont montés sur le réciprocateur au moyen de pièces de serrage et de tubes carrés. Un tube carré en aluminium peut être utilisé pour le montage vertical et horizontal de 4 pistolets max.

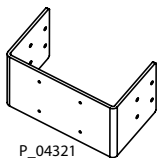
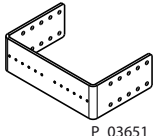
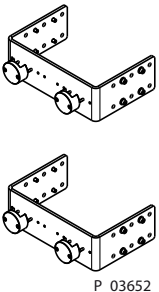
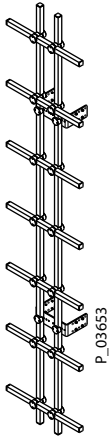
Dans le cas du montage horizontal avec plus de 4 pistolets, nous recommandons l'utilisation d'un tube carré en acier pour le bras porteur horizontal.

N° de comm.	Désignation	
700120	Tube carré aluminium 40 x 40 x 2	 P_01974
8034003	Tube carré aluminium 40 x 40 x 3	 P_01974
3105130	Tube carré acier 40 x 40 x 2	 P_01974
9998577	Capuchon de protection 40 noir ; 3 mm	 P_01975
9990548	Capuchon de protection 40 noir ; 2 mm	 P_01975
373235	Élément de serrage en croix, carré - rond Pour la fixation de pistolets XL automatiques	 P_00337
373236	Élément de serrage en croix, carrée - carrée Pour la fixation de pistolets automatiques	 P_00338

12.3 ENSEMBLES POUR MONTAGE DES PISTOLETS VU 1 / VU 2

N° de comm.	Désignation	
2336702	Support de base VU 1 / VU 2 complet	 P_02101
2336731	Ensemble pour montage des pistolets VU 1 / VU 2 complet disposition horizontale des pistolets une rangée pour 4 pistolets	 P_02102
2336732	Ensemble pour montage des pistolets VU 1 / VU 2 complet disposition horizontale des pistolets une rangée pour 6 pistolets	 P_02103
2336733	Ensemble pour montage des pistolets VU 1 / VU 2 complet disposition horizontale des pistolets deux rangées	 P_02104
2336734	Ensemble pour montage des pistolets VU 1 / VU 2 complet Disposition des pistolets verticale deux rangées pour 6 pistolets	 P_02105
3305515	Porte-pistolet complet, en croix	

12.4 ENSEMBLES POUR MONTAGE DES PISTOLETS VU 3

N° de comm.	Désignation	
2406240	Support à U VU 3 pour unité d'axes Z	 P_04321
2414170	Support de base VU 3	 P_03651
2414384	Support de base complet VU 3	 P_03652
2414385	Ensemble pour montage des pistolets VU complet Disposition des pistolets verticale deux rangées pour 7 pistolets	 P_03653

12.5 ACCESSOIRES COMMANDE (SEULEMENT VU 1 / VU 2)

N° de comm.	Désignation
2327643	Motion Control Stand-alone MCS 1
2328546	Câble d'alimentation électrique 2,2 m
2328547	Câble d'alimentation électrique 2,8 m
2328548	Câble d'alimentation électrique 3,1 m
2328549	Câble d'alimentation électrique 10 m
2328550	Câble d'alimentation électrique 15 m
2328551	Câble d'alimentation électrique 20 m

12.6 CÂBLE BUS CAN

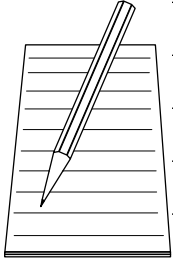
N° de comm.	Désignation
2328552	Câble bus CAN 2,2 m
2328553	Câble bus CAN 2,8 m
2328554	Câble bus CAN 3,1 m
2328555	Câble bus CAN 10 m
2328556	Câble bus CAN 15 m
2328557	Câble bus CAN 20 m

12.7 KIT DE ROULEAUX RS 8 (SEULEMENT VU 1 ET VU 2)

N° de comm.	Désignation
2327628	Kit de rouleaux RS 8-600
2327629	Kit de rouleaux RS 8-900
2337074	Kit de rouleaux RS 8-1000
2327630	Kit de rouleaux RS 8-1200

12.8 KIT DE MAINTENANCE LUBRIFICATION À LA GRAISSE

N° de comm.	Désignation
2384182	Kit de maintenance lubrification à la graisse (voir chapitre 8.7)
2384180	Cartouche graisse HIWIN G02



13 PIÈCES DE RECHANGE

13.1 COMMENT COMMANDER LES PIÈCES DE RECHANGE ?

Afin d'assurer une bonne livraison des pièces de rechange, les données suivantes sont nécessaires :

Numéro de commande, désignation et nombre de pièces

Le nombre de pièces ne doit pas être forcément identique aux nombres de la colonne « **Stk** » des listes. Le nombre indique seulement combien de fois cette pièce est comprise dans le module.

Par ailleurs, les données suivantes sont nécessaires pour assurer un bon déroulement de la livraison :

- Adresse de facturation
- Adresse de livraison
- Nom de l'interlocuteur responsable pour toutes demandes de précisions
- Méthode de livraison (poste normale, envoi rapide, poste aérienne, messenger etc.)

Marquage dans les listes des pièces de rechange

Explication pour la colonne « **K** » (marquage) dans la liste suivante des pièces de rechange :

- ◆ Pièces d'usure. Les pièces d'usure ne font pas partie des clauses de garantie.
- ★ Compris dans le kit de service.

Remarque :

Ces pièces ne font pas partie des clauses de garantie.

- Ne fait pas partie de l'équipement de base, mais est disponible en tant qu'accessoire spécial.

Explication concernant colonne « N° de comm. »

- Position non disponible comme pièce de rechange.
- / Position inexistante.

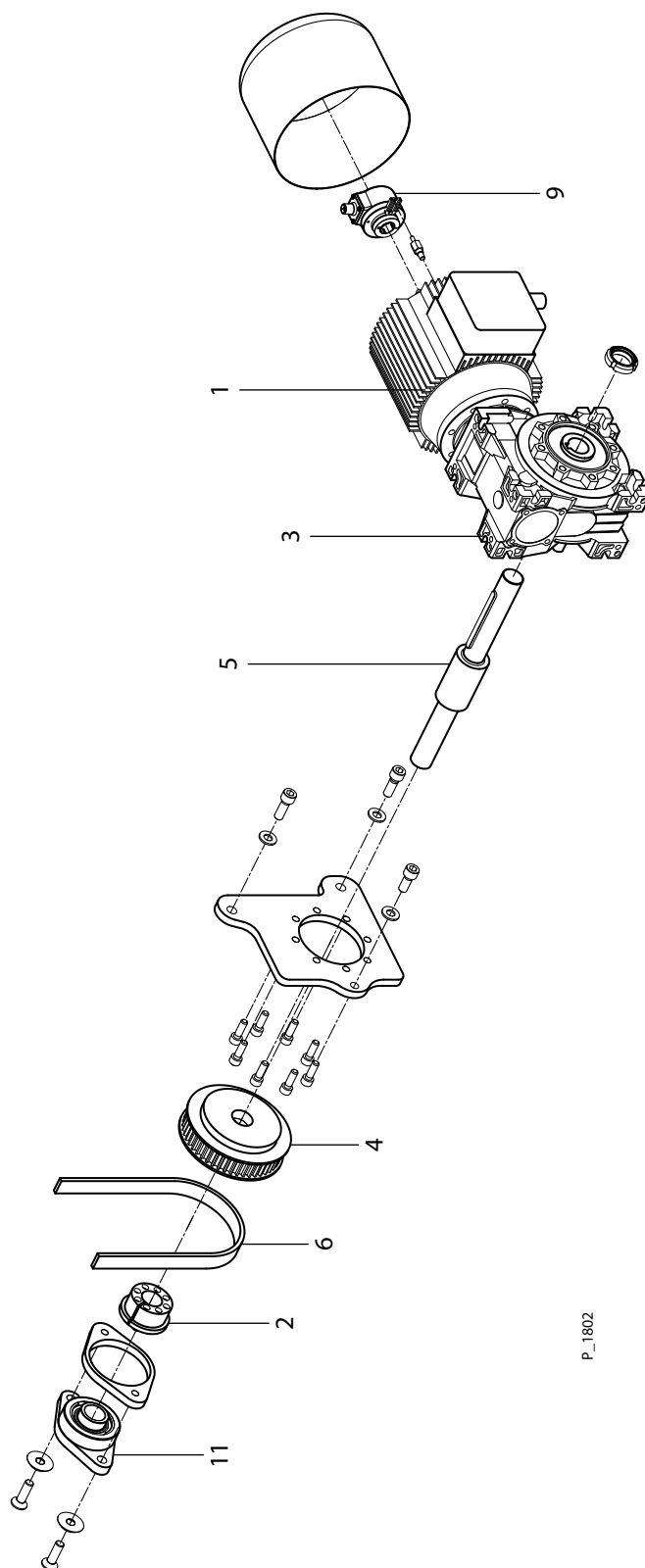
DANGER

Maintenance / réparation inappropriées !

Danger de mort et dommages à l'appareil.

- Les réparations et le remplacement de pièces sont réservés à un point de service après-vente WAGNER ou à un personnel spécialement formé.
- Utiliser uniquement des pièces de rechange et des accessoires d'origine WAGNER.
- Réparer et remplacer uniquement les pièces qui sont mentionnées au chapitre « Pièces de rechange » et affectées à l'appareil.
- Avant tous travaux sur l'appareil et en cas d'interruptions de travail :
 - Couper l'alimentation en énergie et l'alimentation en air comprimé.
 - Dépressuriser le pistolet de pulvérisation et l'appareil.
 - Sécuriser le pistolet de pulvérisation contre toute activation.
- Pour tous les travaux, respecter le mode d'emploi et les instructions de service.

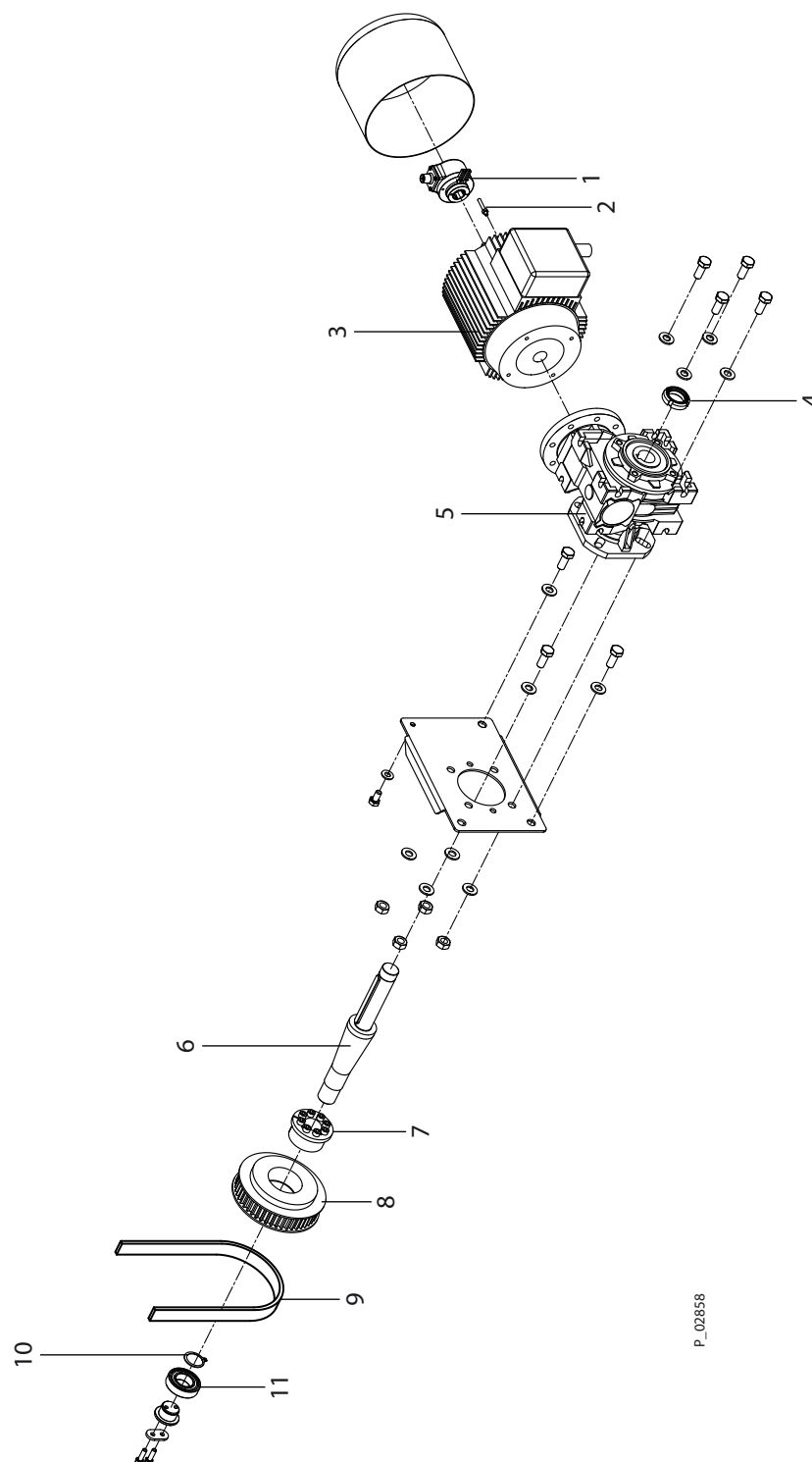


13.2 UNITÉ D'ENTRAÎNEMENT VU 1

P_1802

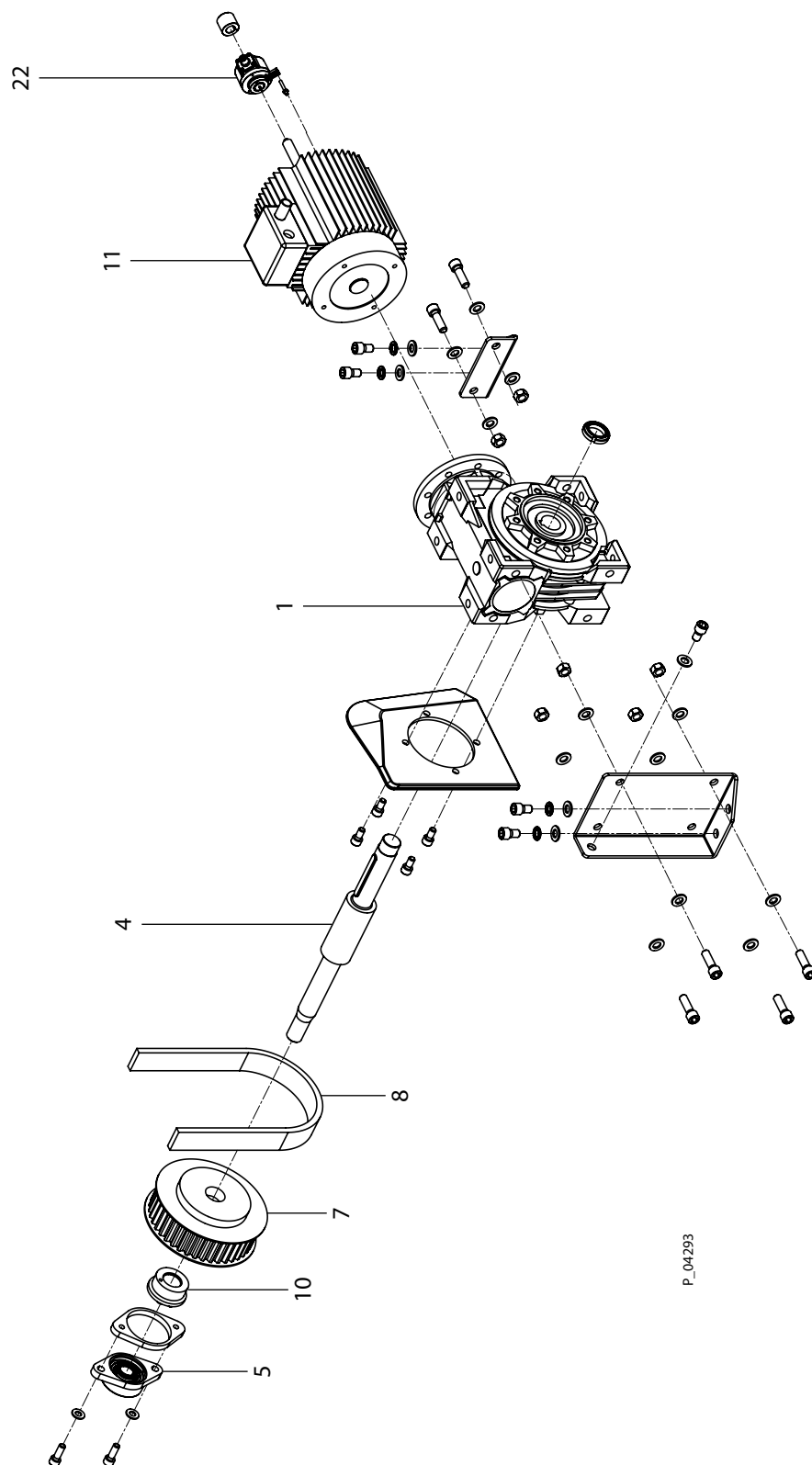
Pos	K	Stk	N° de comm.	Désignation
1		1	2328948	Moteur
2		1	2330653	Contre-support d25
3		1	2328950	Réducteur
4	◆	1	2328956	Roue d'entraînement
5		1	2335356	Arbre de transmission
6	◆	1	2334719	Courroie dentée de rechange VU 1-1800
6	◆	1	2334723	Courroie dentée de rechange VU 1-2400
6	◆	1	2334724	Courroie dentée de rechange VU 1-3000
9		1	2328947	Transmetteur de vitesse Kübler 5020 VU 1 / HU 1
11		1	2335358	Palier à bride Y

◆ Pièce d'usure

13.3 UNITÉ D'ENTRAÎNEMENT VU 2

Pos	K	Stk	N° de comm.	Désignation
1		1	2328947	Transmetteur de vitesse
2		1	2330655	Arbre pour transmetteur incrémental
3		1	2365701	Moteur
4		1	2365706	Écrou à encoches autobloquant M24x1,5
5		1	2365702	Réducteur
6		1	2365704	Arbre d'entraînement vertical
7		1	2330653	Contre-support d25
8	◆	1	2365705	Roue d'entraînement
9	◆	1	2365698	Courroie dentée de rechange VU 2-1800
9	◆	1	2365699	Courroie dentée de rechange VU 2-2400
10		1	2330669	Circlip d26
11		1	2365707	Roulement à billes SKF 6005-2RS1

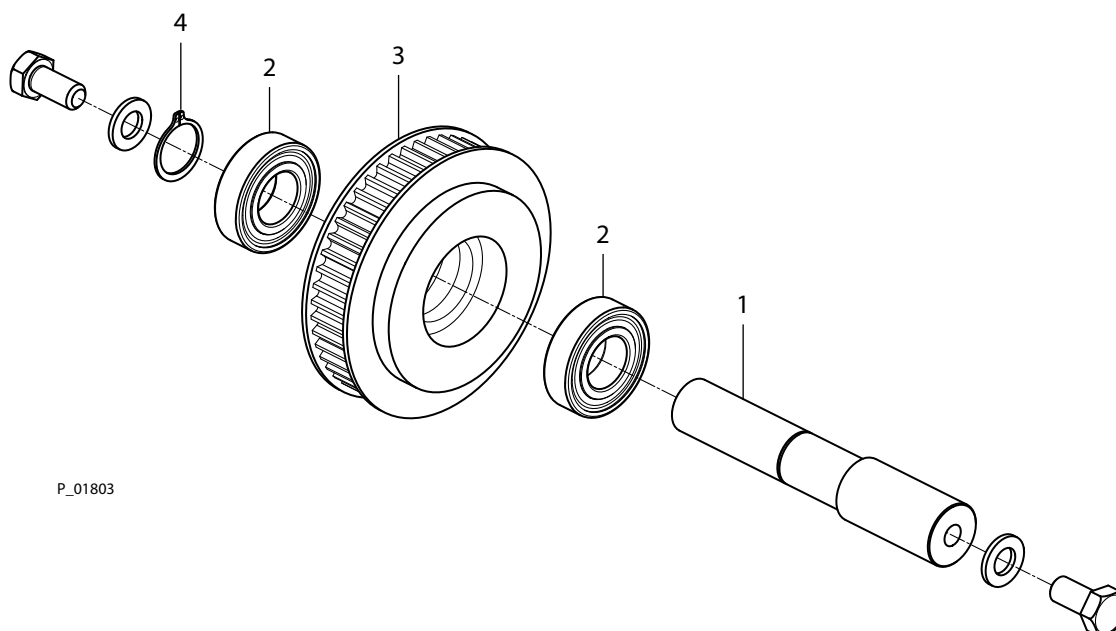
◆ Pièce d'usure

13.4 UNITÉ D'ENTRAÎNEMENT VU 3

P_04293

Pos	K	Stk	N° de comm.	Désignation
1		1	2407736	Réducteur FRT85
4		1	2407737	Arbre de transmission
5		1	2407752	Palier à bride Y
7		1	2407738	Roue d'entraînement
8	◆	1	2407701	Courroie dentée de rechange VU 3-2000
10		1	2407698	Contre-support d30
11		1	2407734	Moteur
22		1	2328947	Transmetteur de vitesse Kübler

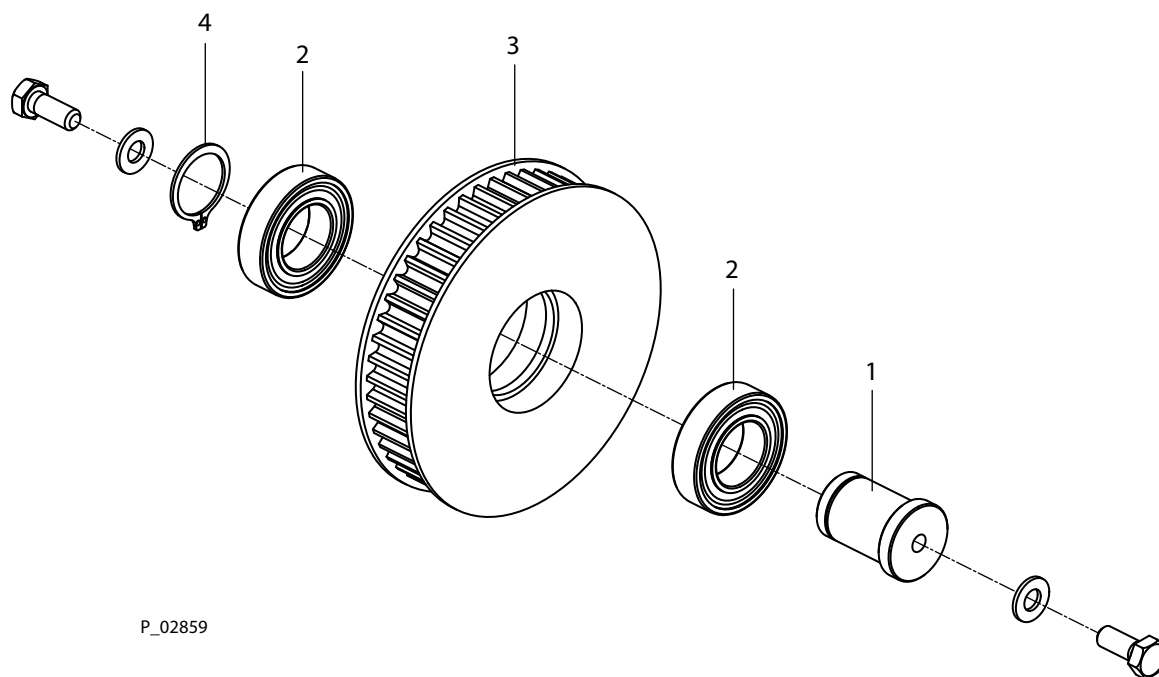
◆ Pièce d'usure

13.5 UNITÉ DE RENVOI VU 1

P_01803

Pos	K	Stk	N° de comm.	Désignation
1		1	2330668	Axe de renvoi
2	◆	2	2328953	Roulement à billes 6205-2RSH
3	◆	1	2328959	Poulie de courroie dentée
4		1	2330669	Circlip D26

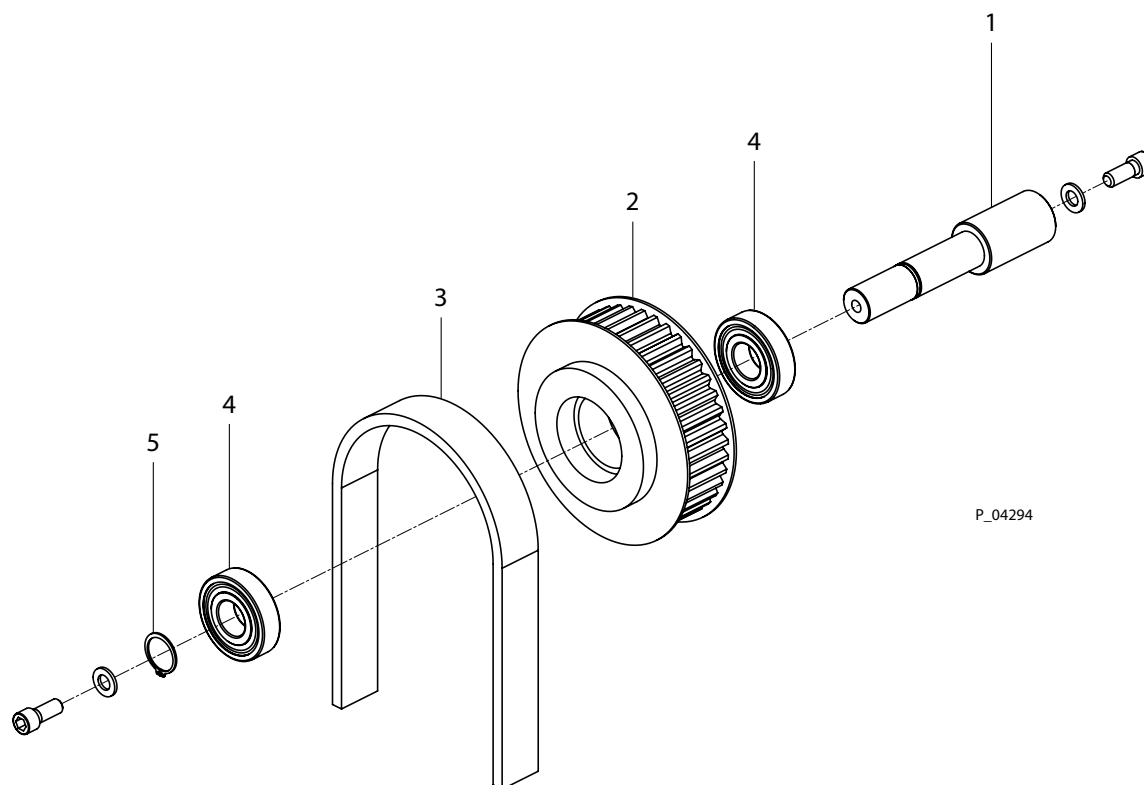
◆ Pièce d'usure

13.6 UNITÉ DE RENVOI VU 2

P_02859

Pos	K	Stk	N° de comm.	Désignation
1		1	2365709	Axe de renvoi
2	◆	2	2365707	Roulements à billes 6005-2RS1
3	◆	1	2365708	Poulie de courroie dentée
4		1	2330669	Circlip D26

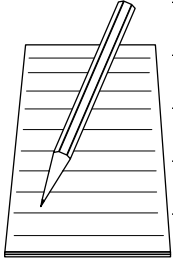
◆ Pièce d'usure

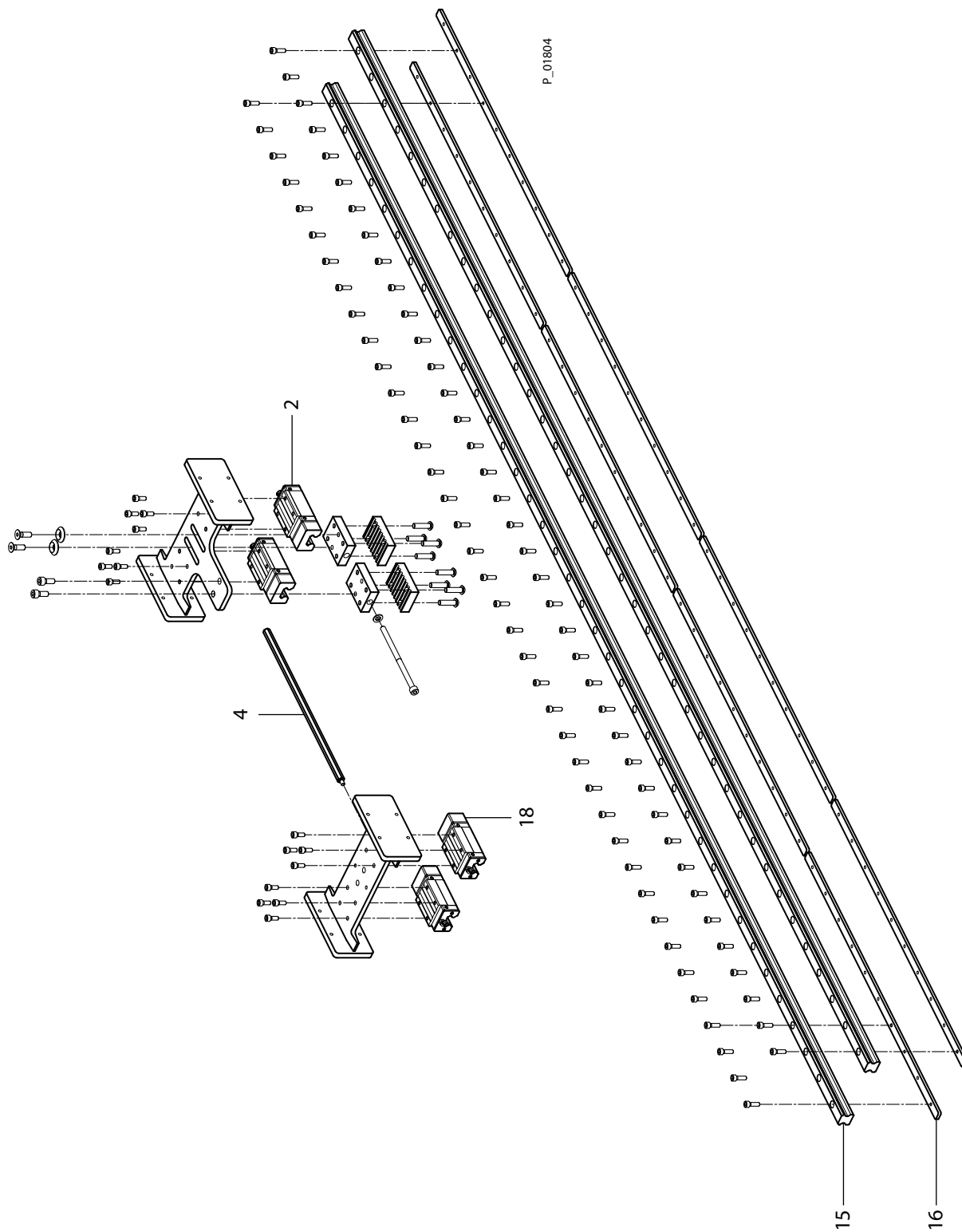
13.7 UNITÉ DE RENVOI VU 3

P_04294

Pos	K	Stk	N° de comm.	Désignation
1		1	2407754	Axe de renvoi
2	◆	1	2407753	Poulie de courroie dentée
3	◆	1	2407701	Courroie dentée de rechange VU 3-2000
4	◆	2	2407755	Roulements à billes 6306-2RS1
5		1	2407691	Circlip D30

◆ Pièce d'usure

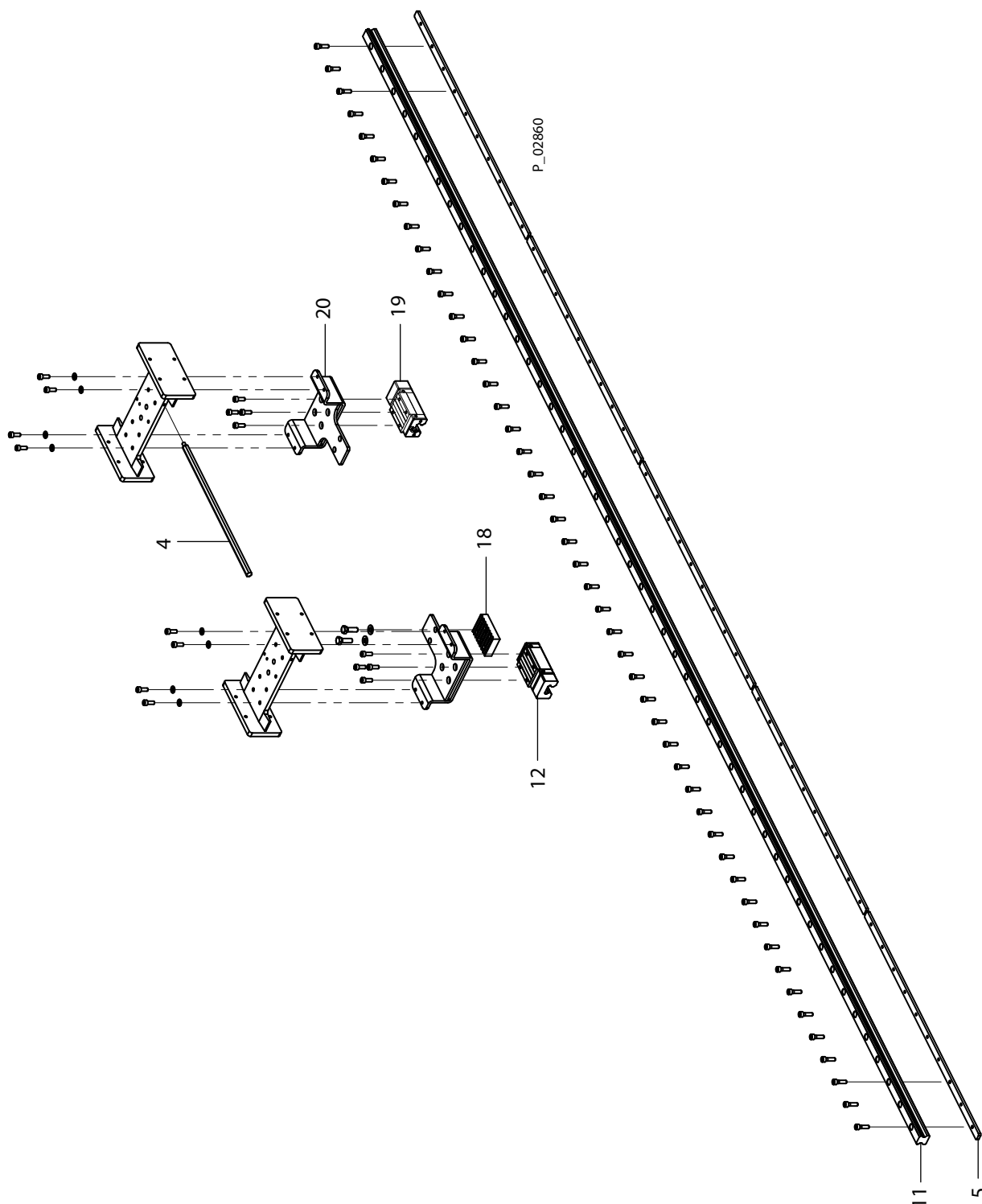


13.8 UNITÉ DE GUIDAGE VU 1

Pos	K	Stk	N° de comm.	Désignation
2	◆	4	2328941	Guidage cage à galets VU 1/HU 1
4		1	2330675	Entretoise
15		2	2330683	Rail de guidage VU 1-1800 (L = 2350 mm)
15		2	2335420	Rail de guidage VU 1-2400 (L = 2950 mm)
15		2	2335422	Rail de guidage VU 1-3000 (L = 3350 mm)
16		8	2335419	Rail perforé (VU 1-1800)
16		10	2335419	Rail perforé (VU 1-2400)
16		12	2335419	Rail perforé (VU 1-3000)
18		4	2338661	Récipient d'huile

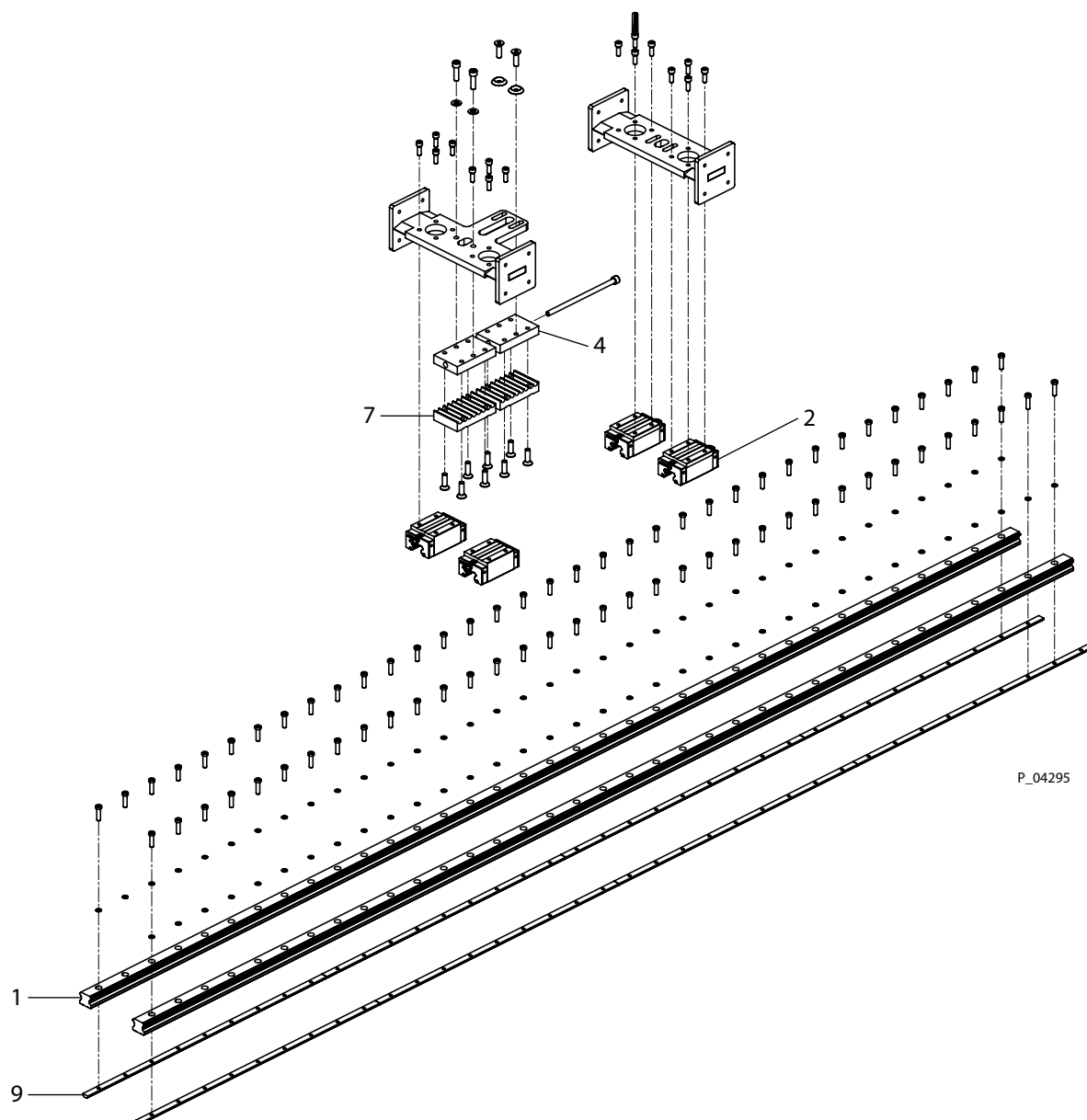
◆ Pièce d'usure

13.9 UNITÉ DE GUIDAGE VU 2



Pos	K	Stk	N° de comm.	Désignation
4		1	2330675	Entretoise
5		4	2335419	Rail perforé (L=1800)
5		5	2335419	Rail perforé (L=2400)
11		1	2330683	Rail de guidage VU 2 (L=1800)
11		1	2335420	Rail de guidage VU 2 (L=2400)
12	◆	2	2328941	Guidage cage à galets VU 1/HU 1
18	◆	1	2330673	Plaque de serrage pour courroie dentée
19		2	2338661	Récipient d'huile
20		2	2396174	Support de guidage VU 2

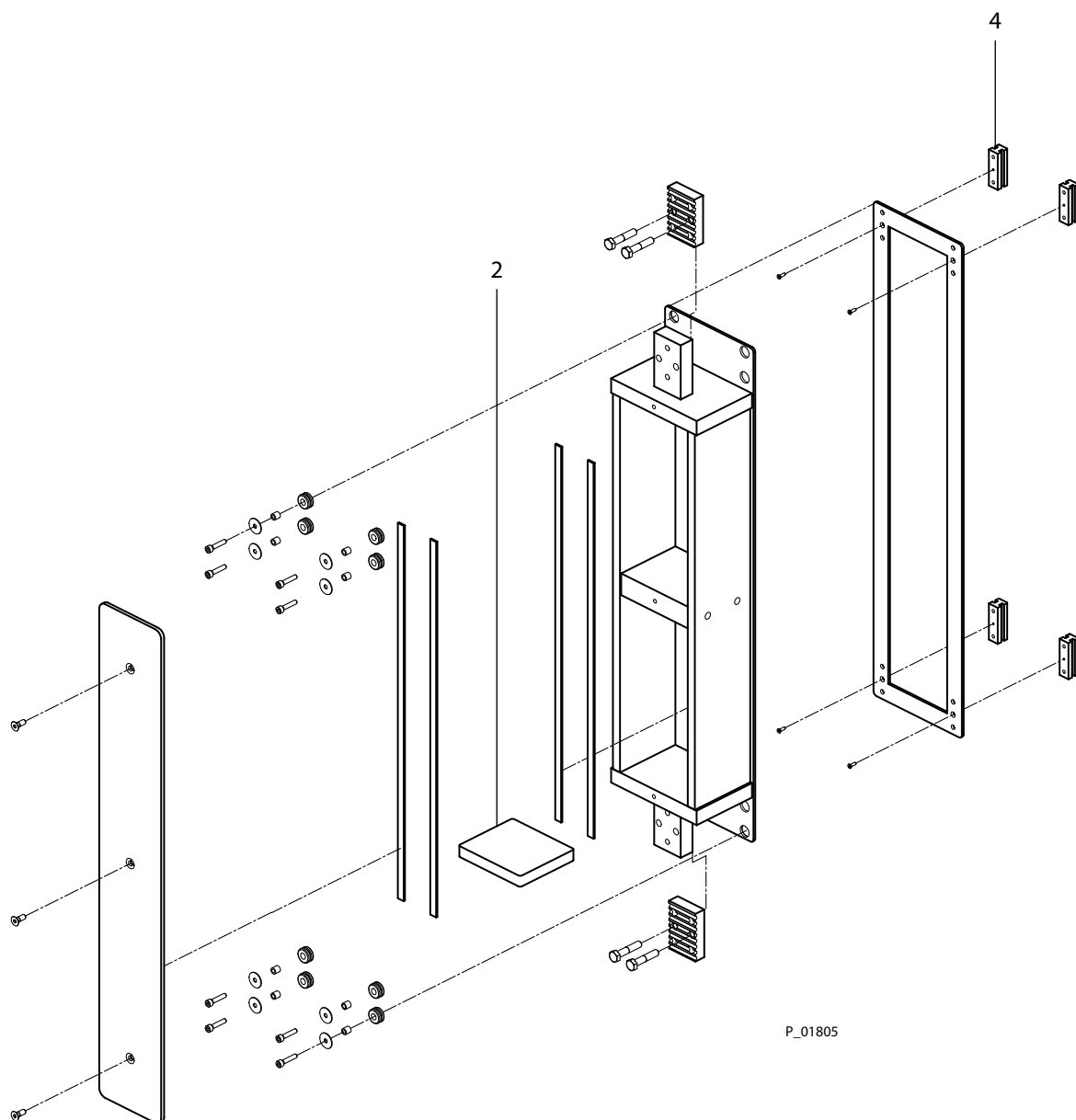
◆ Pièce d'usure

13.10 UNITÉ DE GUIDAGE VU 3

P_04295

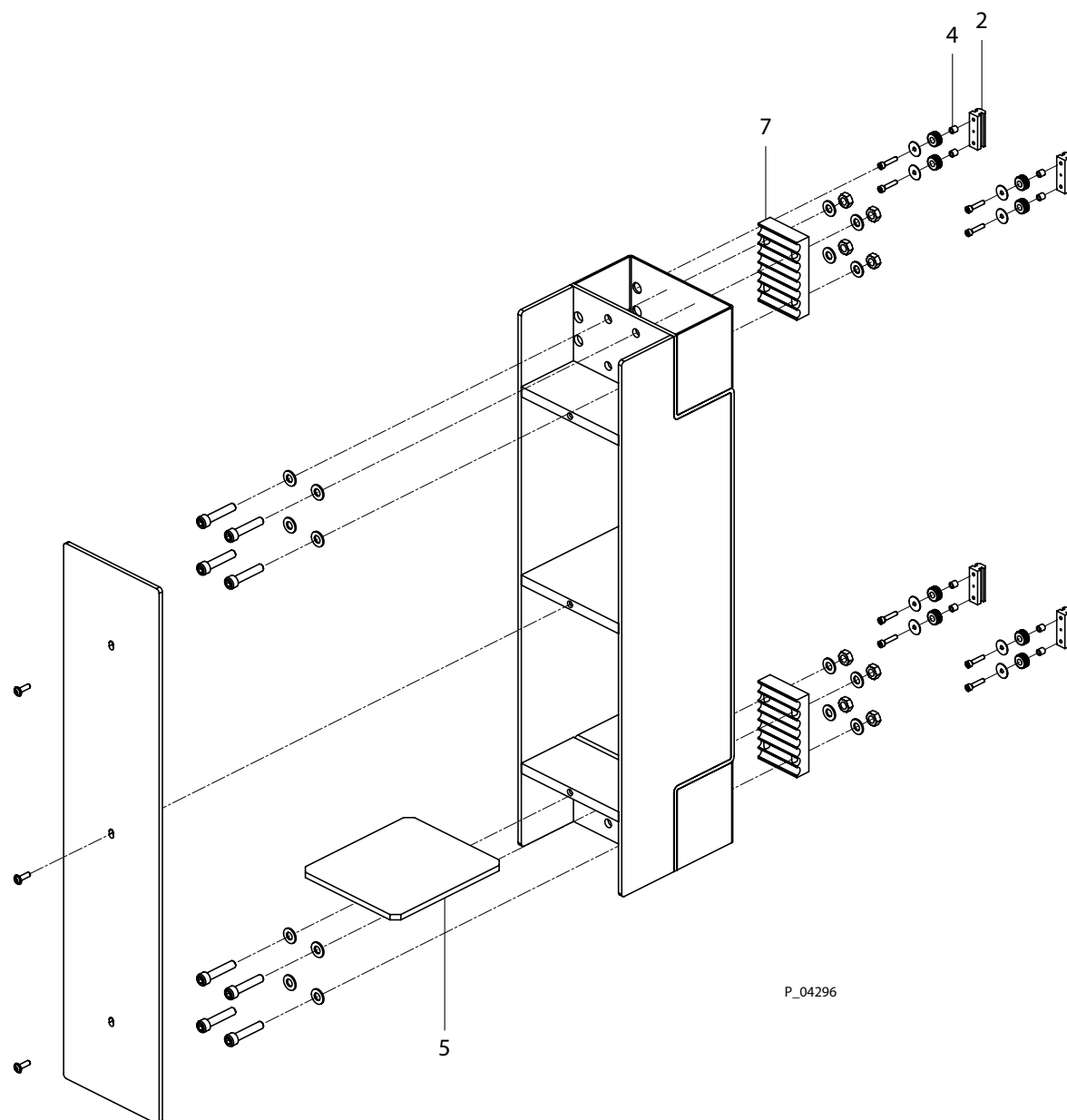
Pos	K	Stk	N° de comm.	Désignation
1		2	2407695	Rail de guidage VU 3 (L=2800)
2	◆	4	2407693	Guidage cage à galets
4		1	2407697	Entretoise courroie dentée
7		2	2407692	Plaque de serrage pour courroie dentée
9		8	2407699	Rail perforé

◆ Pièce d'usure

13.11 CONTREPOIDS VU 1

P_01805

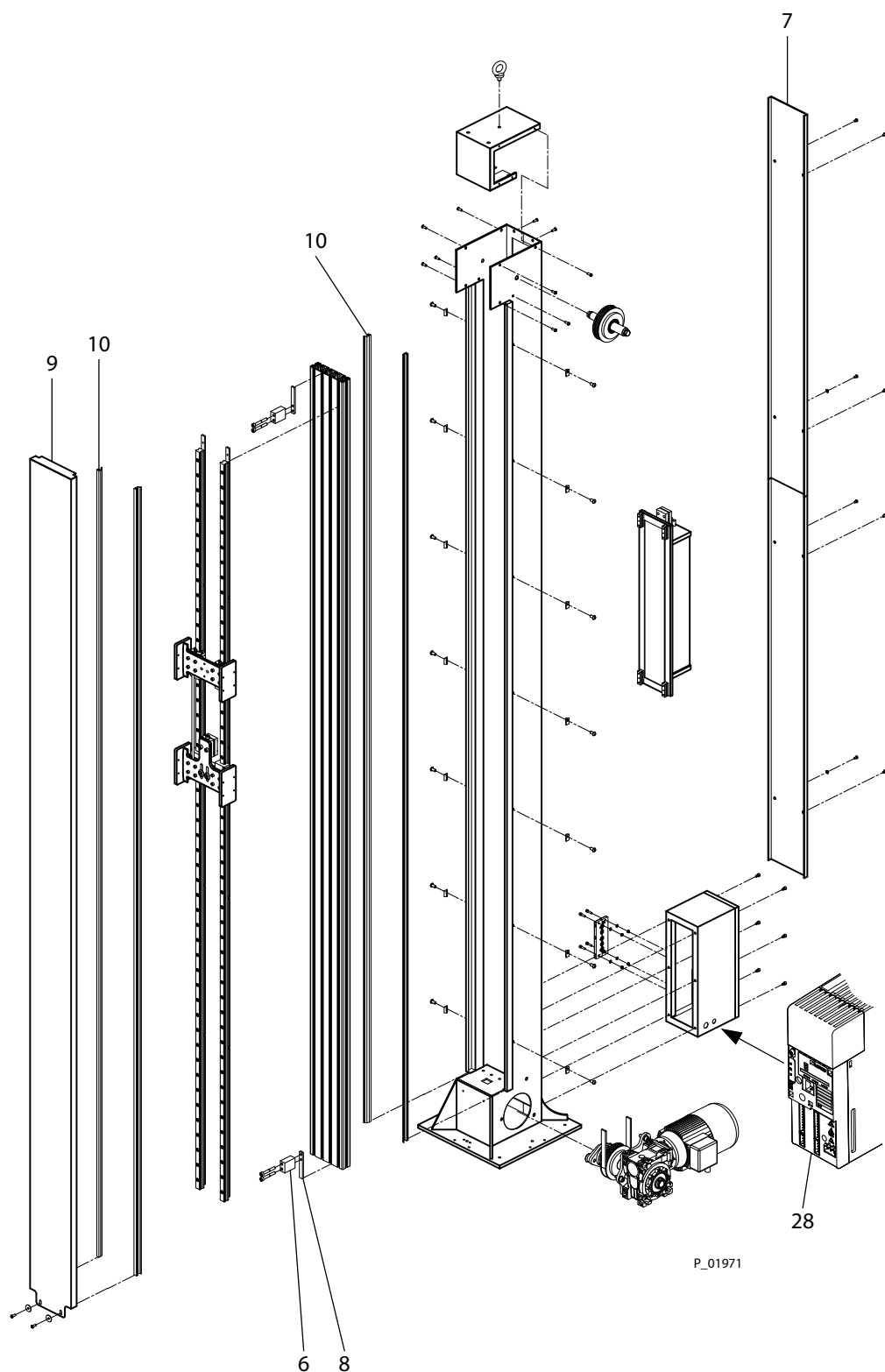
Pos	K	Stk	N° de comm.	Désignation
2		1	2336261	Contrepoids VU 1
4		4	2328946	Élément de guidage contrepoids VU 1

13.13 CONTREPOIDS VU 3

P_04296

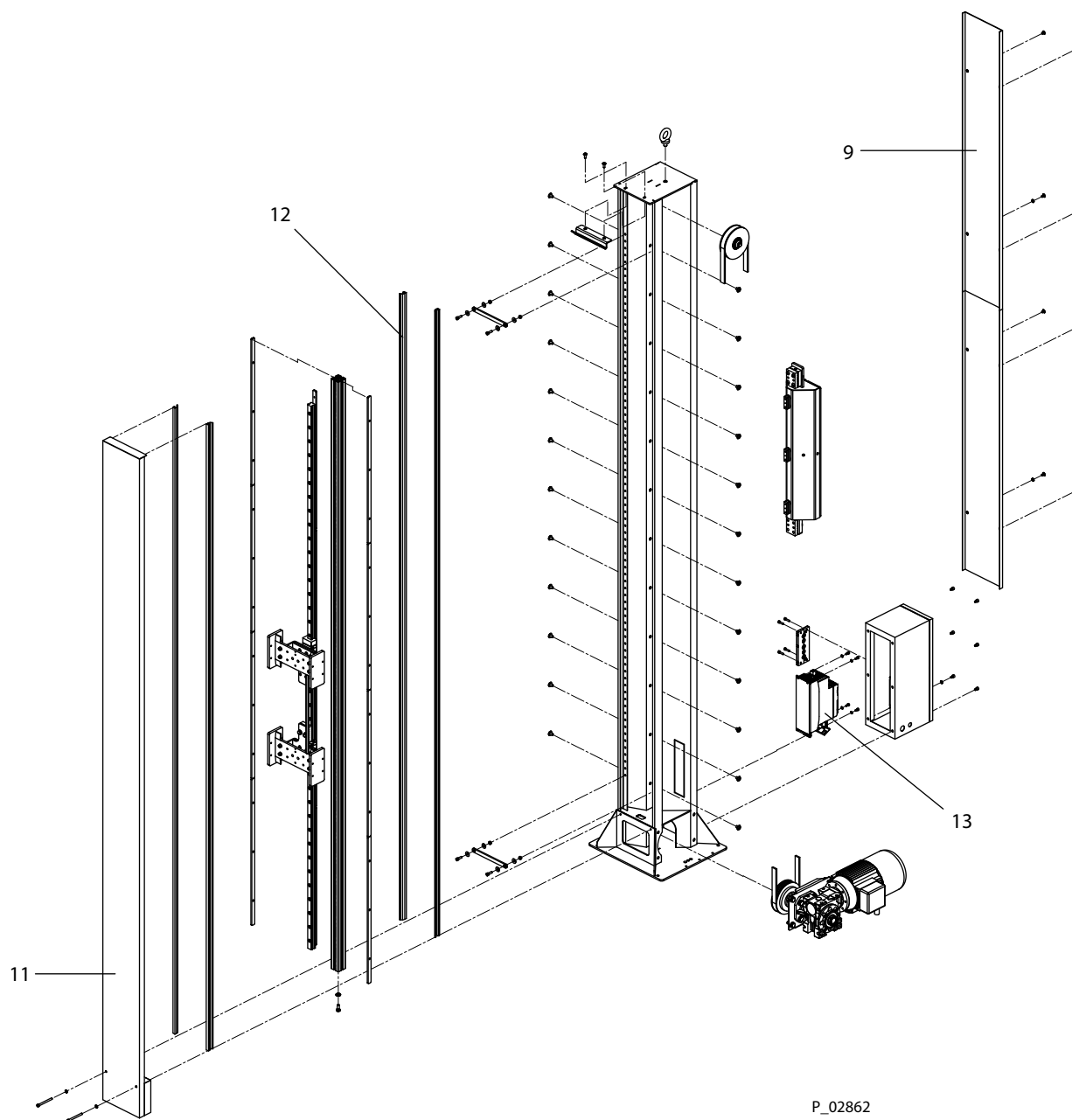
Pos	K	Stk	N° de comm.	Désignation
2		4	2328946	Élément de guidage contrepoids
4		8	2365595	Bague d'écartement
5		1	2406180	Contrepoids VU 3
7		2	2407696	Plaque de serrage pour courroie dentée

13.14 BÂTI DE LEVAGE VU 1



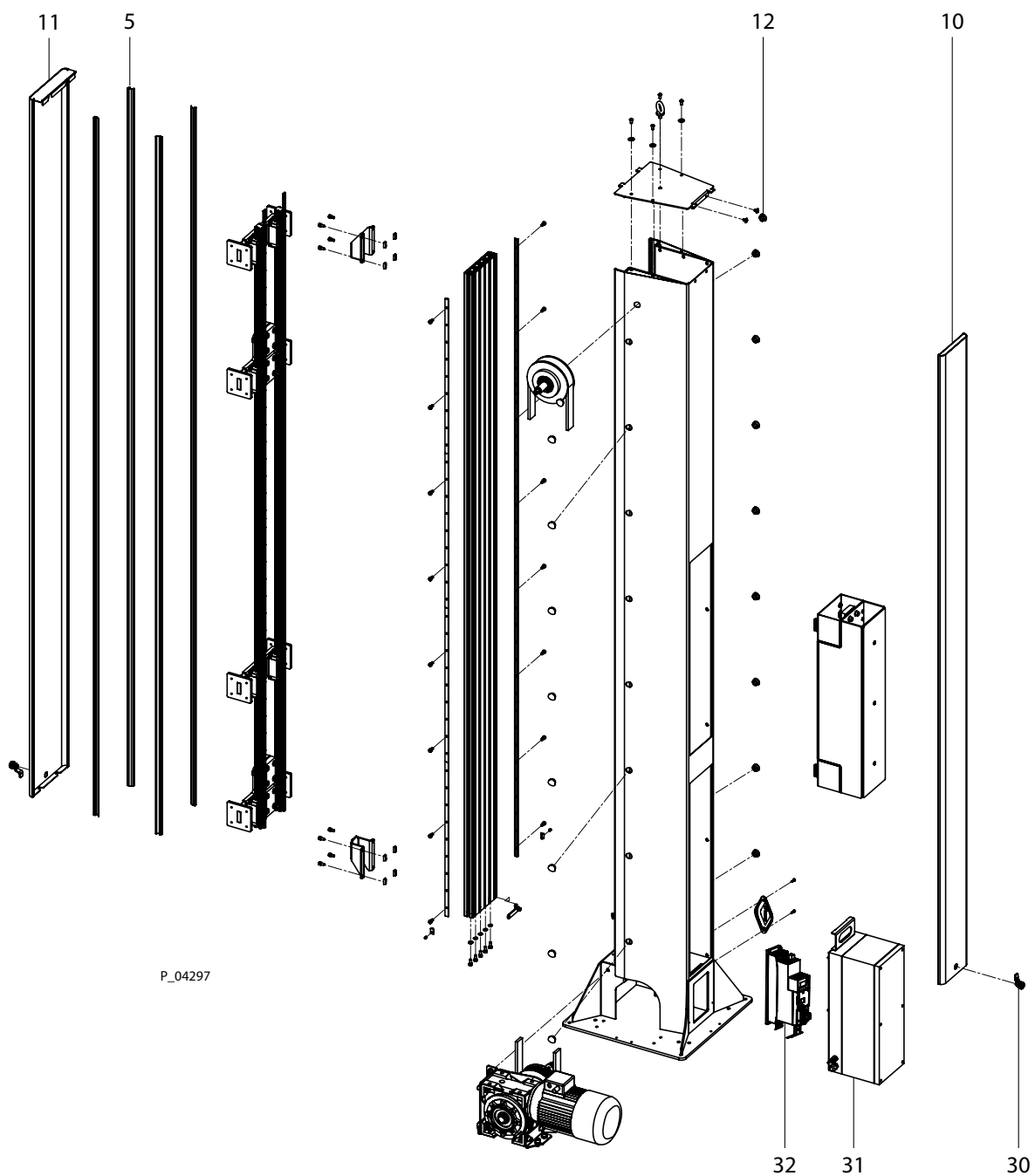
Pos	K	Stk	N° de comm.	Désignation
6		2	2330681	Butée mécanique VU
7		2	2330689	Tôle de protection arrière VU 1-1800
7		2	2335374	Tôle de protection arrière VU 1-2400
7		2	2335376	Tôle de protection arrière VU 1-3000
8		2	2330682	Plaque pour butée
9		1	2330679	Tôle de protection avant VU 1-1800 (L = 2770 mm)
9		1	2335596	Tôle de protection avant VU 1-2400 (L = 3370 mm)
9		1	2335597	Tôle de protection avant VU 1-3000 (L = 3970 mm)
10	◆	1	2334733	Kit de lèvres d'étanchéité (4 pces) VU 1-1800
10	◆	1	2334735	Kit de lèvres d'étanchéité (4 pces) VU 1-2400
10	◆	1	2334737	Kit de lèvres d'étanchéité (4 pces) VU 1-3000
28		1	2328939	Convertisseur de fréquence VU 1
		1	2365168	Module de mémoire Lenze VU 1

◆ Pièce d'usure

13.15 BÂTI DE LEVAGE VU 2

P_02862

Pos	K	Stk	N° de comm.	Désignation
9		2	2365747	Couvercle de protection arrière VU 2-1800
9		2	2365745	Couvercle de protection arrière VU 2-2400
11		1	2365748	Couvercle de protection avant VU 2-1800
11		1	2365746	Couvercle de protection avant VU 2-2400
12		4	2365696	Profilé d'étanchéité VU 2-1800
12		4	2365697	Profilé d'étanchéité VU 2-2400
13		1	2365700	Convertisseur de fréquence
		1	2365189	Module de mémoire Lenze VU 2

13.16 BÂTI DE LEVAGE VU 3

Pos	K	Stk	N° de comm.	Désignation
5		4	2407700	Kit de lèvres d'étanchéité
10		1	2407759	Tôle de protection arrière
11		1	2407756	Tôle de protection avant
12		18	2407722	Capuchon en plastique D30
30		1	2407760	Verrou de fixation 24 mm
31		1	--	Armoire de commande
32		1	2407732	Onduleur

13.17 KITS DE PIÈCES D'USURE VU 1

N° de comm.	Désignation
2365454	Kit de pièces d'usure 2000 h VU 1-1800 / VU 1-2400 / VU 1-3000
2365456	Kit de pièces d'usure 4000h VU 1-1800
2365458	Kit de pièces d'usure 4000h VU 1-2400
2365459	Kit de pièces d'usure 4000h VU 1-3000
2365460	Kit de pièces d'usure 8000h VU 1-1800
2365461	Kit de pièces d'usure 8000h VU 1-2400
2365462	Kit de pièces d'usure 8000h VU 1-3000

Kit de pièces d'usure 2000 h VU 1-1800 / VU 1-2400 / VU 1-3000

Stk	N° de comm.	Désignation
4	2328941	Guidages cage à galets
4	2328946	Guidages contrepoids

Kit de pièces d'usure 4000h VU 1-1800

Stk	N° de comm.	Désignation
4	2328941	Guidages cage à galets
4	2328946	Guidages contrepoids
1	2328956	Roue d'entraînement VU 1 inférieure
1	2334719	Courroie dentée de rechange VU 1-1800
1	2335358	Palier à bride Y inférieur
2	2328953	Roulement à billes poulie de renvoi
1	2328959	Poulie de courroie dentée renvoi

Kit de pièces d'usure 4000h VU 1-2400

Stk	N° de comm.	Désignation
4	2328941	Guidages cage à galets
4	2328946	Guidages contrepoids
1	2328956	Roue d'entraînement VU 1 inférieure
1	2334723	Courroie dentée de rechange VU 1-2400
1	2335358	Palier à bride Y inférieur
2	2328953	Roulement à billes poulie de renvoi
1	2328959	Poulie de courroie dentée renvoi

Kit de pièces d'usure 4000h VU 1-3000

Stk	N° de comm.	Désignation
4	2328941	Guidages cage à galets
4	2328946	Guidages contrepoids
1	2328956	Roue d'entraînement VU 1 inférieure
1	2334724	Courroie dentée de rechange VU 1-3000
1	2335358	Palier à bride Y inférieur
2	2328953	Roulement à billes poulie de renvoi
1	2328959	Poulie de courroie dentée renvoi

Kit de pièces d'usure 8000h VU 1-1800

Stk	N° de comm.	Désignation
4	2328941	Guidages cage à galets
4	2328946	Guidages contrepoids
1	2328956	Roue d'entraînement VU 1 inférieure
1	2334719	Courroie dentée de rechange VU 1-1800
1	2335358	Palier à bride Y inférieur
2	2328953	Roulement à billes poulie de renvoi
1	2328959	Poulie de courroie dentée renvoi
1	2334733	Kit de lèvres d'étanchéité VU 1-1800

Kit de pièces d'usure 8000h VU 1-2400

Stk	N° de comm.	Désignation
4	2328941	Guidages cage à galets
4	2328946	Guidages contrepoids
1	2328956	Roue d'entraînement VU 1 inférieure
1	2334723	Courroie dentée de rechange VU 1-2400
1	2335358	Palier à bride Y inférieur
2	2328953	Roulement à billes poulie de renvoi
1	2328959	Poulie de courroie dentée renvoi
1	2334735	Kit de lèvres d'étanchéité VU 1-2400

Kit de pièces d'usure 8000h VU 1-3000

Stk	N° de comm.	Désignation
4	2328941	Guidages cage à galets
4	2328946	Guidages contrepoids
1	2328956	Roue d'entraînement VU 1 inférieure
1	2334724	Courroie dentée de rechange VU 1-3000
1	2335358	Palier à bride Y inférieur
2	2328953	Roulement à billes poulie de renvoi
1	2328959	Poulie de courroie dentée renvoi
1	2334737	Kit de lèvres d'étanchéité VU 1-3000

14 DÉCLARATION D'INCORPORATION

Déclaration d'incorporation conforme à l'Annexe II B de la Directive CE relative aux machines 2006/42/CE. Les documents techniques spéciaux ont été créés conformément à l'Annexe VII partie B de la Directive CE relative aux machines 2006/42/CE. Nous nous engageons à les transmettre sous forme de documents imprimés ou par voie électronique (PDF) aux autorités nationales, à la suite d'une demande dûment motivée. La machine incomplète peut seulement être mise en service s'il a été constaté que la machine / l'installation dans laquelle elle doit être montée, est conforme aux stipulations de la directive 2006/42/CE.

VU 1, VU 2, VU 3

Les produits mentionnés ci-dessus répondent aux directives en vigueur suivantes :

2006/42/CE
2014/34/UE
2014/30/UE

Normes utilisées, notamment :

EN ISO 12100:2010	EN ISO 80079-36:2016
EN IEC 60079-0:2018	EN IEC 61000-6-2:2019
EN 60079-14:2014	EN 61000-6-4:2007 +A1:2011

Normes et spécifications techniques nationales qui ont été utilisées, notamment :

Concernant l'Annexe I de la Directive 2006/42/CE, la responsabilité des dispositions importantes en matière de santé et de sécurité incombe partiellement ou complètement à l'installateur et à l'utilisateur. L'installateur et l'utilisateur sont priés d'adopter la solution des points ouverts suivants avant le fonctionnement de la machine :

N° 1.1.4, 1.2.4.1, 1.2.4.3, 1.2.4.4, 1.2.5, 1.2.6, 1.3.7, 1.3.8, 1.5.6, 1.5.16, 1.7.1.2

Déclaration d'incorporation

La déclaration d'incorporation est jointe au produit. En cas de nécessité, il est possible de la redemander auprès de votre représentant WAGNER compétent en précisant le produit et le numéro de série.

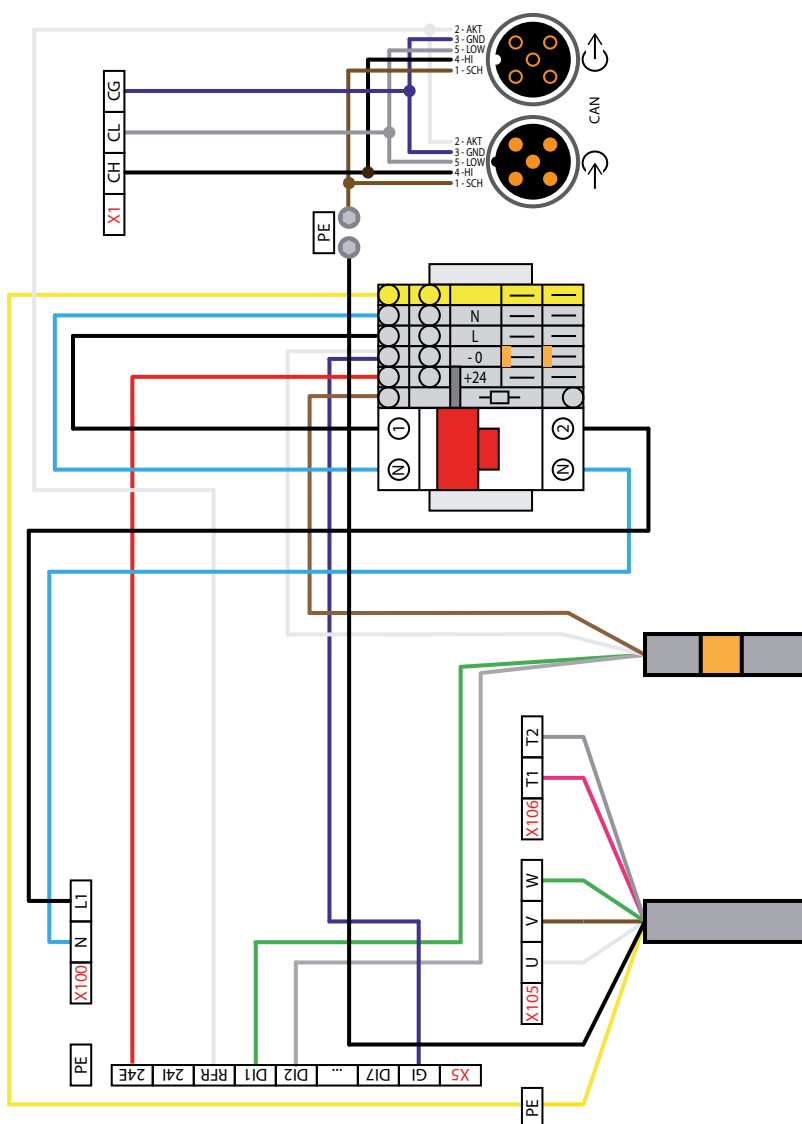
Numéro de commande : 2413836

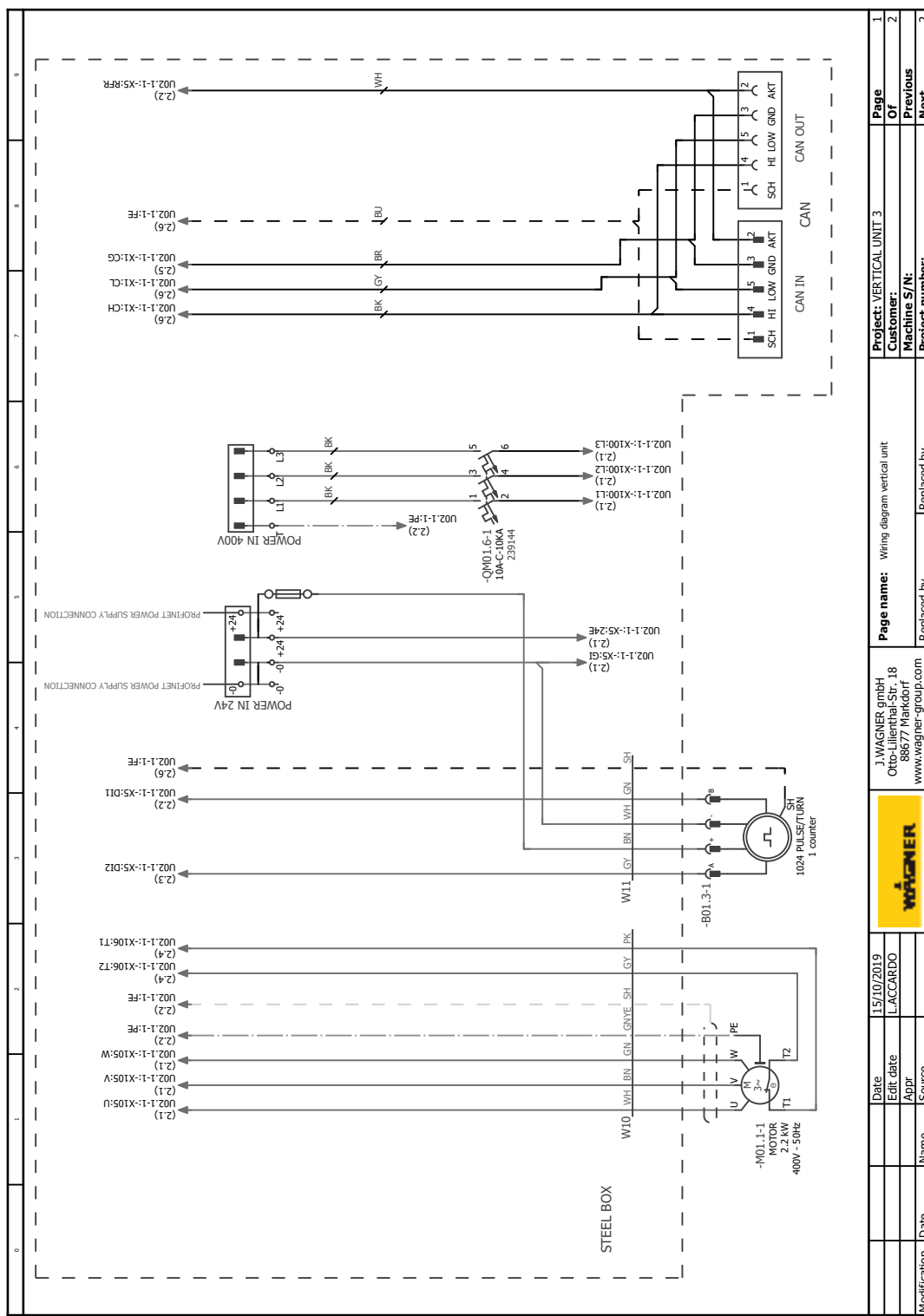
15 SCHÉMAS DE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE VU 1 / VU 2

[illegible]



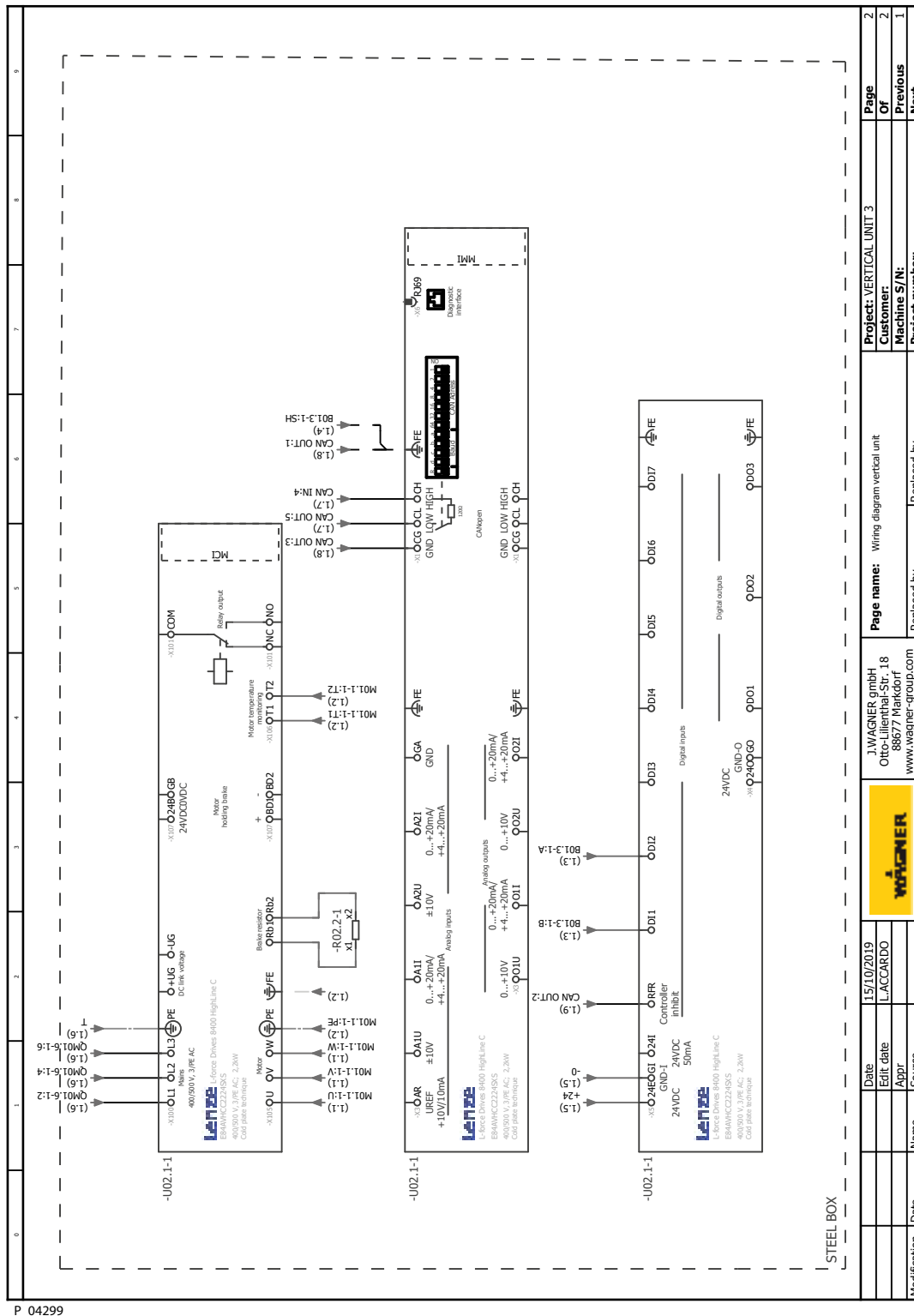
WIRING DIAGRAM VERTICAL UNIT

WAGNER


16 SCHÉMAS DE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE VU 3

P_04298

MODE D'EMPLOI ET INSTRUCTION DE MONTAGE

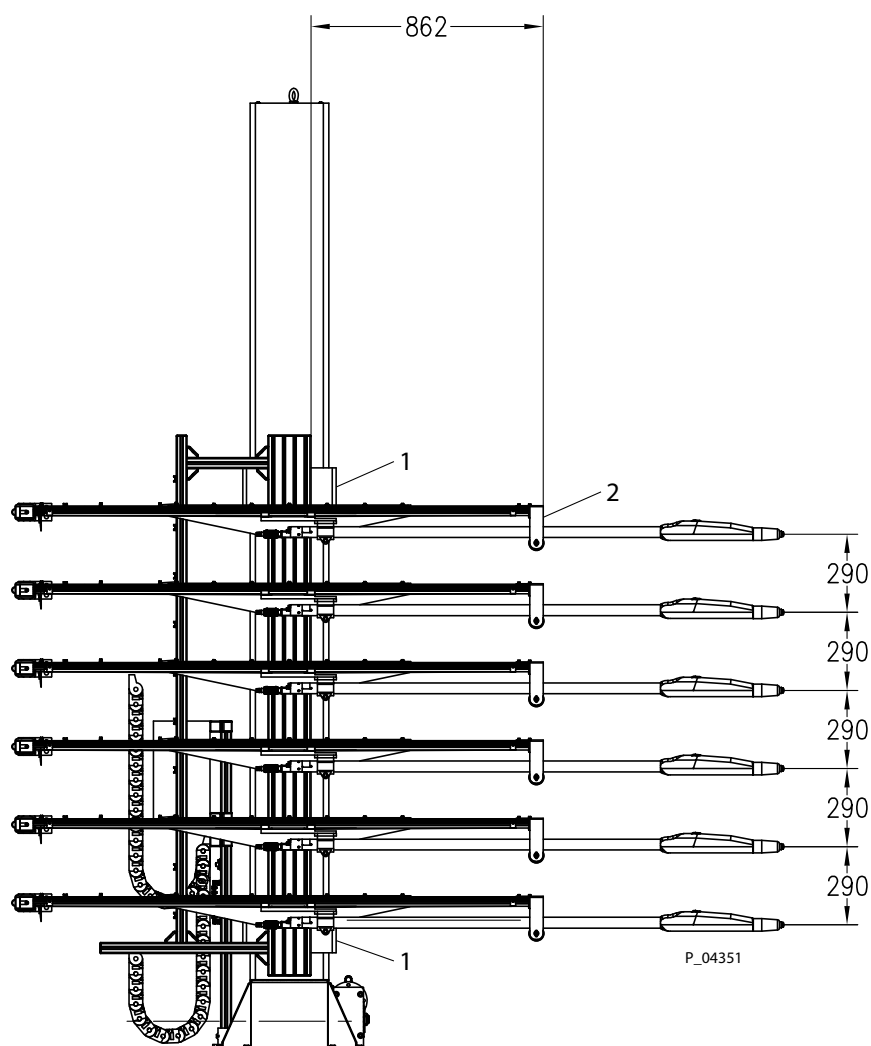


P_04299

17 EXEMPLE DE MONTAGE SYSTÈME D'AXES SUR VU 3

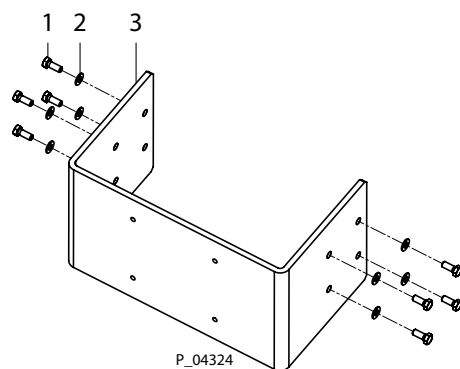
Pour les détails sur le système d'axes, voir le mode d'emploi principal du système d'axes.

17.1 STRUCTURE



Dimensions en mm

Pos	Désignation
1	Support à U pour unité d'axes Z (voir chapitre 17.2)
2	Système d'axes

17.2 SUPPORT À U POUR UNITÉ D'AXES Z

Pos	Stk	Désignation
1	8	Vis M8x20
2	8	Rondelle M8
3	1	Plaque de fixation



N° de comm. 2330733
Édition 03/2020

Allemagne

J. Wagner GmbH
Otto-Lilienthal-Str. 18
Postfach 1120

88677

Markdorf

Téléphone +49/ (0)7544 / 5050

Télécopie +49/ (0)7544 / 505200

E-Mail ts-powder@wagner-group.com

Suisse

Wagner International AG
Industriestrasse 22

9450

Altstätten

Téléphone +41/ (0)71 / 757 2211

Télécopie +41/ (0)71 / 757 2222

Plus d'adresses de contact :

www.wagner-group.com

Sous réserve de modifications